

**ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES :
GÉOMATIQUE STRUCTURALE APLIQUÉE À MONTEBELLO
ET AU TERRITOIRE DE LA PETITE-NATION**



MÉMOIRE DE RECHERCHE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
Comme exigence partielle du programme de
Maîtrise en développement régional

PAR
ANNE-MARIE DECELLES

Mars 2011

Remerciements

La rédaction de ce mémoire de recherche fût longue et entrecoupée d'événements importants (changement de travail, déménagement, naissance de ma fille, partir vivre à l'étranger) ayant comme résultat que le temps passé et les efforts consacrés à effectuer l'inventaire des données, l'analyse puis finalement à la rédaction du mémoire auront été très variables au cours de ces dernières années. Et ce, sans compter l'évolution, la précision, le changement du thème de recherche. Bref, plus personne n'y croyait, pas même moi!

C'est donc à partir du Chili et des rencontres via *Skype* avec mon directeur de recherche que je dépose la version finale de mon mémoire de recherche.

Je tiens donc à remercier particulièrement mon directeur, Serge Gagnon, de m'avoir soutenue durant toutes ces années! Bien que j'aie été sa première étudiante de maîtrise, je ne suis pas la première à rendre mon mémoire! Ce sont les grandes discussions et les lancées enflammées de Serge qui me donnaient la motivation de continuer.

Un grand merci également au LabMIT pour le support technique et à son directeur, Denis Y. Charlebois, pour son aide et ses conseils. Merci aussi à Martin Robitaille de

m'avoir un jour dit dans un moment de découragement que si j'abandonnais, j'allais traîner cette maîtrise toute ma vie derrière moi.

Un grand merci au CLD Papineau et à toute son équipe, où j'y ai obtenu mon premier emploi en développement régional, qui m'a permis de découvrir cette belle région. C'est cette expérience qui m'a donnée le goût de poursuivre mes études en développement régional et d'être certaine de vouloir continuer ma carrière en développement régional. Le thème du mémoire de maîtrise est en lien direct avec l'emploi que j'ai occupé (agente de développement touristique). Je me permets un petit conseil pour les étudiants et travailleurs du développement régional : ne travaillez pas à temps plein si vous voulez terminer la maîtrise dans un délai raisonnable!

Au niveau personnel, je tiens à remercier mon amoureux, Christophe, qui m'a toujours encouragé à poursuivre et à terminer même si ce fût très long. Je lui dois certainement la moitié de ce mémoire de recherche pour sa patience, ses conseils, ses encouragements et son aide technique.

Merci également à ma famille et à mes amis qui savaient que j'avais une vieille maîtrise à terminer qui ne finissait jamais, de n'avoir jamais tourné le tout en ridicule et de m'avoir encouragée.

Finalement, j'aimerais partager ce mémoire de recherche terminé avec ma fille Éliane (3 ans) et ma fille Jeanne qui naîtra dans 4 semaines pour qu'elles sachent que leur maman peut maintenant passer à autre chose!

Résumé

Ce mémoire de recherche aborde les thèmes du développement régional et territorial, sous l'angle géographique et touristique. Plus précisément, la question du lien entre « attractivité touristique » et « développement régional » est abordée dans l'optique de qualifier l'attractivité touristique du territoire de la Petite-Nation. À travers une caractérisation de valeurs paysagères localisées, nous tentons de voir si Montebello constitue l'attracteur majeur du territoire de la Petite-Nation.

En passant par une revue de littérature, nous exposons le phénomène touristique et comment le tourisme a été abordé au cours des cinquante dernières années. Cette revue de littérature révélera une incohérence entre les modèles utilisés pour conceptualiser le tourisme et la réalité territoriale.

Ce constat justifie la recherche d'une méthodologie permettant de modéliser fidèlement la dynamique spatiale des territoires, ses disparités géographiques et l'émergence de lieux touristiques. La méthodologie privilégiée dans le cadre de ce mémoire de recherche est la géomatique structurale. Il s'agit d'appliquer le concept de la géographie structurale afin de rendre compte concrètement de l'attractivité touristique du territoire. En inventoriant des indicateurs aux données géoréférencées pour les appliquer dans un système d'information géographique, ce cadre méthodologique permet la réalisation de cartes thématiques. Ces cartes montrent une caractérisation de l'espace géographique.

Plus les lieux sont qualifiés de valeurs paysagères « esthétiques » plus ils sont attractifs et au contraire ceux qualifiés d'« utilitaires » sont considérés moins attractifs. Entre les deux se trouvent des lieux qualifiés de « culturels ». La carte finale révèle que le territoire de la Petite-Nation est de nature culturelle et esthétique et que Montebello n'est pas l'unique attracteur de la région.

Table des matières

REMERCIEMENTS	II
RÉSUMÉ	V
TABLE DES MATIÈRES	VI
LISTE DES TABLEAUX	X
LISTE DES CARTES	XII
LISTE DES PHOTOS	XIV
LISTE DES ABRÉVIATIONS	XVI
INTRODUCTION	17
CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE	21
1.1 OBJECTIF DE LA RECHERCHE	22
1.2 CONTEXTE DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE	22
1.3 LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	26
1.3.1 <i>La région de la Petite-Nation</i>	27
1.3.2 <i>Description géographique</i>	29
1.4. TERRITOIRE D'ÉTUDE : LA PETITE-NATION	33
1.4.1 <i>Histoire de la Petite-Nation</i>	35
1.5 LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA PETITE-NATION	43
CHAPITRE 2 – CADRE THÉORIQUE	54
2.1. LES CONCEPTS	55
2.2. LE POINT DE VUE DES AUTEURS : L'HOMME OU LE LIEU AU CENTRE DE L'ATTRACTIVITÉ ?	56

2.2.1 <i>L'approche socio-constructiviste EN TOURISME</i>	58
2.2.1.1 Un développement centro-périphérique	59
2.2.2 <i>L'approche structuraliste appliquée au tourisme</i>	63
2.3. L'ARTIALISATION COMME DÉCLANCHEUR DE L'ATTRACTIVITÉ	68
2.4. DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION TOURISTIQUE DES TERRITOIRES	71
2.5. MONTEBELLO: L'ATTRACTEUR PRINCIPAL DE LA PETITE-NATION	73
CHAPITRE 3 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	76
3.1. LE CHOIX DE LA MÉTHODE	76
3.2. LA GÉOGRAPHIE STRUCTURALE APPLIQUÉE AU TOURISME	79
3.2.1 <i>Un espace de nature émergentiel</i>	81
3.2.2 <i>Les niveaux d'analyse</i>	82
3.2.3 <i>Les types de domaines</i>	85
3.3. LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)	87
3.3.1 <i>Les indicateurs mobilisés</i>	88
3.4. APPLICATION DE LA STRATE DE SPATIALISATION GÉOANTHROPOLOGIQUE (NIVEAU 1)	90
CHAPITRE 4 - APPLICATION DU NIVEAU GÉOANTHROPOLOGIQUE	
AU TERRITOIRE DE LA PETITE-NATION	95
4.1. INDICATEURS DE LA VALORISATION PIONNIÈRE	98
4.1.1 <i>Sites historiques et patrimoniaux</i>	99
4.1.2 <i>Représentations anciennes</i>	102
4.1.3 <i>Toponymie</i>	108
4.1.4 <i>Sites ancestraux</i>	111

4.1.5	<i>Éléments naturels remarquables</i>	113
4.1.6	<i>.Résumé des indicateurs de la valorisation pionnière</i>	114
4.2.	INDICATEURS DE LA PERCEPTION ACTUELLE	115
4.2.1	<i>Images google Earth</i>	116
4.2.2	<i>Les sites et corridors d'intérêt esthétiques</i>	119
4.2.3	<i>Les sites d'intérêt écologiques</i>	123
4.2.4	<i>Les sites signifiants</i>	123
4.2.5	<i>Les corridors d'intérêt récréatifs et touristiques</i>	127
4.2.6	<i>.Résumé des indicateurs de la perception actuelle</i>	128
4.3.	INDICATEURS DE LA VISION PROSPECTIVE	129
4.3.1	<i>Le potentiel agricole</i>	130
4.3.2	<i>Le potentiel forestier</i>	131
4.3.3	<i>Le potentiel récréatif</i>	131
4.3.4	<i>Le potentiel pour la faune ongulée</i>	133
4.3.5	<i>Le potentiel pour la faune sauvagine</i>	134
4.3.6	<i>Résumé des indicateurs de la vision prospective</i>	135
4.6	SYNTHÈSE DES CARTES D'INVENTAIRE	136
CHAPITRE 5 – RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION DES CARTES		138
5.1.	CARTOGRAPHIE ET INTERPRÉTATION DES VALEURS PIONNIÈRES	139
5.1.1.	<i>sites et corridors historiques et patrimoniaux</i>	139
5.1.2	<i>Représentations anciennes</i>	144
5.1.3	<i>Toponymie</i>	149

5.1.4 Sites ancestraux	151
5.1.5 Éléments naturels remarquables	154
5.1.6 Synthèse des valeurs pionnières	156
5.2. INDICATEURS DE LA PERCEPTION ACTUELLE	159
5.2.1 ImagEs Google Earth	160
5.2.2 Paysages remarquables	163
5.2.3 Sites d'intérêt écologiques	164
5.2.4 Sites signifiants	168
5.2.5 Corridors d'intérêt touristiques et récréatifs	172
5.2.6 Synthèse de la perception actuelle	174
5.3. INDICATEURS DE LA VISION PROSPECTIVE	176
5.3.1 Potentiel agricole	176
5.3.2 Potentiel forestier	178
5.3.3 Potentiel pour la récréation extensive	180
5.3.4 Potentiel pour la faune ongulée	182
5.3.5 Potentiel pour la faune sauvage	184
5.3.6 Synthèse de la vision prospective	186
5.4. SYNTHÈSE DE LA STRATE GÉOANTHROPOLOGIQUE	188
CONCLUSION	196
BIBLIOGRAPHIE	201

Liste des tableaux

TABLEAU 1.1 LISTE DES MUNICIPALITÉS SÉLECTIONNÉES	35
TABLEAU 2.1 COMPOSANTES D'UN ATTRACTEUR TOURISTIQUE	73
TABLEAU 3.1 PARCOURS D'ENGENDREMENT DU TERRITOIRE	83
TABLEAU 3.2 TYPES DE DOMAINES	85
TABLEAU 3.3 LES INDICATEURS DES TROIS NIVEAUX D'ANALYSE.....	88
TABLEAU 3.4 CATÉGORISATION DU TERRITOIRE EN DOMAINES.....	90
TABLEAU 3.5 CLASSES DES TYPES D'ESPACE	93
TABLEAU 4.1 INDICATEURS DU NIVEAU GÉOANTHROPOLOGIQUE ET LEURS VALEURS CORRESPONDANTES.....	97
TABLEAU 4.2 .VALEUR ACCORDÉE AUX TYPES DE REPRÉSENTATIONS ANCIENNES	104
TABLEAU 4.3 VALORISATION DE L'INDICATEUR « TOPONYMIE »	109
TABLEAU 4.4 RÉSUMÉ DE LA SIGNIFICATION DES TOPONYMES	110
TABLEAU 4.5 VALORISATION DES SITES ANCESTRAUX.....	112
TABLEAU 4.6 CLASSES DES ÉLÉMENTS NATURELS REMARQUABLES RETENUES	114
TABLEAU 4.7 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE LA VALORISATION PIONNIÈRE	115
TABLEAU 4.8 NIVEAU D'IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES SITES ET CORRIDORS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUES	121
TABLEAU 4.9 VALEUR ACCORDÉE AUX SECTEURS D'INTÉRÊT SELON L'IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET L'OBJECTIF DE QUALITÉ VISUELLE	122
TABLEAU 4.10 VALORISATION DES SITES SIGNIFIANTS (HÉBERGEMENT)	125
TABLEAU 4.11 CLASSIFICATION DES SITES SIGNIFIANTS.....	126

TABLEAU 4.12	TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE LA PERCEPTION ACTUELLE.....	128
TABLEAU.4.13	VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL AGRICOLE ».....	130
TABLEAU 4.14	VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL FORESTIER »	131
TABLEAU 4.15	SOUS-CLASSES DE L'INDICATEUR « POTENTIEL RÉCRÉATIF » REPRÉSENTANT LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENT RÉCRÉATIFS	132
TABLEAU 4.16	VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL POUR LA RÉCRÉATION EXTENSIVE».....	133
TABLEAU 4.17	VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL POUR LA FAUNE ONGULÉE».....	134
TABLEAU 4.18	VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL POUR LA FAUNE SAUVAGINE »	135
TABLEAU 4.19	TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE LA VISION PROSPECTIVE	136
TABLEAU 4.20	CLASSES DES TYPES D'ESPACE	137
TABLEAU 5.1	LISTE DES MUNICIPALITÉS PAR ORDRE DE COLONISATION	143
TABLEAU 5.2	NOMBRE ET VALEURSDES REPRÉSENTATIONS ANCIENNES PAR MUNICIPALITÉS	148

Liste des cartes

CARTE 1.1 LIMITES ADMINISTRATIVES DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS.....	30
CARTE 1.3 CARTE DE LA PETITE-NATION.....	34
CARTE 4.1 RAPPEL DE LA ZONE D'ÉTUDE	96
CARTE 5.1 DISTRIBUTION SPATIALE ET CARACTÉRISTIQUE DES SITES ET CORRIDORS HISTORIQUES ET PATRIMONIAUX.....	141
CARTE 5.2 VALEURS ET NOMBRE DES REPRÉSENTATIONS ANCIENNES.....	146
CARTE 5.3 REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DE LA VALEUR DES TOPONMES	150
CARTE 5.4 SITES ANCESTRAUX (ANCESTRAUX ET ARCHÉOLOGIQUES)	152
CARTE 5.5 CARTE DES ÉLÉMENTS NATURELS REMARQUABLES	155
CARTE 5.6 TYPES D'ESPACE DE LA VALORISATION PIONNIÈRE	157
CARTE 5.7 ..RÉPARTITION DES IMAGES AFFICHÉES SUR GOOGLE EARTH	162
CARTE 5.8 ..PAYSAGES SENSIBLES DES SECTEURS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUES (PAYSAGES REMARQUABLES)....	163
CARTE 5.9 SITES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUES.....	166
CARTE 5.10A SITES SIGNIFIANTS (ATTRAIS ET HÉBERGEMENT)	170
CARTE 5.10B SITES SIGNIFIANTS (MÊME SYMBOLOGIE POUR ATTRAIS ET HÉBERGEMENT).....	171
CARTE 5.11 .CORRIDORS D'INTÉRÊT RÉCRÉATIFS ET TOURISTIQUES.....	173
CARTE 5.12 CARTE SYNTHÈSE DE LA PERCEPTION ACTUELLE	175
CARTE 5.13 NIVEAU DE POTENTIEL POUR L'AGRICULTURE.....	177
CARTE 5.14 NIVEAU DE POTENTIEL FORESTIER.....	179
CARTE 5.15 NIVEAU DE POTENTIEL POUR LA RÉCRÉATION EXTENSIVE	181

CARTE 5.16 NIVEAU DE POTENTIEL POUR LA FAUNE ONGULÉE	183
CARTE 5.17 NIVEAU DE POTENTIEL POUR LA FAUNE SAUVAGINE	185
CARTE 5.18 CARTE SYNTHÈSE DE LA VISION PROSPECTIVE	187
CARTE 5.19 CARTE SYNTHÈSE DE LA STRATE DU NIVEAU GÉOANTHROPOLOGIQUE	190
CARTE 5.20 CARTE FINALE AVEC LES VALEURS MAXIMUM ET MINIMUM.....	192

Liste des photos

PHOTO 1.1	PEINTURE DE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU SUR LE CAP BONSECOURS EN 1858	37
PHOTO 1.2	PEINTURE DU MANOIR PAPINEAU, VERS 1886.....	38
PHOTO 1.3	LE CHÂTEAU EN BOIS ROND.....	40
PHOTO 1.4	VUE AÉRIENNE DES INSTALLATIONS DU FAIRMONT LE CHÂTEAU MONTEBELLO.....	42
PHOTO 1.5	BATEAU EN FACE DE LA RÉSIDENCE DE PAPINEAU, DEPUIS LA RIVIÈRE OTTAWA (MAI 1854)	45
PHOTO 2.1	ARTIALISATION DE MONTEBELLO	70
PHOTO 4.1	LE MANOIR LOUIS-JOSEPH PAPINEAU	101
PHOTO 4.2	L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS À MONTEBELLO	101
PHOTO 4.3	LE MOULIN À SCIE « COOKE MILLS », PEINTURE DATANT DU MILIEU DES ANNÉES 1800	105
PHOTO 4.4	PAYSAGE À MONTEBELLO PAR NAPOLÉON BOURASSA (1860/70).....	106
PHOTO 4.5	LE MAGASIN QUESNEL À MONTEBELLO	106
PHOTO 4.6	LE COUVENT DE PAPINEAUVILLE	107
PHOTO 4.7	SOUVENIR LAC-DES-PLAGES, HÔTEL MON CHEZ NOUS.....	107
PHOTO 4.8	PLAN DU MAÎTRE-AUTEL (ÉLÉVATION) DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE BONSECOURS à MONTEBELLO (NAPOLÉON BOURASSA, 1894-1895).....	108
PHOTO 4.9	LE CHÂTEAU MONTEBELLO.....	117
PHOTO 4.10	LE LAC SIMON	118
PHOTO 4.11	LES CHUTES DE PLAISANCE.....	118
PHOTO 5.1	EXCURSION SUR LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS (THURSO, 1906)	142
PHOTO 5.2	CHAMPLAIN DANS UN CANOT (RIVIÈRE DES OUTAOUAIS)	154

PHOTO 5.3 LA DRAVE SUR LA RIVIÈRE PETITE-NATION	158
PHOTO 5.4 LE CHÂTEAU MONTEBELLO (PHOTO GOOGLE EARTH).....	161
PHOTO 5.5 BERNACHES DU CANADA, PARC NATIONAL DE PLAISANCE	165
PHOTO 5.6 LA ZIZANIE DES MARAIS AU PARC NATIONAL DE PLAISANCE	165
PHOTO 5.7 LES CHEVREUILS DE DUHAMELU	167
PHOTO 5.8 LA PLAGE DU LAC SIMON AU CENTRE TOURISTIQUE DU LAC-SIMON	180
PHOTO 5.9.. CHALET AU BORD DU LA PAPINEAU DANS LA RÉSERVE KENAUK	182
PHOTO 5.10 PHOTO DES CHUTES DE PLAISANCE PRISE PAR UN PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL.....	199

Liste des abréviations

- APFO - Association du patrimoine ferroviaire de l'Outaouais
- ARDA- Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole
- BANQ – Bibliothèque archive nationale du Québec
- BNDT – Banque nationale de données topographiques
- CLD – Centre local de développement
- C.A.P. Naturels – Consultante en aménagement des paysages naturels
- CITQ – Corporation de l'industrie touristique du Québec
- CRDC – Chaire de recherche en développement des collectivités
- CRDT – Centre de recherche sur le développement territorial
- ESRI- Environmental System Research Institute Inc.
- FCMQ – Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- ITC – Inventaire des terres du Canada
- LabMIT - Laboratoire de modélisation et d'intelligence territoriale
- LAU- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- LJP – Louis-Joseph Papineau
- LATINO – L'agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais
- MAMROT – Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation des territoires
- MRC- Municipalité régionale de comté
- NAD- North American Datum (nord).PALÉE – Plan d'action pour l'économie et l'emploi
- PDI – Plan de développement intégré
- RPCQ - Répertoire du patrimoine culturel du Québec
- SAR – Schéma d'aménagement révisé
- SÉPAQ – Société des établissements de plein air du Québec
- SIG- Système d'information géographique
- SIGAT- Système d'information et de gestion en aménagement du territoire
- UQO – Université du Québec en Outaouais
- UTM- Universal Transverse Mercator

Introduction

L'attractivité touristique suscite depuis longtemps l'attention, tant des chercheurs que des acteurs locaux en charge de développer les territoires. Ce phénomène favorise l'émergence de lieux touristiques qui souvent se développent en marge des grands centres (Mont-Tremblant, Cacouna, Montebello). Ces lieux d'abord réservés à l'élite, se transforment pour y accueillir un plus grand nombre de touristes mais toujours ils favorisent la convoitise. Les images véhiculées par les artistes ou dans les guides touristiques, à travers les chansons ou les récits historiques éveillent le sentiment de désir des touristes qui souhaitent se rendre dans cette destination. Mais quels sont ces lieux, comment et pourquoi se développent-ils ainsi? Ce sont des questionnements que tous les acteurs du développement aimeraient bien cerner afin d'en faire un développement profitable ou simplement logique et durable.

Le phénomène touristique est étudié par les chercheurs des différentes sphères des sciences humaines qui tentent, depuis longtemps, d'en extraire un modèle statique permettant de l'appliquer au développement touristique d'un territoire. Toutefois, cette modélisation ne semble pas chose facile. Entre les approches socio-constructivistes comprenant les modèles centro-périphériques et les approches structuralistes, l'artialisation a joué et joue toujours un rôle primordial dans le désir de se lier à cet imaginaire localisé. Mais comment rendre compte ou modéliser les phénomènes d'émergence de lieux touristiques, ces lieux attractifs depuis longtemps?

Les modèles développés n'ont jamais su représenter fidèlement la réalité du fait touristique sur le terrain : un terrain hétérogène au développement touristique irrégulier. « À ce jour, il n'existe pas de modèle touristique global et complet » (Pearce, 1993, p.32, cité par Gagnon, 2004, p.29) « On doit favoriser une approche scientifique en tourisme pour parvenir, si cela est possible, à formuler des théories objectives pouvant mener à des résultats fiables et utilisables dans la pratique courante » (Barbaza, 1988, p.5, cité par Gagnon, 2004, p.17). C'est ce que tente d'instituer la méthodologie de la géomatique structurale appliquée au tourisme qui sera expliquée en détail au chapitre 3. Pour comprendre la diffusion spatiale du tourisme, il est important de saisir l'attractivité des sites ou des lieux. Il faut savoir pourquoi un site est fondamentalement attractif et comment cette attractivité structure-t-elle les territoires?

L'objectif du mémoire de recherche est de présenter **une analyse scientifique des lieux qui sont attractifs à l'aide d'un support cartographique**. Afin d'atteindre cet objectif, nous utiliserons la méthodologie de la géomatique structurale élaborée par Serge Gagnon (2003). Cette méthodologie est une application concrète du concept de la géographie structurale, permettant de modéliser, entre autres, l'attractivité touristique d'un territoire.

La démonstration de cette méthodologie sera faite sur un territoire chargé d'histoire et reconnue comme destination touristique : il s'agit du territoire de la Petite-Nation englobant, entre autres, la municipalité de Montebello. La Petite-Nation, territoire

d'abord privilégié des Algonquins, devient le berceau de la Seigneurie de la Petite-Nation développé par la famille Papineau. Louis-Joseph Papineau y construit son manoir Seigneurial et y invite amis et famille qui arrivent en bateaux par la rivière des Outaouais. Son Manoir ensuite utilisé par le Seignior Club, club privé, attire la classe mondaine de la société. Gens importants et de pouvoir y viennent par la route et en train pour pratiquer leur sport favori ou pour assister à des réunions politiques (Réunion ministère du commerce et de l'industrie, années 1950, Sommet du G7, 1981, Sommet du G8, 2007). Aujourd'hui, la municipalité de Montebello est surtout connue pour son Château en bois rond, et continue d'attirer chaque année plusieurs touristes venant de partout dans le monde. Il ne fait nul doute que le site de Montebello est reconnu comme destination touristique depuis longtemps. Cette image est ancrée dans la mémoire des populations locales mais aussi dans celle des touristes via les photos les peintures, les guides touristiques ou simplement en entendant le nom « Montebello ».

En étudiant et analysant tout le territoire de la Petite-Nation nous nous questionnerons sur la caractérisation de l'attractivité du territoire tout en faisant l'hypothèse que Montebello en serait l'attracteur touristique principal.

Le mémoire de recherche comprend cinq chapitres. La lecture du premier chapitre permettra de bien comprendre la problématique des attracteurs touristiques en lien avec le développement et l'aménagement touristiques des territoires. Les enjeux actuels du tourisme au Québec, en Outaouais et dans le territoire de la Petite-Nation y seront

expliqués et afin de mieux cerner le portrait du tourisme de la Petite-Nation. Après cette mise en contexte, nous verrons, dans le deuxième chapitre, comment l'attractivité touristique est abordée par les auteurs à travers une revue de littérature. Nous y aborderons les approches socio-constructivites et structuralistes, en plus du concept d'artialisation. C'est au chapitre trois que nous détaillerons la méthodologie utilisée : la géomatique structurale du tourisme appliquée au cas de la Petite-Nation. En utilisant la première strate de spatialisation de la géographie structurale (strate géoanthropologique), nous serons en mesure de révéler la nature profonde du territoire et les imaginaires localisés des valeurs paysagères. Cette strate se divise en trois sections que nous présenterons : **la valorisation pionnière** des lieux (représentations anciennes, sites ancestraux, etc.), **la perception actuelle** (photos récentes, images des guides touristiques) et **la vision prospective** (potentiel des affectations) du territoire (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.82). Le choix de la méthode ainsi que ses limites seront explicités. Le chapitre quatre dévoilera le détail des indicateurs inventoriés. Nous en présenterons quelques exemples et montrerons la justification et la pondération de chacun. Finalement, le dernier chapitre sera consacré à la démonstration et à la présentation des résultats et leur interprétation sur support cartographique. Nous présenterons sur carte, la caractérisation des lieux chargés de valeur esthétique et des lieux à vocation plus utilitaire. Ce résultat cartographique nous donnera un portrait plus juste de l'attractivité du territoire de la Petite Nation.

Chapitre 1 – PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre traitera de la problématique générale de l'attractivité touristique en lien avec le développement et l'aménagement touristiques des territoires. Nous constaterons, d'une part, que la thématique a été abordée sous plusieurs angles mais qu'il semble difficile d'en arriver à une théorie scientifique qui reflète la réalité territoriale. D'autre part, nous observerons la façon dont le phénomène s'applique à notre territoire d'étude: la Petite-Nation. Dans cette perspective, nous exposerons les attraits d'importance pour la région, notamment, la station de villégiature de Montebello, berceau du tourisme de la Petite-Nation et de l'Outaouais.

Il sera pertinent d'exposer les enjeux du développement touristique de la Petite-Nation par rapport à ceux de l'Outaouais et du Québec. Nous verrons, comment s'est développé le tourisme dans ces régions et ce qui a attiré les touristes à voyager. La période étudiée couvre une centaine d'années, à savoir : fin du XIXe siècle à aujourd'hui. Évidemment, l'emphase sera mise sur le territoire d'étude (la Petite-Nation) qui sera présenté aux niveaux géographique, historique et touristique.

Voyons maintenant comment s'orientera la recherche en fonction de l'objectif présenté dans la section qui suit.

1.1 OBJECTIF DE LA RECHERCHE

Dans son *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi* (PALÉE) 2003-2005, le *Centre local de développement (CLD) Papineau* précisait que *les études et recherches* étaient un de ses axes de développement majeur afin de permettre une meilleure connaissance du milieu.

« Les études et les recherches font partie intégrante d'une meilleure connaissance d'un territoire. On connaît nos réalités mais souvent on les connaît mal, de façon imprécise qui nous entraîne souvent vers de fausses avenues. La connaissance claire d'un but visé nous permet de l'atteindre de façon plus rapide et sans ambiguïté. Des chiffres précis nous démontrent que notre cheminement est bon ou au contraire, il a besoin d'un réalignement. La connaissance de tous ces phénomènes commence par de bonnes études et de bonnes recherches. » (Plan d'action du CLD Papineau 2003-2005, p.41)

L'objectif de ce mémoire s'oriente dans cette perspective : *présenter une analyse scientifique de l'attractivité touristique de la Petite-Nation avec appui cartographique*. La présentation de cette analyse se concrétisera avec l'aide du cadre théorique de la géographie structurale appliquée au tourisme, élaboré par Serge Gagnon (2003) et d'un système d'information géographique (SIG).

1.2 CONTEXTE DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Certains lieux sont plus fréquentés que d'autres. C'est le cas des plans d'eau, des montagnes, des sites historiques, par exemple. Comment se fait-il que ces lieux soient

plus attractifs que d'autres? Ce sont des questionnements soulevés, entre autres, par Serge Gagnon et Philippe Duhamel:

« Vous est-il arrivé de visiter fréquemment des régions telles que Charlevoix, les Laurentides ou le Saguenay? Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi certains territoires attirent plus que d'autres? » (Gagnon, 2007, p.3)

« Comment ce bourg de montagne [Saint-Gervais-les-Bains] est-il devenu l'une des principales stations touristiques des Alpes françaises? » (Duhamel, 2003, p.37).

L'attractivité touristique est un phénomène complexe mais fondamental dans une ère où le tourisme prend une part importante du marché économique au Québec comme à l'international¹. Spécialement dans les territoires ruraux où le tourisme est souvent un pôle de développement majeur comme c'est le cas de la Petite-Nation en Outaouais (www.papineau.ca). Les élus locaux identifient souvent le tourisme comme l'activité économique clé de leur région. On s'attend trop souvent à ce que l'activité touristique soit salvatrice des régions en déclin économique. Or, Olivier Lazzaroti le mentionne, « *tout ne sera jamais touristique* » (2003, p.266). Il évoque l'idée que si tout peut être touristique, il n'y aurait plus d'avantage à l'être. Les lieux deviennent touristiques parce qu'ils possèdent des singularités et parce que la société leur porte un regard particulier. Alors comment définir cette *singularité*?

¹En 2007, le tourisme est l'activité économique la plus lucrative mais aussi la plus importante de la planète. En atteignant 12% du PIB mondial et 8% de l'emploi (soit 200 millions de personnes concernées), le tourisme est devenu une activité incontournable de l'économie mondiale et ne cesse d'augmenter. En effet, le nombre de touristes est passé de 25 millions en 1950 à 700 millions en 2002, et l'Office Mondial du Tourisme prévoit 1.6 milliard de voyageurs en 2020. (OCDE)

François de Grandpré soutient que la signification que nous donnons aux concepts d'attrait, de produit et d'attraction touristiques peut avoir des conséquences sur la façon dont nous percevons l'activité touristique et la façon dont nous mettons en valeur nos territoires (2007, p.12). Voilà pourquoi il est important de les distinguer et de les comprendre. La clé de compréhension de l'attractivité d'un lieu se trouve-t-elle dans la signification profonde des singularités d'un territoire ? De quelle manière, le fait de comprendre ce phénomène peut-il influencer sur le développement touristique d'un lieu?

L'activité touristique structure le développement, change le paysage et l'environnement, et affecte de façon positive ou négative la population en place. Bref, le tourisme touche autant aux sphères naturelles et physiques qu'à celles culturelles. Des sciences telles la géographie, l'histoire, la sociologie, l'économie et l'écologie s'y intéressent sans toutefois le (tourisme) comprendre entièrement, écrit-on dans plusieurs articles portant sur l'évolution du tourisme dans les sciences (Beudet et Gagnon, 1999, pp. 135-136).

Il semble exister un lien direct entre *attractivité touristique et développement territorial*. En effet, lorsqu'un lieu est qualifié d'attraction, d'attrait, de noyau ou de centre touristique, il est commun d'observer toute une gamme de services développés autour de l'attrait, c'est le cas entre autres de la région de Montebello. Certains mentionnent que c'est à partir de la valeur attractive fondamentale d'un lieu que le développement local ou régional suivrait tandis que d'autres affirment qu'un lieu attractif

résulterait d'un développement touristique voulu et planifié. Philippe Duhamel écrit que l'apparition d'un lieu touristique relève de deux processus précis soit : le lieu existait avant le développement touristique avec ses services, sa population, ses activités (lieu investi par le tourisme) où le tourisme se développe dans des lieux moins valorisés par la société ce qui produit une « mise au monde » du lieu (lieu créé par le tourisme) (2003, p.41). Est-ce qu'un lieu devient attractif par son développement ou l'est-il a priori et il s'en suit un développement? Voilà le dilemme.

Chose certaine, le tourisme évolue, met en scène des paysages et des cultures et offre un podium à des endroits nouveaux mais aussi à des lieux populaires depuis longtemps. C'est le cas, par exemple, de plusieurs lieux de villégiature au Québec. Déjà au XIX^e siècle, les stations de villégiature de Charlevoix, du Bas-Saint-Laurent (Kamouraska, Tadoussac, Métis-sur-Mer) et plus tard des Cantons-de-l'Est ou de l'Outaouais (Montebello) étaient forts populaires et mis en valeur par le tourisme aristocrate et bourgeois (Gagnon, 2003, p.135). Nous réalisons maintenant, que ces stations de villégiature sont toutes aussi populaires sinon qu'elles reflètent toujours cette notoriété passée. Mais comment et pourquoi ces lieux convoités, il y a plus d'un siècle, le sont toujours aujourd'hui? Serge Gagnon avance que l'attractivité est un objet antécédent à la prise en charge par les acteurs d'un lieu, qui sera mis en valeur à *posteriori* par ces derniers.

Gagnon précise que la signification profonde d'un lieu serait chargée de valeurs véhiculées par les artistes. Les paysages appartiendraient à des espaces investis d'une émotion qui capte les regards. Le touriste serait poussé par cette pulsion et le désir de vivre ses émotions. Ces paysages représenteraient l'histoire, la beauté, les valeurs identitaires des communautés. Une des notions de la charte du paysage tel que défini par le Conseil québécois des paysages met justement le doigt sur cette problématique :

« Le paysage est source de création et d'expression. Il sert de lieu de mémoire et de lien avec notre passé dont il importe de préserver les éléments les plus fondamentaux. Un paysage peut être emblématique pour tous les Québécois ou unique à chaque communauté sans qu'il prétende nécessairement être exceptionnel. Le paysage traduit nos préoccupations relatives à la qualité de vie et notre résistance à la banalisation des spécificités territoriales » (charte du paysage québécois, 2000).

Voyons maintenant comment cela se traduit dans les principaux enjeux de l'aménagement et du développement touristique de notre territoire d'étude.

1.3 LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Tel que décrit dans la section précédente, nous avons vu que l'attractivité touristique, bien que peu comprise, façonne le développement d'un territoire. Les lieux attractifs attirent la convoitise des acteurs qui veulent s'approprier ces positions chargées d'émotions et les développer. C'est à l'intérieur de cette section que seront exposés les enjeux du développement touristique actuels et historiques de la Petite-Nation. Le territoire sera vu en détail tant au niveau physique, historique qu'actuel et toujours dans un contexte global incluant le reste de l'Outaouais et du Québec.

1.3.1 LA RÉGION DE LA PETITE-NATION

Le territoire de la Petite-Nation, n'est pas un territoire administratif et sa délimitation n'est pas toujours précise. Il s'agit d'un territoire, de la région de l'Outaouais qui est à la fois touristique et identitaire pour ses habitants. Le territoire et le nom font référence à la « Seigneurie de la Petite-Nation » qui fût développée sous le régime seigneurial (1627-1854) par la famille Papineau. Dès les années 1930, Montebello a été un pôle touristique important avec le Château Montebello tandis que le nord de la région s'est surtout développé autour des lacs (lac Gagnon, lac des Plages, lac Simon) avec une villégiature saisonnière.

En 1979, le gouvernement du Québec crée les Municipalités régionales de comté dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Les délimitations territoriales des MRC de l'Outaouais sont approuvées par le cabinet en 1982 (Gaffield, 1994), et la MRC de Papineau est créée le 1^{er} janvier 1983 (MAMROT). La MRC de Papineau englobe donc la vallée de la rivière Petite-Nation et celle de la rivière la Lièvre. Les deux vallées se sont développées de façon totalement différente. La vallée de la Lièvre fût développée sur le modèle anglo-saxon avec les cantons et la vallée de la Petite-Nation sous le régime seigneurial français.

Depuis la création de la MRC, il y a toujours eu discordes quand à l'appellation du territoire au niveau touristique. Un enjeu d'actualité que vit toujours la Petite-Nation aujourd'hui : s'affirmer comme territoire touristique *Petite-Nation* dans un découpage

administratif qui ne correspond pas au découpage *touristique*. Déjà, en 1981, le territoire publie son premier guide touristique de la Petite-Nation alors que le reste de l'Outaouais n'en possède toujours pas en 1988 (SOTAR). En général, on oscille entre les appellations *Papineau*, *Petite-Nation* ou *Lièvre et Petite-Nation*, qui, selon les documents ou même les années, changent. Par exemple, dans le *Plan de développement touristique de l'Outaouais de 1988*, l'appellation *Lièvre et Petite-Nation* est utilisée alors qu'on utilisait *Papineau* dans celui de 1996 et maintenant Tourisme Outaouais emploie l'appellation *La Lièvre et la Petite-Nation*. Il en est de même pour le *Guide touristique de la Petite-Nation* qui, au cours de l'histoire, a changé de nom selon le climat politique. Bien que cela soit légitime, le fait de changer l'appellation empêche malheureusement le touriste de se créer une image de la région. D'autant plus que *Papineau* ne fait pas l'unanimité au sein des acteurs du développement touristique. Une contrainte au développement du tourisme évoquée dans le *Plan de développement et de diversification économique de la MRC de Papineau (2009)* est : « L'absence d'une entente sur une appellation pour le territoire ».

En 2009, le CLD Papineau et la MRC de Papineau ont conjointement mandaté la firme *Zins Beauchesne et associés* pour faire une étude sur l'appellation touristique de la MRC : *Étude sur une appellation forte et représentative*. L'objectif de l'étude : « Doter la MRC d'une appellation qui sera à la fois représentative de l'ensemble de l'offre touristique du territoire, « vendeuse » au plan touristique et rassembleuse pour la population de l'ensemble de la MRC » (MRC, CLD, 2009, p.2). Les appellations évoquées au cours de l'étude portaient, pour la majorité, le nom *Petite-Nation*. *La Petite-Nation* est ressorti en

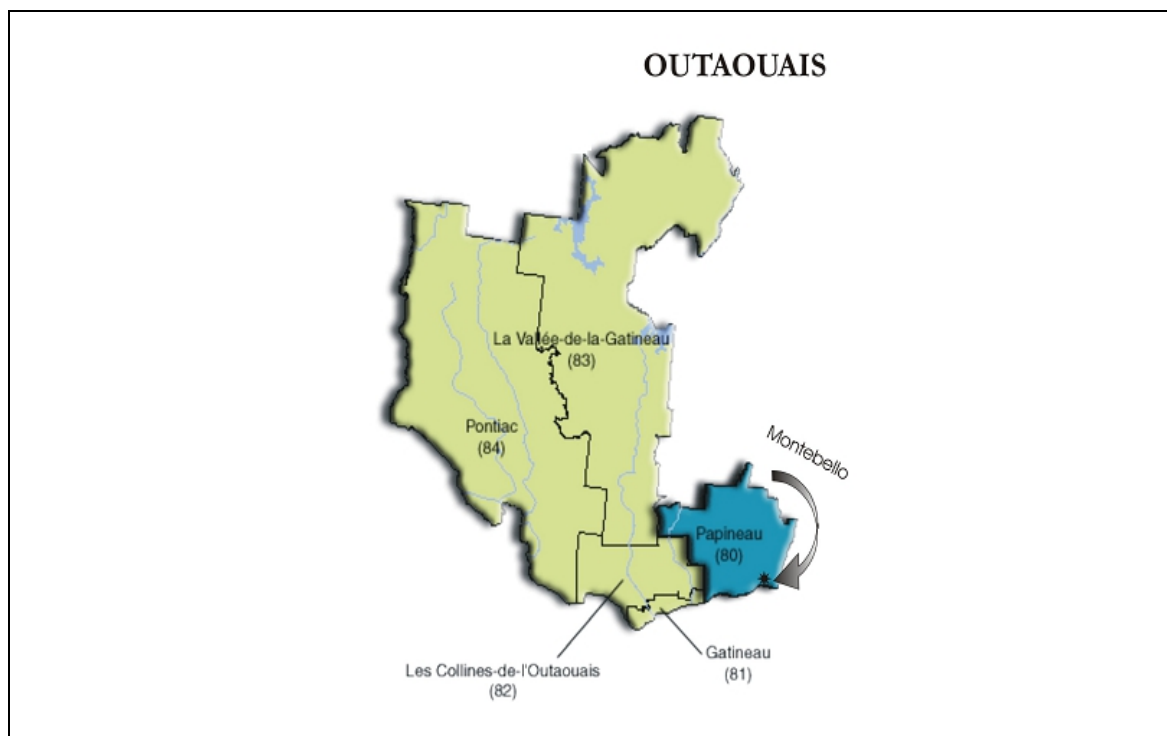
première position. Ce nom reflète bien l'identité profonde du territoire mais il a dû être rejeté car il ne représente pas l'ensemble du territoire de la MRC. L'évolution du nom *Petite-Nation* a évoqué et évoque toujours une histoire, une identité profonde, un territoire à travers les récits, les représentations picturales et les photographies. Il va de soi que les acteurs du développement et la population désirent affecter cette appellation à leur région touristique pour la mettre en valeur auprès des visiteurs.

Outre les débats concernant son appellation, comment s'est développé le tourisme de la Petite-Nation au cours de l'histoire? Quels ont été les lieux importants? En regard de son histoire, nous constaterons que le territoire, spécialement autour de Montebello, a orienté son créneau de développement vers le tourisme, surtout par la présence du Château Montebello et du manoir Papineau, tous les deux étant adjacents. Avant de creuser plus profondément dans l'identité de la région, nous commencerons par une description physique et géographique.

1.3.2 DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

La Petite-Nation est comprise à l'intérieur des limites de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Papineau (2 961, 47 km²) qui est composée de 24 municipalités et qui occupe la partie est de la région administrative de l'Outaouais (MAMROT, 2010). Outre la MRC de Papineau, l'Outaouais compte 4 autres territoires : la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la MRC du Pontiac, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et la ville de Gatineau.

:

CARTE 1.1 LIMITES ADMINISTRATIVES DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Source : MAMROT

La carte 1.1 montre les cinq territoires de la région de l'Outaouais, incluant celui de Papineau où se trouve la municipalité de Montebello, petite municipalité de 971 habitants et de 7,95 km² de superficie.

La MRC de Papineau est bordée à l'est et au nord par la région administrative des Laurentides, à l'ouest par la ville de Gatineau et la MRC des Collines-de- l'Outaouais et au sud par la rivière des Outaouais puis par la province de l'Ontario. Les habitants de la MRC de Papineau localisent souvent leur région dans le triangle formé par les villes de Montréal, Ottawa/Gatineau et Mont-Tremblant. .

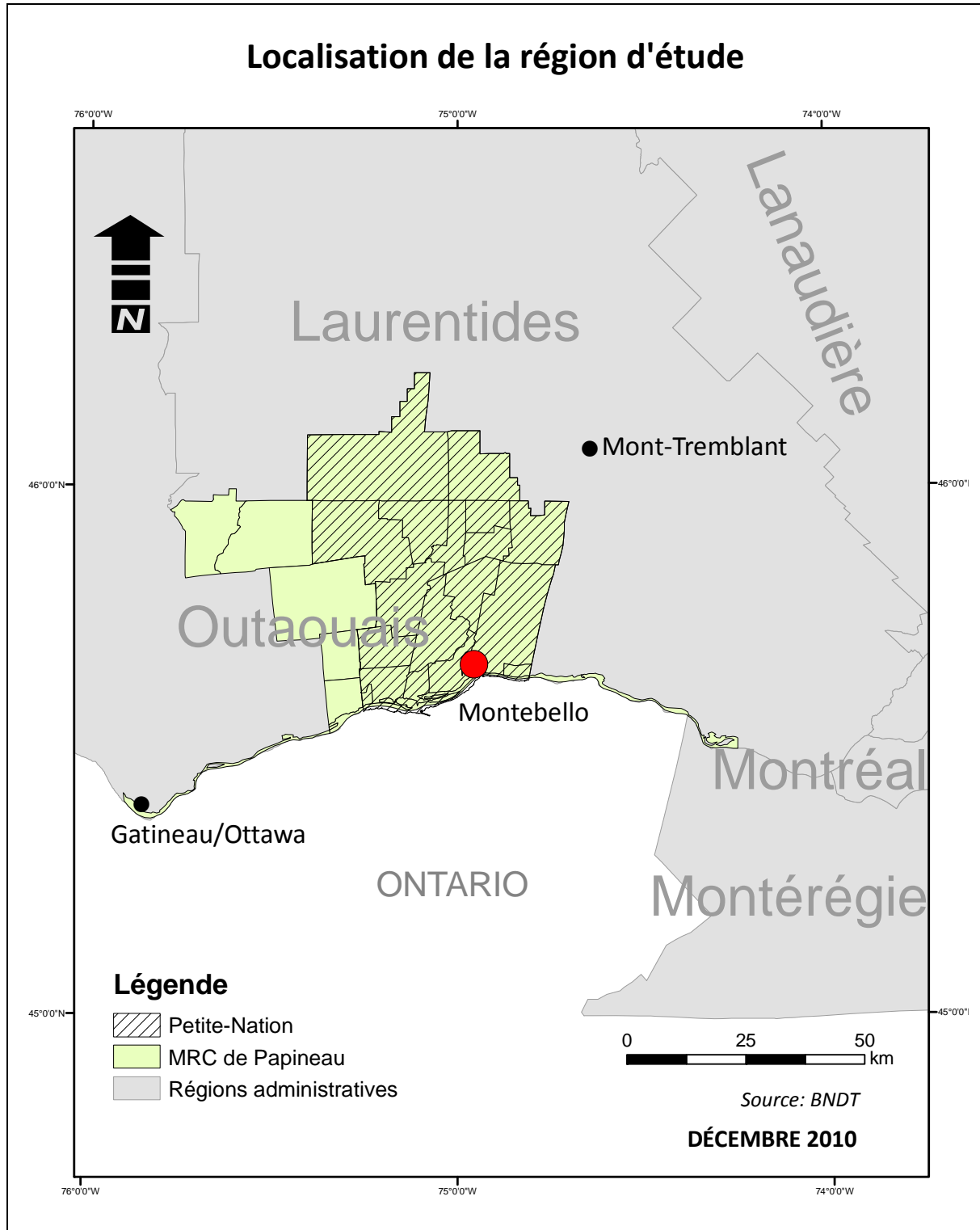
Montebello est donc située au nord de la rivière des Outaouais à mi-chemin entre Montréal (134 km) et Gatineau/Ottawa (76 km)². La carte ci-dessous (carte 1.2) localise le territoire de la MRC de Papineau. La partie hachurée représente le territoire de la Petite-Nation.

Au niveau de sa géographie physique, le sud de la région s'est développé sur la bande des terres fertiles du St-Laurent entre la rivière des Outaouais et les collines du Bouclier canadien. Lorsque la mer de Champlain s'est retirée, il y a 8200 ans, elle y a déposée des sédiments riches en argiles qui en font des terres fertiles. Cette mince bande de territoire qui appartient à la région physiographique de Basses Terres du Saint-Laurent correspond à la zone agricole du territoire de la Petite-Nation (www.papineau.ca).

Le nord de la région (Petite-Nation) comprend plusieurs environnements lacustres avec ses principaux lacs que sont les lacs Gagnon, Simon et des Plages. On y retrouve les collines du Bouclier canadien, un des plus anciens socles rocheux structural de la planète. C'est également au nord qu'on retrouve les forêts et les zones de villégiature. (www.papineau.ca).

Quant aux cours d'eau principaux, deux rivières sont d'importance majeure : la rivière de la Petite-Nation qui traverse le territoire du nord au sud puis la majestueuse rivière des Outaouais qui coule au sud du territoire d'ouest en est.

² www.quebec511.gouv.qc.ca (consulté le 4 février 2009)

CARTE 1.2 LOCALISATION DU TERRITOIRE

Voici comment le frère Chamberland, auteur de l'ouvrage *Histoire de Montebello* décrivait la région :

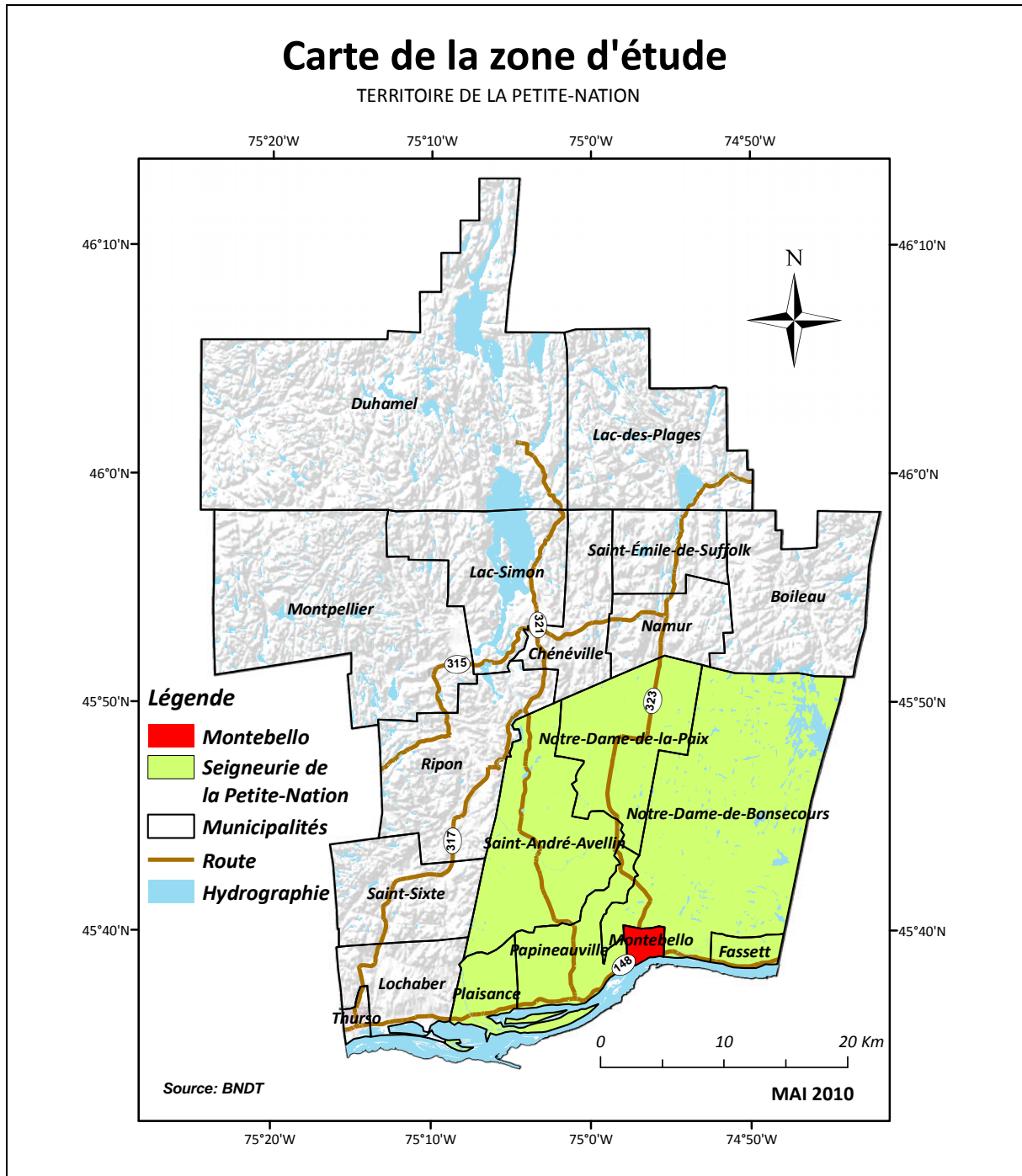
« La ligne horizontal des terres d'alluvion est interrompue à cinquante arpents, en moyenne, de l'Ottawa, par les premières arrêtes des Laurentides, ce qui forme une langue de terre basse et unie très productive, ombragée par de beaux ormes, bien égouttée et généralement sans roches. Au nord de cette langue de terre, le sol est accidenté par des montagnes et des collines de peu d'élévation, il est plus léger mais fertile [...] Somme toute, si nous retranchons soixante mille arpents, environ, du franc-alleu, qui sont impropres à la culture mais d'une grande valeur pour le bois de construction et de chauffage, le sol est partout fertile et généralement très fertile. » (1929, p.36)

1.4. TERRITOIRE D'ÉTUDE : LA PETITE-NATION

La carte de la zone d'étude (carte 1.3) montre le territoire étudié avec les divisions des municipalités.

On y voit également le territoire de l'ancienne seigneurie (en vert) et la municipalité de Montebello (en rouge). La Petite-Nation englobe un territoire beaucoup plus grand que l'initiale seigneurie de la Petite-Nation. Les municipalités de Ripon, Namur, St-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages, Chénéville, Duhamel, Lac-Simon, Montpellier, Saint-Sixte, Boileau et Thurso sont aussi comprises dans la région touristique de la Petite-Nation. Ces municipalités s'identifient à ce nom car la rivière du même nom traverse et sillonne celles-ci et parce que les Oueskarinis (les petites nations) remontaient cette rivière pour atteindre leurs quartiers d'hiver. (Ottawa River Heritage Designation Committee, 2005, p.24)

CARTE 1.3 CARTE DE LA PETITE-NATION



Le territoire étudié dans le cadre de ce mémoire de recherche (voir carte 1.3) comprend donc 19 municipalités de la MRC de Papineau sur 24, qui sont présentées au tableau 1.1. Il est à noter que la rivière de la Petite-Nation et celle des Outaouais entre les municipalités de Fassett et de Thurso sont également comprises dans la zone d'étude.

TABLEAU 1.1 LISTE DES MUNICIPALITÉS SÉLECTIONNÉES

Boileau	Montebello	Plaisance
Chénéville	Montpellier	Ripon
Duhamel	Namur	Saint-André-Avellin
Fassett	Notre-Dame de-Bonsecours	Saint-Émile-de-Suffolk
Lac-des-Plages	Notre-Dame-de-la-Paix	Saint-Sixte
Lac-Simon	Papineauville	Thurso
Lochaber canton		

1.4.1 HISTOIRE DE LA PETITE-NATION

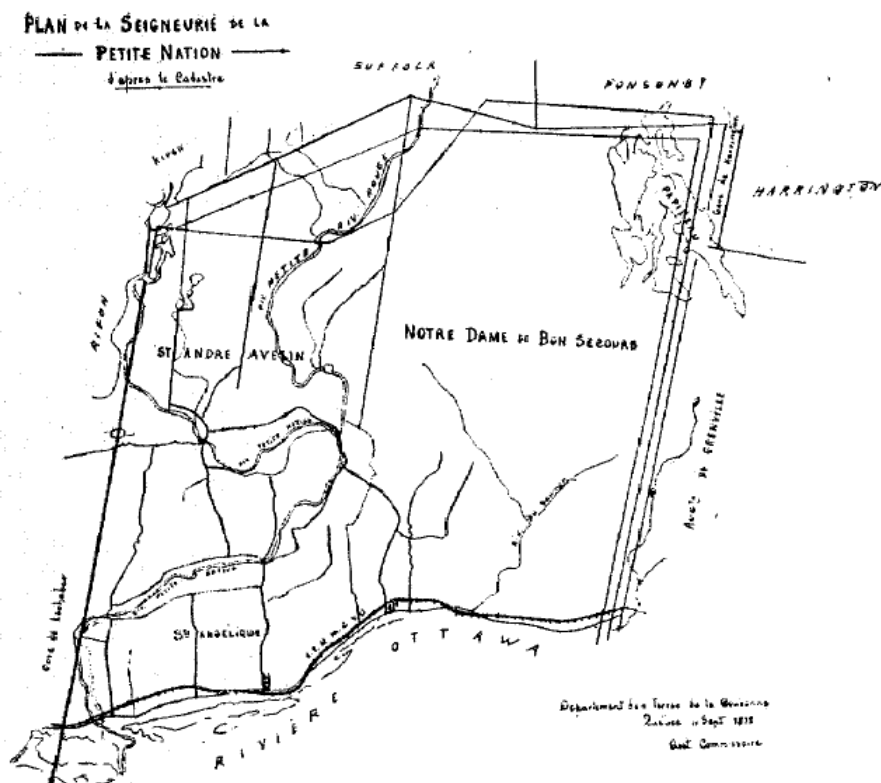
Le nom *Petite-Nation* provient d'une traduction d'un terme algonquien. Lorsque Samuel de Champlain découvre le territoire en 1613, il fait la rencontre des Algonquiens de la région, communément appelés les Oueskarinis, qui se traduit par gens de la petite nation (Frère Chamberland, 1929, p.22). Le territoire est leur lieu de chasse et de cueillette. C'est aussi un lieu de commerce. Champlain évoque les Ouescharini et décrit, sans la nommer, la rivière (Petite-Nation) de cette façon :

« Ainsi nous nous separasmes : & continuant nostre route à mont ladite riviere, en trouvasmes une autre fort belle & spacieuse, qui vient d'une nation appellée Ouescharini, lesquels se tiennent au nort d'icelle, & à 4. journées de l'entrée. » (Commission de toponymie du Québec).

Déjà, le lieu est doté d'un esthétisme qui reste gravé dans l'histoire.

Quelque, 200 ans plus tard, soit en 1803, Joseph Papineau (père), arpenteur, notaire et politicien, achète la seigneurie de la Petite-Nation du Séminaire et Chapitre de Québec (Lamarche, 2003, p.183). Le territoire (carte 1.4) sert d'abord de lieu d'exploitation pour la ressource forestière.

CARTE 1.4 CARTE DE LA SEIGNEURIE DE LA PETITE-NATION

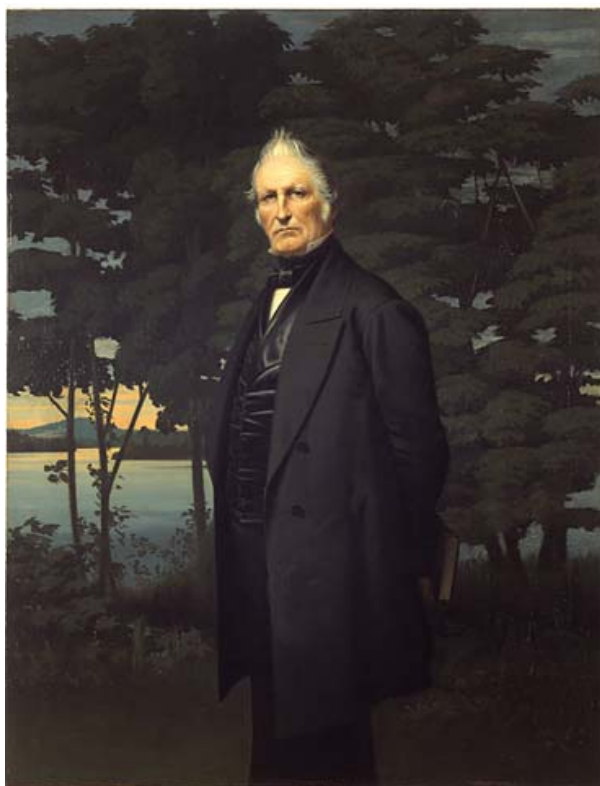


Source: *Histoire de Montebello*, 1929, p.17

Louis-Joseph Papineau (fils) devient acquéreur du domaine en 1817. Il confie le bon fonctionnement de la seigneurie à son frère Denis-Benjamin Papineau jusqu'à ce qu'il (Louis-Joseph) s'y installe en 1850. Le seigneur Louis-Joseph Papineau (photo 1.1)

entreprenant la construction de son Manoir en 1846. Sa résidence seigneuriale (photo 1.2), construite à Montebello, sur le cap Bon secours, surplombe la rivière des Outaouais. La famille Papineau y passe leur première nuit en 1850. À ce moment, la seigneurie compte 3289 habitants occupant environ 30 % de la superficie totale du territoire (Pars Canada).

PHOTO 1.1 PEINTURE DE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU SUR LE CAP BONSECOURS EN 1858



© Musée national des beaux-arts du Québec, 52.58, Legs Caroline R. Papineau

L'abbé Michel Chamberland décrit l'emplacement de la seigneurie de la Petite-Nation et du manoir seigneurial comme suit :

« ...la terre au sud par la rivière des Outaouais; au nord, par les cantons de Ponsonby, Suffolk et Ripon; à l'est, par les cantons de Grenville et Harrington; à l'ouest par les cantons de Ripon et Lochaber. L'espace compris dans ces limites a une largeur de cinq lieues sur une égale profondeur, ce qui donne une superficie de

185, 840 arpents...Le manoir seigneurial est situé à la latitude 45 degrés et 35 minutes au nord et à la longitude 77 degrés et 22 minutes de Paris. La distance, pour Ottawa, est 38 milles par terre et 42 milles par eau. La distance, pour Montréal, est 79 milles par terre et 68 milles par eau. », (1929, p.35).

PHOTO 1.2 PEINTURE DU MANOIR PAPINEAU, VERS 1886



SOURCE : Bibliothèque et Archives Canada, no d'acc 1947-6-1, Stratton, Lily

À sa mort, en 1871, le manoir est légué à son fils Amédée Papineau qui gère le manoir dans le même esprit que son père. Il fait construire un étage de plus à la bibliothèque, ajoute un salon (le salon bleu) qu'il décore d'œuvres d'art et un fumoir dans la tour de la serre. Il demeure usufruitier du domaine pendant 22 ans (1871-1903), où il

ajoute également le musée familial qui contient divers objets; portraits de famille, tableaux, sculptures, souvenirs de voyage (Parc Canada).

La municipalité de Montebello est fondée en 1878 comme le désirait Louis-Joseph Papineau. Il semble que Louis-Joseph choisit ce nom en l'honneur de son ami français, le duc Napoléon-Auguste de Montebello. Une autre hypothèse l'expliquerait par la ressemblance des paysages de Montebello avec ceux de la municipalité du même nom en Lombardie, Italie (Commission de toponymie du Québec et Le jeu du patrimoine, MRC de Papineau).

En 1903, Amédée Papineau lègue le manoir à son fils, Louis-Joseph III, qui meurt l'année suivante. Son épouse, Caroline Rogers Papineau et ses quatre fils habitent le manoir. Le Domaine Papineau reste dans la famille jusqu'en 1929. Éprouvant des difficultés financières, la famille se départit de la plupart des livres de la bibliothèque, lors d'une vente à l'encan en 1922. Ne pouvant plus assumer les coûts d'entretien, les Papineau se résignent à vendre le domaine, le manoir et ses dépendances, le 23 septembre 1929 (Parcs Canada).

C'est Harold Saddlemire un Suisse-Américain propriétaire d'un petit centre de plein air dans le Maine : Lucerne-in-Maine qui achète le manoir et ses dépendances et qui chérit le rêve de faire un club de loisirs privé pour hommes d'affaires et politiciens. Il nomme son projet Lucerne-in-Quebec Community Association Limited. Il s'entoure de gens riches

et influents et malgré la conjoncture économique de l'époque (crash de 1929), y fait construire le plus gros hôtel en bois rond du monde inspiré à la fois des constructions scandinaves et des grands hôtels des Alpes suisses (photo 1.3). La construction emploie près de 3500 hommes et en trois mois l'hôtel est construit.

PHOTO 1.3 LE CHÂTEAU EN BOIS ROND



Source: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CP 1057

« À la fin de juin (1930), la Marina accueille les premiers bateaux; début juillet, la première équipe de golfeurs envahit le rez-de-chaussée de l'édifice puis se lance à la conquête des dix-huit trous de Stanley Thompson. La piscine est ouverte le 11 juillet. À l'automne, au lac du Poisson Blanc, les gardiens de la Truitière entrent dans leurs quartiers résidentiels; durant l'hiver, du haut d'une plate-forme en acier de 143 pieds, les champions de ski sautent dans la vallée. Le 5 décembre sur deux couches de glace, les amateurs de curling envahissent leur immeuble. Quatorze milles plus loin, à l'été, l'accès à neuf cabines situées au lac Papineau (devenu lac Commandant), s'ouvre dans la forêt que surveillent depuis un an les rangers de

Montebello, au travers de sentiers d'une longueur de 83 milles » (Lamarche, 2003, p.112-113.)³.

En 1933, le projet est rebaptisé Seigniory Club (www.fairmont.com). S'inscrivant dans le contexte du développement de la villégiature au Canada, la présence de l'hôtel favorisa l'essor de l'industrie touristique dans la région. Le Seigniory Club y fait des aménagements tels des chemins de promenade et des pistes équestres et préconise la pelouse et un décor floral à la place du potager. Quant au manoir, il passa de résidence familiale à un bâtiment de loisir et d'agrément pour les membres du club.

Durant 40 ans, le Seigniory Club accueille plusieurs personnalités (Bing Crosby, Perry Como, Camilien Houde et sa famille, etc.) et offre aux membres un lieu de villégiature et de loisirs incluant 228 chambres et des courts de tennis, saut à ski, piscine, curling, etc. En 1970, c'est le Canadian Pacific Hotels (CP Hotels), division de Canadian Pacific Railway (CPR) qui gère le château et la réserve Kenauk⁴. L'hôtel, devenu Château Montebello est alors ouvert au grand public (Lamarche, C., Lamarche, J., 2003). En 1974, les héritiers de Papineau font don de la Chapelle funéraire Patrimoine Canada et l'année suivante, la Chapelle et le Manoir sont classés au registre des biens culturels du Québec.

³ Pour des photographies de la construction du Château Montebello, voir *La fascinante histoire du Fairmont Le Château Montebello*, de Claude et Jacques Lamarche, pp. 96 à 103.

⁴ La réserve Kenauk est un terrain boisé situé au nord de Montebello. C'est le terrain de jeux des membres du club qui y pratiquent la chasse, la pêche, le ski, etc.

PHOTO 1.4 VUE AÉRIENNE DES INSTALLATIONS DU FAIRMONT LE CHÂTEAU MONTEBELLO



Source : <http://www.fairmontmeetings.com/montebello>

Hôte du dernier sommet annuel des chefs de gouvernement nord-américain en 2007, Fairmont Le Château Montebello (photo 1.4) se distingue par ses nombreuses activités disponibles sur le site. Le centre des congrès du Fairmont Le Château Montebello a reçu un certain nombre de conférences historiques, dont le Sommet Économique International de 1981 qui réunissait des personnalités aussi célèbres que Ronald Reagan, François Mitterrand, Pierre Trudeau et Margaret Thatcher, et en 1983, la réunion de Bildeberg, la rencontre de l'OTAN (<http://www.fairmont.com>) et la rencontre du Sommet économique en 2007.

En 1999, CPR fait l'acquisition de *Fairmont Hotels*. Dans la foulée de l'entente intervenue entre Parcs Canada et la Corporation hôtelière Canadien Pacifique (Fairmont –

Le Château Montebello) en 1993, les terrains englobant le cap Bonsecours ainsi que des parcelles situées de part et d'autre de l'allée seigneuriale et du chemin du cap ont été cédés à Parcs Canada sous emphytéose jusqu'en 2035. Fairmont – Le Château Montebello a conservé la maison du jardinier de même que certaines parcelles de terrain jugées nécessaires à la poursuite de ses opérations (Parcs Canada).

Passons maintenant spécifiquement aux enjeux du développement touristique de notre territoire d'étude.

1.5 LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA PETITE-NATION

Le tourisme de la Petite-Nation, comme ailleurs, est pratiqué par les classes aristocrate et bourgeoise. Le tourisme aristocratique de la fin du XVIIIe au début du XIXe siècle se décrit comme suit: "*Il [le tourisme] se fait dans des localités réputées, appelés stations, constituées en marge de la vie des indigènes: c'est seulement à un certain moment de l'année qu'il est élégant de se trouver ici ou ailleurs.* » (Boyer, 1996, p. 71). L'avènement du romantisme donne ainsi le coup d'envoi, la « nature » étant considérée comme salvatrice et son contact sera par conséquent recherché par les individus (Gagnon, 2003, p.52)

Au Québec, le tourisme s'est d'abord développé sur des sites reconnus pour la beauté de leurs paysages, pour les vertus de leur environnement (le grand air de la montagne ou du fleuve et de la mer) et pour leur accessibilité (par bateau et surtout par

train). Dans les années 1870-1890, déjà des touristes Américains et Ontariens venaient faire des croisières sur le Saguenay. Marcel Paquet, auteur de *Villégiature et tourisme au Québec – 1800-1910 (Tome 1)* indique qu'à cette époque 3 à 4 bateaux contenant quelques centaines de touristes partaient chaque semaine à la découverte de paysages magnifiques du fjord du Saguenay et à la recherche d'air pur (www.histoirecanada.ca). Au début du XXe siècle, les grandes stations de villégiature telles Sainte-Agathe-des-Monts, North Hatley, Cacouna, Murray Bay, le Seignior Club de Montebello, le Manoir Richelieu, le Mont-Tremblant et le Château Frontenac attirent la bourgeoisie des agglomérations du nord-est des États-Unis, de Montréal et Toronto (www.heritagecanada.ca, Beaudet 1999). Ces touristes bien nantis désirent fuir la chaleur étouffante de la ville et son environnement de plus en plus insalubre et avoir accès à la nature. Ainsi, se sont d'abord les stations de villégiature haut de gamme qui se développent dans des lieux aux paysages d'une valeur exceptionnelle, d'abord par voie maritime avec les bateaux à vapeur, ensuite par train et finalement par le réseau routier avec l'essor de l'automobile.

Ces stations de villégiature, souvent développées par les compagnies maritimes et ferroviaires elles-mêmes, attirent ces touristes bien nantis par leur positionnement géographique en pleine nature (Prévost, 1995, p.15). Ces paysages sont également suggérés par les représentations magnifiées par les artistes. Ils deviennent des objets de désir avant même que les touristes ne les voient *in situ*.

PHOTO 1.5 BATEAU EN FACE DE LA RÉSIDENCE DE PAPINEAU, DEPUIS LA RIVIÈRE OTTAWA (MAI 1854)



Source : William Austin fonds, Library and Archives Canada, Acc. No. 1983-46-2

Ces représentations picturales suscitent la convoitise des acteurs bourgeois qui désirent s'appropriier le lieu (Beaudet, Gagnon, 1999). La photo 1.5 démontre bien le lien entre l'avènement des bateaux « blancs » et le site de Montebello. L'attrait est bien sûr le paysage, le panorama (plan d'eau, montagne) mais il faut également que le lieu soit accessible et aménagé.

Le développement des moyens de transports favorise donc l'ouverture du tourisme à des endroits jusqu'ici inaccessibles. En 1877, un chemin de fer reliant Hull à Montréal vient accentuer le développement de la région. Ce moyen de transport s'ajoute

au réseau de bateaux à vapeur dont les quais principaux se trouvent à Montebello, Papineauville et Thurso. Duhamel mentionne que les moyens de transport sont liés au tourisme mais n'expliquent pas à eux seuls la mise en tourisme. Le train par exemple, a permis l'ouverture de lieux touristiques bien qu'au départ sa raison d'être est plus de relier la ressource (bois, minerai, etc.) aux usines. Il mentionne toutefois que certains lieux touristiques apparaissent grâce au chemin de fer. (Duhamel, 2003).

Au Québec, le train, donne accès à la campagne rurale du Québec. D'abord construit pour l'industrie du bois, comme le mentionne Duhamel, le réseau ferroviaire favorise l'émergence d'un tourisme saisonnier et de fin de semaine. C'est le cas notamment dans les Laurentides avec le P'tit train du Nord qui favorise le développement des stations de villégiature de ski telles que Greyrock, St-Sauveur, Ste-Agathe, Val-David, Mont-Tremblant, l'Estérel, Lac-Nominingue.

« En 1928, les Laurentides comptent 1639 km de pistes de Ski. Pour répondre à la demande sans cesse grandissante des citoyens pour ce sport, le Canadien Pacifique va implanter son fameux train des neiges. Le P'tit Train du Nord connaît un succès sans précédent. La demande est telle qu'il faudra jusqu'à 30 trains par fin de semaine pour transporter les nombreux skieurs avides de grande nature et animés d'un goût de la fête quittent chaque week-end Montréal et viennent s'adonner à la pratique du ski, nouveau sport en vogue. » (La Quinze nord.com)

En Outaouais, le Canadien Pacifique inaugure en 1904 son premier train de voyageur d'Ottawa à Alcouve. C'est alors que le tourisme envahit la région. « L'arrivée du chemin de fer ouvre la vallée de la Gatineau au tourisme saisonnier. Le village de Wakefield est reconnu, dès 1910 comme un centre de villégiature couru par les résidents

d'Ottawa qui y construisent ou louent des maisons d'été » (Gaffield, 1994, p.417). La vallée de la Gatineau devient également une destination de choix, pour ses pistes de ski durant la saison hivernale.

C'est finalement le développement du réseau routier et l'accessibilité à l'automobile qui ouvre le marché du tourisme à la classe moyenne. Afin de favoriser l'ouverture du territoire québécois, le gouvernement du Québec adopte la *Loi des bons chemins* (ou *Good Road Policy*) en 1911 et entreprend la construction d'un réseau routier de plus de 500 km. De 1923 à 1933, le gouvernement produit un premier instrument promotionnel, soit le *Bulletin officiel du ministère de la Voirie*, qui sert à informer les touristes des conditions routières. Ensuite on voit apparaître des publications de promotion touristique dont le fameux « Tour de la Gaspésie » où le mode de vie rural québécois est mis en tourisme. L'Outaouais n'échappe pas à cette vague de développement du réseau routier, d'ailleurs un des circuits développé par l'État fait la boucle Montréal, Mont-Laurier, Hull, en passant par Montebello (BanQ, Gagnon 2003, Prévost, 1995).

Dans les années 1930, alors que les principaux villages de la région (Thurso, Papineauville et même Masson et Buckingham) concentrent leur activité économique sur l'industrie forestière, Montebello oriente son développement vers le tourisme avec le Seigniory Club (Gaffield, 1994 et Gagnon, 2003). Au début des années 1940, le développement touristique commence à apparaître dans le nord de la région de la Petite-

Nation, particulièrement autour des lacs Simon et des Plages (proposition d'aménagement de la MRC de Papineau, 1986).

Jusqu'aux années 1980, l'État est très présent et intervient massivement au niveau du tourisme et du développement du territoire.

« De 1945 à 1975, on assiste d'ailleurs au passage d'un tourisme d'élite à un tourisme de masse. La construction des premières autoroutes, à la fin des années 1950, permettra également de réduire le temps d'accès à certaines destinations les plus éloignées. De fait, les clubs de chasse et de pêche se multiplieront entre 1950 et 1966. La villa bourgeoise des grandes stations estivales, est remplacée par le petit chalet d'été au bord d'un lac, d'une rivière ou sur les rives du fleuve [...] Créé en 1961, le ministère du Tourisme interviendra directement dans l'aménagement des espaces et des installations récréotouristiques tels que les marinas, les terrains de camping, les haltes routières, les centres de ski alpin ou encore les centres d'interprétation [...] le réseau des parcs provinciaux et fédéraux, des réserves fauniques, des zones d'exploitation contrôlées (ZEC) et des pourvoiries. [...] depuis les années 1980, les aménagements récréatifs linéaires, à savoir les sentiers de randonnée pédestre, les pistes cyclables et de ski de fond ainsi que les sentiers de motoneige... » (BanQ)

Depuis 1980, on remarque le désengagement de l'État au niveau touristique. La multiplication des mêmes types aménagements saupoudrés un peu partout sur le territoire québécois a considérablement réduit la valeur accordée à ces sites. Serge Gagnon utilise le terme *décret de valeur* dans la mesure où la valeur de la position est décrétée, contrairement à l'investissement de valeur accordée à certains endroits. « Ce dessaisissement [de l'État] rend compte, au fond, de la catégorisation subjective (occupationnelle) au regard de la catégorisation structurale (positionnelle)... » (Gagnon, 2003, p.318).

En 1988, le *Plan de développement touristique de l'Outaouais* identifiait les pourvoiries, les cours d'eau (pour la villégiature et la pêche) et particulièrement la rivière des Outaouais, comme points forts et potentiels de la région. Le document mentionne également des éléments patrimoniaux tels le Manoir Louis-Joseph Papineau et les ensembles architecturaux de Buckingham, Wakefield, Shawville, etc. et des éléments naturels comme les chutes de la rivière Coulonge, les chutes de Plaisance et de celles de la Chaudière. On y souligne également l'importance de deux pôles majeurs : le pôle de Montebello et le pôle Gatineau, Hull, Aylmer qu'il faudrait développer⁵.

Quant aux faiblesses de la région, on indique la dispersion des attraits ainsi que le nombre réduit d'attrait touristiques majeurs. Outre le Château Montebello, le Parc de la Gatineau et les activités de chasse et pêche, la clientèle montréalaise n'associe pas l'Outaouais à un attrait majeur. Le réseau routier, par son manque d'autoroute constitue également une faiblesse au développement touristique.

Rappelons l'importance de l'imaginaire et de la perception du touriste dans la décision de se joindre à une destination. L'ATO souligne que l'Outaouais est mal connue et que les gens en ont une fausse perception.

En 1996, le *Plan de développement touristique de l'Outaouais* se veut surtout un état d'avancement des réalisations du plan de 1988. On y reprend l'importance d'une

⁵ Il est à noter qu'en 1988, Gatineau n'est pas fusionnée. La ville de Gatineau est née de la fusion municipale de Hull, Gatineau, Aylmer, Masson-Angers et Buckingham, le 1er janvier 2002. (<http://www.gatineau.ca>).

autoroute et de développer le corridor de la rivière de la Petite-Nation en plus de favoriser la consolidation des centres de villégiatures de Montebello et de Wakefield. Une nouvelle donne semble émerger : le développement des sentiers récréatifs, spécialement avec l'annonce du gouvernement du Québec de son intention de réaliser la Route verte. Pour la « zone de Papineau »⁶, les produits touristiques vedette sont le Château Montebello, le Manoir Louis-Joseph Papineau, le domaine Oméga, le lac Simon, le lac des Plages et la rivière Petite-Nation.

D'après l'étude du CLD Papineau, *Réflexion sur le marketing touristique*, réalisée en 2007 par le *Groupe DBSF*, les principaux sites et attraits visités de la Petit-Nation sont: le Château Montebello (44 %), le Parc Omega (20%), les Chutes de Plaisance (7%), le Lieu historique national de Louis-Joseph Papineau (4 %) et le Parc National de Plaisance (5 %). De plus, le motif principal du choix de la région est *pour la beauté du paysage et la nature* (30%), *la proximité du domicile* (20%), *parce que ma famille y est* (13%), *pour voir le Château Montebello* (10%), *la proximité d'Ottawa* (9%).

Outre les études et sondages réalisés auprès de la clientèle touristique, les acteurs du développement local et régional et les décideurs ont souvent dit et écrit que Montebello est un pôle touristique majeur de la région de l'Outaouais et plus précisément de la Petite-Nation avec des images de marque comme le Château Montebello et le Manoir Papineau.

⁶ Dans le plan de 1988, le territoire était appelé " La Lièvre et la Petite-Nation"

« Priorités 2010 - Montebello : pôle touristique de la MRC » (CLD Papineau, Rapport annuel 2009)

« Les acquis : des produits d'appel comme le Château Montebello [...] Des attraits de grande envergure comme : Le lieu historique national de Parc Canada, le Manoir Louis-Joseph Papineau. » (Plan stratégique de marketing touristique de la MRC de Papineau, 2002, p.45)

« Il va sans dire que la très grande importance de Montebello se doit d'être soulignée. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner la présence du Château Montebello. Ajoutons simplement que l'on trouve aussi l'historique manoir Louis-Joseph Papineau... » (Proposition d'aménagement de la MRC de Papineau, 1986, p.34)

Selon Tourisme Québec les tendances touristiques d'aujourd'hui sont plutôt axées vers le tourisme nature (sport, piste cyclables, aventure, lacs, rivières) avec des hébergements de types *bed and breakfast* et hôtel de villégiature. On assiste beaucoup, entre autres avec les pistes cyclables, à un développement de circuit proposé au touriste.

Le circuit de la *Route du fleuve* représente bien cette tendance :

« La [Route du Fleuve](#), c'est un défilé de paysages grandioses dans la région de Charlevoix. Berceau de la villégiature au Canada, prisée des artistes peintres, déclarée " Réserve mondiale de biosphère " par l'UNESCO, cette région recèle des beautés naturelles. Il faut dire qu'un météorite de deux kilomètres de diamètre y a atterri il y a 350 millions d'années, y découpant de fabuleuses montagnes qui se jettent maintenant dans le Saint-Laurent (Tourisme Québec).

Du côté Outaouais on suit également la tendance avec l'Outaouais fluvial qui est une cible stratégique de l'entente cadre, une priorité stratégique du Plan de développement de la CRÉO 2007-2010, une des stratégies inscrite dans l'étude sur le tourisme culturel en Outaouais 2004 et des SAR des MRC de l'Outaouais.

« Le concept de l'Outaouais fluvial constitue une des premières approches intégrées majeures à être véhiculée au Québec par un groupe de MRC. Il amalgame plusieurs dimensions telles que le nautisme, la protection des berges,

les villes et villages riverains, les habitats fauniques, les paysages, les sentiers récréatifs, les espaces naturels, la culture, le patrimoine et toute la gestion des espaces publics. Elle permet également de raviver la fonction des rivières comme support à la communication, d'assurer une mise en valeur globale des couloirs fluviaux dans le respect du paysage et dans une perspective de développement durable, et enfin de positionner l'Outaouais en tant qu'importante destination pour le nautisme touristique en Amérique du Nord. Par leur beauté et leurs ressources que Champlain se plaisait à décrire, la rivière des Outaouais et ses affluents méritent encore, 400 ans plus tard, toute l'attention de l'ensemble des intervenants. Ainsi, quoi de plus normal que les schémas d'aménagement révisés et la coordination des instances régionales de l'Outaouais servent d'assise à un concept fluvial d'envergure ! » (Bissonnette, 2000, p. 7-8)

Bref, il nous est possible d'observer que les enjeux du développement touristique et le contexte de l'attractivité de la région de la Petite-Nation ne sont pas déconnectés de ceux du reste du Québec. Mais qu'est-ce qui est attractif et qui pousse un touriste à vouloir visiter un lieu précis de la Petite-Nation? Quels sont les lieux attractifs fondamentaux? Est-ce que les orientations du développement touristique ont raison de mettre Montebello en avant plan? Existe-t-il un modèle qui puisse cerner les attracteurs touristiques d'un territoire? Pourquoi ces hauts lieux de tourisme et de villégiature sont-ils si appréciés et désirés? Ce sont les interrogations auxquelles nous tenterons de répondre à l'intérieur de ce mémoire de recherche

Nous avons mentionné que les touristes, dans la quête de romantisme ont été guidés par les paysages représentés par les artistes. Nous mettrons l'emphase sur l'importance de l'art dans le développement des paysages et sites touristiques.

Nous verrons également qu'aujourd'hui, avec les notions d'environnement et de tourisme durable, que nous assistons à un retour aux sources ou une reconquête des positions passées (Beaudet 1999, cité par Gagnon 2003 p.321). Ainsi, que l'on parle d'injection massive d'argent au Mont-Tremblant ou au Manoir Richelieu ou encore de réappropriation des voies ferrées pour les transformer en sentiers récréatifs, Serge Gagnon s'interroge sur ce retour aux sources, au XIXe siècle et à son romantisme.

Revenons maintenant à l'objectif du mémoire de recherche qui est de *présenter une analyse scientifique de l'attractivité touristique de la Petite-Nation avec appui cartographique*. Le chapitre suivant portera sur le cadre de recherche permettant de comprendre les concepts utilisés pour atteindre cet objectif.

Chapitre 2 – CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre portera sur le cadre théorique du mémoire de recherche. Ceci nous permettra d'approfondir et de clarifier les concepts et termes utilisés (attractivité, attraits, noyaux, centre, etc.). Afin de mieux comprendre le phénomène de l'attractivité touristique, nous proposons de faire une revue de la littérature sur le domaine et d'exposer les différents points de vue des chercheurs et professionnels. Il sera question des différentes approches d'analyse de ce phénomène, plus spécifiquement, nous aborderons les approches socio-constructiviste (aménagiste) (de Granpré, 2007, Duhamel, 2003, Dehoorne 2003, Voilier 2003, Cazalais, 1999, Laplante 1996, Demers, 1987) et structuraliste (Gagnon, Charlebois, Stockli 2009, Gagnon, 2007 et 2003 Beaudet 1999, Boyer, 1996, Desmarais, 1995,).

Le thème de l'artialisation, concept selon lequel le paysage est reproduit et embelli par les artistes à travers des représentations picturales, des récits, des photographies, etc., sera également abordé (Roger, 1998). Nous terminerons en posant la question de recherche et en énonçant l'hypothèse qui sera démontrée dans ce mémoire de recherche.

2.1. LES CONCEPTS

À l'été 2007, *Téoros*, la Revue de recherche en tourisme publiait un dossier spécial sur le tourisme et l'attractivité. Fabienne Joliette et Thibault Martin donnent cette définition de l'attractivité touristique :

« L'attractivité touristique peut être définie comme la ou les zones d'un périmètre destiné aux loisirs qui font l'objet d'une attirance plus forte que d'autres, induisant une concentration de fréquentation en ces points. Cette concentration des attraits peut être due à la disposition d'équipements, leur qualité ou encore au cadre paysager de ces derniers » (2007, p.55).

Également, deux articles portaient directement sur l'attractivité des territoires et leur développement. L'article de Serge Gagnon précise les fondements géoanthropologiques de l'attractivité touristique des territoires et celui de François de Grandpré établit les distinctions des concepts d'attraits, d'attractions et de produits touristiques dans un contexte de développement touristique régional.

François de Grandpré définit ces termes de la façon suivante : le produit touristique serait toutes les activités qu'un touriste réalisera durant son séjour, du départ à son arrivé. Il est (le produit) la représentation mentale qu'un individu se fait du voyage qu'il désire entreprendre. Ainsi le touriste n'aurait qu'une idée juste du produit consommé qu'à son retour, une fois le séjour terminé. L'attraction est ce qui attire le touriste. Elle est une entreprise qui contribue à l'offre touristique. Finalement l'attrait est, quant à lui, une ressource naturelle ou culturelle. L'attraction est presque toujours un attrait au départ et l'attrait a le potentiel de contribuer au produit touristique. Afin de simplifier, de

Granpré donne l'exemple du ski. Le voyage de ski est le produit, la montagne est l'attrait et le centre de ski correspond à l'attraction (2007, p.16).

Serge Gagnon démontre que l'attractivité d'un lieu procéderait d'un engendrement de nature *géolithologique*. Selon lui, un lieu n'attire pas simplement par sa nature ou sa culture mais également et avant tout par un investissement de valeurs identitaires, une représentation symbolique présentée par les artistes (2007, p.5). Ce processus serait à l'origine de l'attractivité d'un lieu et déterminerait sur un long terme sa fréquentation.

Selon MacCannell (1979) et Leiper (1990) : « une attraction serait tout élément tangible ou intangible, qui, à partir d'une mise en valeur appropriée de ressources naturelles ou culturelles aurait la capacité d'attirer un touriste » (cités par de Granpré, 2007, p.14)

2.2. LE POINT DE VUE DES AUTEURS : L'HOMME OU LE LIEU AU CENTRE DE L'ATTRACTIVITÉ ?

Pour bien comprendre la valeur attractive des sites touristiques, il importe d'élaborer une certaine catégorisation des attraits (Laplante, 1983). Alan A. Lew (1987), géographe, propose une typologie des attraits en se basant sur plusieurs modèles et d'études recensés. Selon lui, les types d'attraits se classent en trois méthodes d'approche : empiriste, aménagiste et perceptuelle. L'approche empiriste se base surtout

sur l'inventaire des qualités naturelles et culturelles du territoire. L'approche aménagiste concerne plutôt les attraits en soi et leur rendement maximal en fonction de la distribution des usages, des infrastructures et des équipements. L'approche perceptuelle, comme l'indique le nom, fait référence aux perceptions, aux sens. De Granpré mentionne que derrière les attractions, telles que répertoriées par Lew, se cachent trois concepts : le produit, l'attraction et l'attrait.

En ce qui nous concerne, nous avons catégorisé deux types d'approches selon lesquelles les auteurs décrivent l'attractivité touristique en fonction de la source de cette attraction. Il s'agit des approches *socio-constructiviste*, où l'acteur est la clé de compréhension et *structuraliste*, où la valeur du lieu est au centre de son attractivité. Les catégories de Lew s'insèrent à l'intérieur de ces deux approches.

L'approche socio-constructiviste penche sur le fait que se soit l'Homme qui développe l'attraction d'un lieu (de Granpré, Duhamel, Cazalais, Laplante). Alors que *l'approche structuraliste* place plutôt le Lieu comme source première de l'attraction (Gagnon, Beaudet, Desmarais). À titre d'exemple nous pouvons citer les chutes du Niagara, qui sans aucun doute, constituent un lieu attractif par le lieu physique lui-même alors que Disney Land en Floride serait devenu attractif grâce à l'Homme puisque qu'au départ, le lieu n'a rien d'attirant mais les installations y sont grandioses (Cazalais, 1999, pp. 21-28). **La section suivante précise les deux types d'approches.**

2.2.1 L'APPROCHE SOCIO-CONSTRUCTIVISTE EN TOURISME

L'approche *socio-constructiviste* qui place l'Homme au centre de la valeur attractive, est dite aussi *aménagiste*. Cette approche apparaît surtout dans les années 1970 au Québec. Le territoire est alors divisé en régions touristiques, qui développent toutes un plan de développement touristique selon les potentiels disponibles sur le territoire. On part du concept où tout peut être touristique. Normand Cazalais écrit « tout peut devenir un attrait. Tout peut posséder un potentiel et devenir attrait touristique mais les circonstances, la distance ou l'accessibilité peut empêcher la réalisation de ce potentiel » (1999, p.23). Ce sont des lieux aménagés volontairement pour attirer les touristes. Selon cette approche, il est possible d'aménager des attraits à des endroits précis et reprendre la même méthode pour multiplier ces attraits à des endroits différents (Gagnon, 2003 p. 35-37).

Selon la classification de François de Granpré, on pourrait entrer le concept d'attraction dans cette approche. Il s'agit d'infrastructures mettant en valeur un attrait naturel ou culturel à des fins touristiques. Selon lui, les parcs à thèmes, les golfs, les musées et les festivals seraient des attractions (2007, p.16)

Duhamel rappelle que les Hommes sont manipulés par la nature, les technologies et même la publicité et qu'ils sont libres de transformer un lieu en un lieu touristique. Ce ne sont donc pas les lieux qui attirent les Hommes mais bien les Hommes qui élisent des lieux, les inventent, les animent mais qu'ils peuvent tout aussi bien les abandonner.

Philippe Violier est du même avis. Il mentionne « qu'un lieu n'est touristique ni par état ou essence, et encore moins par « vocation », mais qu'il le devient à la suite de jeux d'acteurs qui se produisent en un lieu et en un temps particuliers » (2003, p.171).

Lazaroti convient également que l'Homme décide des lieux touristiques. Il écrit :

« La montagne comme la plage n'existent en tant qu'argument touristique qu'à partir du moment où des systèmes de valeurs, des critères esthétiques, par exemple la définition du beau, leur accordent cette qualité et en même temps aussi que certaines types d'usage qui révèlent de la récréation y sont déployés : les bains de mer ou l'alpinisme, par exemple" (2003, p. 268).

À cet égard, Philippe Duhamel mentionne que Bath, le premier lieu touristique ne résulte pas du hasard.

« ...les conditions sociales y ont été réunies pour la première fois avec l'industrialisation, l'apparition du temps libre et l'élévation du pouvoir d'achat, les lieux touristiques ont été inventés par les touristes, dans le pays où s'est déroulé la première Révolution industrielle » (2003, p.93)

Voyons maintenant des modèles de développement géographiques basés sur le concept centro-périphérique.

2.2.1.1 UN DÉVELOPPEMENT CENTRO-PÉRIPHÉRIQUE

En géographie, l'activité touristique a été conceptualisée selon des modèles de spatialisation à l'intérieur d'un espace homogène à distribution centro-périphérique. L'activité prend son point de départ dans un centre organisateur (la ville) puis par

diffusion centrifuge l'intensité de l'activité diminue en fonction de la distance au centre. Ce modèle est surtout inspiré et d'abord appliqué dans la sphère économique. C'est au début des années 1960 que Walter Christaller applique la « théorie des lieux centraux » au tourisme. Il nommait les lieux touristiques *lieux périphériques* et non pas *lieux centraux* car selon lui, un lieu central se caractérise par un lieu d'influence et dans le cas des stations touristiques, la population locale ne fréquente pas le lieu pour ses services et fonctions (1964, p.97).

Ces modèles diffusionnistes sous-entendent un espace homogène, sans structuration interne où le phénomène touristique serait généré par un éparpillement des espaces quotidiens dominés par la densité des grandes agglomérations (Gagnon, 2003, 2002). Comment expliquer alors que des stations touristiques se développent en marge de ce modèle (Tremblant)?

L'espace des flux touristiques affiche une mosaïque de diffusion de formes ovales à partir de pôles émetteurs s'emboîtant les uns sur les autres, il s'agit de diviser le territoire à partir de pôles de services. «Au cours des années 1970 et 1980, la plupart des géographes se sont prévalus de cette approche pour élaborer une modélisation de la trame spatiale des activités touristiques » (Gagnon, 2003, p.22). Un attracteur touristique n'est-il pas un lieu d'influence à partir duquel se structure un territoire? L'espace touristique est dominé par des pôles émetteurs majeurs qui :

« ...structurent leurs bassins régionaux respectifs, intégrant de nouvelles périphéries selon l'intérêt des lieux et dans les limites de leur accessibilité. Un glissement s'opère alors du centre vers les périphéries, mais ce glissement reste mesuré : le dynamisme est impulsé par quelques foyers émetteurs majeurs... » (Dehoorne, 2003, p.140).

Jacques Demers élabore sur les *pôles de développement* ou *noyaux attractifs* qu'il définit comme une portion de territoire où il existe une concentration d'infrastructures et d'équipements touristiques, et qui offre un grand potentiel de développement.

Le « pôle de développement ou noyau attractif doit être soutenu par les principales ressources de la région. Autrement dit, la région s'identifie par un produit distinctif localisé et le reste de la région profite du débordement des visiteurs, selon un certain nombre de conditions...» (1987, p.110).

Normand Cazalais définit le *pôle* par un centre de population, d'activités et de services de taille variable dont les besoins, les fonctions et le rayonnement influencent et structurent les activités, la nature des relations et l'organisation de l'espace qui l'environnent (1999, p.16).

Dans le cas des lieux déjà constitués, l'émergence du tourisme correspondrait à une baisse au niveau économique et constituerait une alternative au développement.

« Le tourisme ne détruit pas une activité préexistante dynamique mais succède à une activité devenue défaillante voire progressivement incapable de répondre aux besoins des populations. La mise en tourisme du lieu correspond très clairement à un choix de la société locale » (Duhamel, 2003, p.42).

D'autres modèles géographiques tentent d'expliquer le phénomène par une succession de phases (Modèle de Lundgren) qui dépend de l'évolution du comportement

des touristes et des valeurs sociales. La première phase *pionnière* est associée à la découverte du lieu, généralement éloigné et exceptionnel, par des touristes fortunés. Vient ensuite la phase *complexe* où le lieu se développe (hébergement, moyen de transport, etc.) Arrive finalement la phase de *déclin* avec l'arrivée du tourisme de masse. Le site perd alors son intérêt et sa position exceptionnelle et les touristes fortunés se déplacent plus loin à la recherche d'un autre site (Gagnon 2003, 2002). Encore une fois comment expliquer que certains sites valorisés il y a près d'un siècle le sont toujours aujourd'hui (Château Montebello)?

Plusieurs interrogations concernant le développement touristique en lien avec ces modèles demeurent. Comment se développent les positions? Pourquoi des lieux à même distance d'une agglomération ne se développent pas pareillement? Bref, la réalité du tourisme ne cadre pas dans les modèles géographiques classiques. Gagnon (2002, p.21) cite Knafou (1997, p.196) :

« Ainsi, les modèles comme le modèle gravitaire, développé à partir de l'analyse des activités dominantes de la société industrielle, ne sont que partiellement opérationnels sur le champ du tourisme. [Ils] ne suffisent [pas] pour comprendre la nature du tourisme, son avènement, son développement et, en particulier, les mécanismes de sélection des lieux devenus touristiques. »

Comprendre le phénomène de l'attractivité touristique et donc ses mécanismes de sélection des lieux devenus touristiques dont parle Knafou, pourrait permettre un aménagement touristique plus adapté à chacun des territoires. Il s'agit ici de respecter la nature de chaque territoire. Certains territoires, hautement valorisés auraient avantage à avoir des aménagements touristiques importants tandis que d'autres, moins valorisés

pourraient opter pour des aménagements minimalistes, demandant des investissements financiers moins importants. Voilà l'importance de bien saisir cette nature territoriale profonde.

L'approche *socio-constructiviste* suggère un tourisme planifié et aménagé dans un espace territorial homogène. L'attraction touristique ne résulte pas du hasard, c'est l'Homme qui en décide ainsi. Voyons maintenant comment est abordée l'attractivité touristique par l'approche structuraliste.

2.2.2 L'APPROCHE STRUCTURALISTE APPLIQUÉE AU TOURISME

L'approche structuraliste considère plutôt la valeur intrinsèque du lieu comme principale source de l'attraction. Le structuralisme est défini dans le Larousse de la façon suivante :

« Courant de pensée des années 1960, visant à privilégier d'une part la totalité par rapport à l'individu, d'autre part la synchronicité des faits plutôt que leur évolution, et enfin les relations qui unissent ces faits plutôt que les faits eux-mêmes dans leur caractère hétérogène et anecdotique. (Le structuralisme a connu sa forme la plus complète dans l'anthropologie sociale pratiquée par Lévi-Strauss.) »

L'approche favorise donc une analyse complète de l'attraction touristique en tant que système global. Ici, nous aborderons l'approche d'ordre géographique structurale et géoanthropologique qui attribue la valeur attractive d'un lieu par le lieu lui-même (Gagnon, 2003, Beudet, 1999). Cette approche géographique structurale fait référence

aux *sens*, à la signification profonde d'un lieu, aux perceptions et aux expériences. Elle fait aussi référence à une stabilité structurale du phénomène de l'attractivité. Cette stabilité garantirait à un site une permanence d'attrait sur un temps long. La géographie structurale du tourisme consiste à « reconnaître la primauté du rôle structurant de l'espace géographique dans l'organisation et le déroulement de ces activités » (Gagnon 2003, p.107).

En lien avec les catégorisations de Lew, il est intéressant de voir que l'approche de la géographie structurale trouve certains points en commun, notamment l'existence d'un centre organisateur. L'approche *géographique structurale* passe aussi par une typologie des attraits. Par contre, ceux-ci doivent engendrer des appropriations spatiales et des occupations en lien avec ces appropriations. Il existe une similitude notable entre la notion de *nucleus* développée par Lew et le concept géographique structural de *vacuum* (Gagnon, 2007, p.8)

La géographie a analysé le tourisme avec l'approche empiriste jusque dans les années 1980, en passant par une catégorisation des sites attractifs. Il s'agit d'une approche inspirée de la géographie classique où l'attraction est au centre de l'organisation spatiale des territoires. Les attractions naturelles surtout (chute, montagne) puis culturelles (population, monument historique) agissent comme pôles attractifs de l'activité économique qui se construit autour (Gagnon, 2003, p.33-35).

L'approche empiriste correspondrait à la notion d'attrait définie par de Granpré : « l'attrait est une ressource naturelle ou une ressource culturelle qui a le potentiel de rendre le territoire attrayant pour un touriste » (2007, p.17)

Raoul Blanchard, géographe, écrivait en 1960 que les attractions touristiques sont de deux ordres : « d'une part l'intérêt du cadre physique, d'autre part, l'évocation de phénomènes humains » (1960, p.235). À l'époque, les régions touristiques sont établies selon un seul facteur comptabilisable: le nombre de lits. Ainsi, après Québec et Montréal, on trouve, Charlevoix, Montmorency et les Cantons-de-l'Est comme régions touristiques. Par contre, dans sa description du territoire, Blanchard exprime une certaine émotion, un côté poétique. Il évoque, au plan physique, les douces montagnes des Laurentides et les sommets de la Gaspésie. Puis, les eaux et la végétation: le fleuve, le fjord, les lacs des Cantons-de-l'Est et des Laurentides et finalement la puissante végétation en partant des feuillus jusqu'à la toundra. Au plan humain, il évoque l'histoire de la province et du contact avec le peuple canadien français.

Quant à *l'approche perceptuelle*, elle implique que le touriste sente et vive son séjour touristique comme une expérience. Marc Laplante compare l'approche de l'attraction à la montée vers un sommet, un *peak experiment* où l'expérience touristique « doit atteindre certains points culminants de plaisir, d'émotion » (Nadeau et Gilbert, 1988, p.25 cités par Gagnon, 2007, p.8)

L'attrait qui est au centre, tout comme l'approche empiriste doit cependant être précédé de marqueurs. Ces marqueurs (guides touristiques, panneaux de signalisation, photographies) guident et influencent le touriste pour l'emmener vers le nucléus (l'attrait) (Gagnon, 2004, p.37-39). Plusieurs chercheurs s'entendent sur cette tripartie des concepts de l'attractivité touristique, proposée par Leiper : un *nucleus* (attrait, centre organisateur, noyau), un *tourist* (touriste) et des *markers* (marqueurs, information, publicité). Le touriste est poussé par sa propre motivation vers un centre organisateur et aidé grâce aux indications et aux informations qui le mèneront vers ce centre.

Gagnon s'interroge sur le volontarisme du touriste face au choix de destination.

« Le touriste est-il entièrement autonome dans ses décisions? » (Gagnon, 2007, p.8) Le *produit* touristique serait une

« ...représentation mentale qu'un individu se fait du voyage qu'il désire entreprendre. Celle-ci est formée d'expériences culturelles et de loisirs qu'il cherchera à vivre lors de son voyage. Cette pulsion lui vient d'un besoin à satisfaire et s'actualisera sous l'influence de l'information dont il dispose, de la promotion dont il est la cible, ainsi que des possibilités qui s'offrent à lui » (de Granpré, 2007, p.16)

Cette pulsion évoquée par de Granpré, serait insufflée par un *destinateur* qui manipulerait le touriste vers l'attrait. Ce *destinateur* investit les objets de valeurs qui sont ensuite transmises au touriste. Le touriste, qui rejoint ces valeurs, sur la base du mode affectif, de l'émotion et non pas sur le mode cognitif est dominé par la saisie esthétique ou affective des formes du monde sensible (Gagnon 2003, 2007). « ...pour le touriste, la nature est porteuse de significations intrinsèques et son contact est recherché... »

(Gagnon, 2007, p.8). Les valeurs sont donc saisies esthétiquement sur le mode de l'*affect*. C'est le destinateur qui donne un sens aux sites, aux attraites en les investissant de valeur. « Un sens que façonnèrent par tautologie, récits de voyage, œuvres poétiques et romanesques; un sens que les guides emprisonnèrent, figèrent, institutionnalisèrent en représentations stéréotypées, jusqu'à en faire des sites. » (Chadefaud, 1987, p.294, cité par Gagnon, 2007, p.9). Le destinateur représente alors les valeurs et l'esthétisme transmis par les artistes à travers leurs œuvres invitant ainsi le touriste à se conjoindre à ces valeurs, à ces paysages. Dans cette perspective, Georges Cazes écrit : « L'observation des images prégnantes et dominantes dans une époque et une société données informe grandement sur les valeurs affectives et symboliques accordées à certains espaces, magnifiés et mythifiés. » (1992, p77).

L'approche structuraliste et géoanthropologique correspondrait à :

« ...une saisie esthétique de prégnances affectives, investies dans des lieux privilégiés, et qui agissent comme attracteurs. Ces attracteurs déterminent une dynamique d'appropriation qui confère un « sens » géo-anthropologique à l'émergence des territoires touristiques. [Les valeurs] deviennent des lieux de convoitise pour les touristes et déclenchent ainsi la dynamique d'appropriation du potentiel d'attractivité » (Gagnon, 2007, p.11)

Évidemment tout n'est pas noir ni blanc, alors les auteurs oscillent entre ces deux approches (socio-constructiviste et structuraliste) et, comme nous l'avons constaté, plusieurs y ajoutent un autre facteur: l'art. « Un lieu touristique serait donc attractif dans la mesure où un peintre, un écrivain, un poète, un orateur, un musicien, un photographe,

l'aurait célébré au préalable » (Gagnon, 2007, p.5). Alors, comment la variable artistique peut être mobilisée dans l'explication du phénomène touristique ?

2.3. L'ARTIALISATION COMME DÉCLANCHEUR DE L'ATTRACTIVITÉ

L'artialisation consiste à transformer un paysage en art, via des représentations picturales, des récits, etc. Alain Roger élabore sur l'interprétation artistique des lieux. Pour lui, l'artialisation est l'action de transformer le pays en paysage. Le pays étant la nature brute et le paysage est la nature vue et transformée par l'artiste. Il écrit :

« ... nos paysages nous sont devenus si familiers, si « naturels », que nous avons accoutumé de croire que leur beauté allait de soi; et c'est aux artistes qu'il appartient de nous rappeler cette vérité première, mais oubliée : qu'un pays n'est pas, d'emblée, un paysage, et qu'il y a, de l'un à l'autre, toute l'élaboration de l'art » (1998, p.18).

Roger parle d'une double artialisation : *in situ* et *in visu* ou pays et paysage. Le touriste regarde la nature en direct, sur les lieux et/ou de façon indirecte, au travers d'œuvres d'art. De là toute l'importance des guides touristiques qui artialisent les paysages. « Le guide touristique est d'abord un viatique artistique, un manuel d'artialisation » (1998, p.119).

Normand Cazalais mentionne que l'espace touristique est un *objet de désir*. Le touriste, se fait une idée mentale du lieu à visiter et idéalise le paysage à travers les guides touristiques par exemple, et désire le voir par lui-même, sur place. Cet *objet de désir* est

également alimenté par les récits de voyage, les romans, les photographies, la publicité ou le bouche à oreille, on serait donc du côté de «l'affect».

« Les vieux récits de voyages d'Homère, d'Hérodote, de Jacques Cartier [...] rapportent tous, parmi leurs souvenirs, des paysages. Fussent-ils réels, amplifiés, embellis, ils ouvraient l'imaginaire de leurs lecteurs sur des ailleurs qui faisaient rêver » (Cazelais, 1999, p.8).

Les lieux touristiques seraient donc devenus plus attractifs, entre autres, grâce aux guides qui les décrivaient et les illustraient. Ainsi, en 1552, Charles Estienne, imprimeur, décide d'éditer *La Guide des chemins de France*, un itinéraire de route qui sert surtout aux pèlerins. Viennent ensuite *Les Fleuves du Royaume de France* et les *Voyages de Rome de Saint-Jacques et de Jérusalem*. Ses guides seront copiés par les Allemands et les Anglais. Nous remarquons que « cette répétition constante, depuis le XVI^e siècle des observations semblables, des lieux vus -avec les mêmes oublis-, des choses goûtées sur les mêmes chemins parcourus, vont consacrer tôt des réputations, établir des clichés, ancrer le sight-seeing » (Boyer, 1996, p.49).

Les lieux prisés sont d'abord les stations thermales et balnéaires, puis viennent les stations de montagne et les stations d'hiver. Ces stations, mentionne Boyer, sont la plupart du temps, inaugurées par des vedettes. Arrivent ensuite les rois et princes qui font de ces stations des hauts lieux de tourisme élitiste : des endroits où il faut être vu.

La représentation paysagère qu'un acteur se fait dépend de ses valeurs et de son ressenti. « La perception d'un paysage n'est autre que le fonctionnement optique de

notre cerveau combiné aux images socioculturelles qui s'y impriment au cours de l'expérience du monde qui nous entoure. », mentionnent Joliet et Martin (2007, p.54).

Philippe Voilier affirme que la mise en tourisme s'effectue par la rencontre d'un touriste et d'un résident et que cette arrivée du touriste a été préparée par un artiste. « Les œuvres, récits et tableaux réalisés par les artistes et autres découvreurs, ou les gravures qui s'en inspirent, suggèrent aux touristes de prendre part à la découverte du Monde » (2003, p.171). Afin que l'attrait (généralement un paysage) soit reconnu, il doit être *sacralisé* (par l'art) et *exploité* (par des aménagements et des infrastructures). Cazalais mentionne alors que : « L'attrait sacralisé ou aménagé façonnera d'une façon plus accentuée l'espace touristique dont il fait partie » (Cazalais, 1999, p.24).

PHOTO 2.1 ARTIALISATION DE MONTEBELLO



Source : Guide touristique « Balade au cœur de la Petite- Nation et de la Lièvre 2009-2010

La peinture de l'artiste peintre Louise Falstrault (photo 2.1) est une artialisation de Montebello. On y retrouve, entre autres, l'église Notre-Dame-de-Bonsecours, le Château Montebello, le manoir Louis-Joseph Papineau ainsi que des bâtiments de la rue Principale. La peinture est une représentation de Montebello que se fait l'artiste car dans la réalité des lieux, tous ces bâtiments ne sont pas sur la rue Principale. L'artiste se fait donc une image mentale de ce qui l'attire, de la beauté du paysage puis reproduit son ressenti sur une toile. Cette représentation est publiée à l'intérieur du guide touristique de la région et donc accessible à un grand nombre de gens qui, influencés, contrôlés par l'image voudront se conjoindre à ce paysage.

Voyons maintenant comment se structurent les territoires en lien avec leur attractivité touristique.

2.4. DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION TOURISTIQUE DES TERRITOIRES

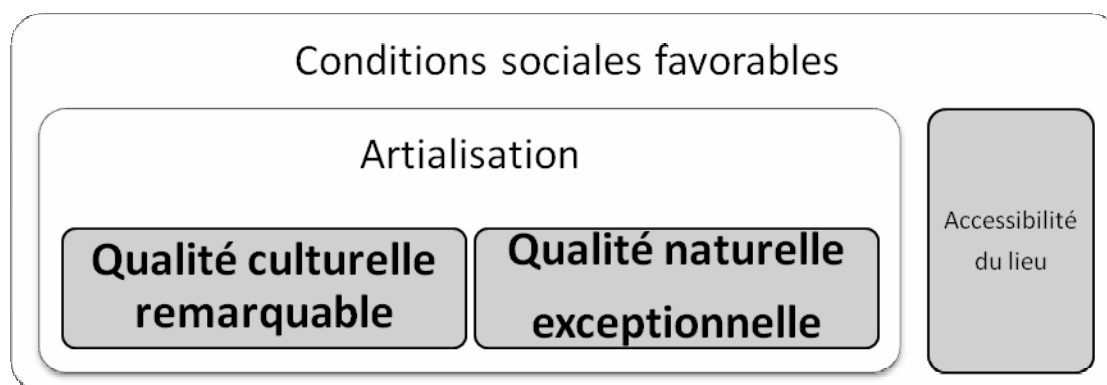
À la lumière de ce qui est mentionné depuis le début du chapitre, nous constatons qu'il existe un lien entre attractivité, développement et les deux types d'approches : *Homme et Lieu*. Bien que les opinions soient divergentes en ce qui concerne celui qui arrive en premier, celles-ci convergent vers l'idée qu'il existe une influence des lieux touristiques sur le développement. Mais comment ces lieux structurent-ils le territoire?

Selon notre analyse, les *données* favorables pour qu'un lieu soit attractif sont expliquées dans les lignes qui suivent. L'attractivité touristique d'un lieu, qui englobe également les notions d'attrait, d'attraction, de centre, ou de pôle, existerait selon quatre conditions. La première serait les qualités naturelles du lieu. Ces attraits naturels comprennent pour la plupart du temps un plan d'eau ou une montagne. Deuxièmement, le lieu posséderait des qualités culturelles remarquables. Ce deuxième point s'ajoute normalement aux qualités naturelles présentes et peuvent comprendre entre autres, des bâtiments patrimoniaux, le mode de vie d'une population, etc. Ces qualités naturelles et culturelles doivent être artialisées, c'est-à-dire publicisées par les artistes, les guides touristiques ou les vedettes ayant comme résultat de nourrir l'imaginaire collectif du lieu, ce qu'on appelle ici l'artialisation (Gagnon, 2003, p. 49).

Évidemment, les conditions sociales et historiques doivent être en place. Que l'on parle de l'augmentation du temps de loisir, de l'importance de se soigner par l'air pur ou bien de l'industrialisation, les conditions sociales conditionnent et orientent l'attraction.

Finalement, le lieu doit être accessible. On doit pouvoir s'y rendre par des moyens de transport, (les marqueurs) et avoir des services minimum sur place. Bien entendu, l'accessibilité doit poser une certaine restriction afin de conserver la valeur importante du lieu. Les restrictions peuvent être représentées par des clôtures, des étapes, des frais, etc.

La séquence est représentée au tableau 2.1.

TABLEAU 2.1 COMPOSANTES D'UN ATTRACTEUR TOURISTIQUE

Les sites attractifs sont donc généralement des éléments naturels remarquables, représentés par un artiste. Ces représentations symboliques transforment la nature brute en un paysage qui s'ancre dans l'imaginaire de ceux qui les observent. Les spectateurs de ces représentations symboliques, sont désireux de s'approprier cet *espace de désir*, afin de se conjoindre en ce lieu ou de le modeler à l'image de ces représentations. Ces lieux, investis de valeurs identitaires suscitent donc un désir d'appropriation. Une fois le lieu occupé, les acteurs tentent de rendre réelle la représentation de l'artiste. L'acteur désire faire partie de ce tableau et rendre le lieu accessible en aménagement des infrastructures.

2.5. MONTEBELLO: L'ATTRACTEUR PRINCIPAL DE LA PETITE-NATION

Maintenant que le lien entre attractivité touristique et développement est établi et que le territoire d'étude est bien cerné, il s'agit de poser les question et hypothèse du

mémoire de recherche. La question principale se formule ainsi : *Comment caractériser l'attractivité touristique de la Petite-Nation?* À partir de cette question il s'agira de qualifier les lieux en fonction de leur attractivité. L'hypothèse que nous émettons se lit comme suit: *En lien avec son histoire, la Petite-Nation a une attractivité touristique depuis le XIXe siècle. Dans cette perspective, Montebello serait l'attracteur touristique le plus marquant de cette région.*

En se référant au tableau 2.1, nous remarquons que Montebello est située au bord de la majestueuse rivière des Outaouais (qualité naturelle remarquable) et au pied des Laurentides (Bouclier canadien). Aux qualités naturelles s'ajoute un patrimoine bâti historique comme celui du Manoir Papineau et de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours et extraordinaire du côté architectural avec le Château Montebello (qualités culturelles remarquables). Le lieu a été largement artialisé: récits de Champlain rencontrant les gens de la Petite-Nation, peintures et gravures de Papineau et de son Manoir, photos et cartes postales du Château Montebello (artialisation). Les conditions sociales (Algonquin, Seigneurie, Château...) ont variées dans le temps mais le lieu s'est toujours adapté et a toujours été mis en valeur (conditions sociales favorables). Finalement, le lieu qui n'était accessible que par voie maritime, le fût par la suite par la route puis par train. Aujourd'hui, il est même possible de s'y rendre en vélo avec la Route verte (piste cyclable Trans-Québec) (accessibilité).

Le chapitre suivant explicitera les raisons du choix de la méthodologie choisie dans le cadre de ce mémoire de recherche. La méthode que nous privilégions est celle de la géomatique structurale (inspirée de la géographie structurale) appliquée au tourisme, développée par Serge Gagnon en 2003 dans son livre *L'échiquier touristique québécois*. Pourquoi cette méthode permettra-t-elle davantage qu'une autre à *présenter une analyse scientifique des lieux touristiques attractifs du territoire de la Petite-Nation?*

Chapitre 3 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Le chapitre 3 présentera une description concise mais complète de la méthodologie de la géomatique structurale appliquée au tourisme, proposée par Serge Gagnon en expliquant pourquoi elle a été retenue dans le cadre de la recherche. À l'intérieur de cette explication, l'utilisation du système d'information géographique (SIG) comme support cartographique à cette méthode, sera également exposé. Nous allons traiter des possibilités et des limites qu'offre la géomatique structurale appliquée au tourisme. Nous verrons spécifiquement les raisons pour lesquelles la recherche se limite au premier niveau d'analyse, soit la strate de spatialisation géoanthropologique.

3.1. LE CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE

Le concept de la géographie structurale du tourisme a été choisi dans l'analyse des lieux touristiques attractifs de la Petite-Nation afin d'aborder le tourisme comme phénomène géographique. À l'intérieur du chapitre 1, il a été exposé que l'attractivité touristique est un phénomène difficile à expliquer car il est complexe et que celui-ci (phénomène) a été étudié à travers plusieurs disciplines des sciences sociales comme la sociologie, l'anthropologie, l'économie, l'histoire et la géographie. Au cours de l'histoire, ces sphères d'activités ont abordé le sujet avec la question des rapports entre visiteurs et visités, avec la description des types de touristes puis de la rentabilité de l'activité. Il a

également été question de l'évolution de la pratique touristique dans le temps et des flux migratoires *origine-destination*.

Par contre, il n'y a ni étude ou modèle proposé qui a pu jusqu'à présent représenter justement et réellement ce phénomène complexe. C'est ce qu'explique Serge Gagnon dans le premier chapitre de son ouvrage *L'échiquier touristique québécois*, en s'appuyant sur différents auteurs allant en ce sens.

« La tradition empiriste, qui domine massivement les recherches consacrées aux divers aspects du phénomène touristique, n'a jamais développé ni théorie, ni même définition sérieuse de son objet » (Mormont, 1985, p.147).

« Ces chercheurs aux œillères disciplinaires, en général, n'ont pas défini le tourisme et ne se sont pas interrogés sur sa nature ni sur les mobiles des touristes » (Boyer, 1997, p.466).

« Les recherches empiristes n'ont visiblement pas conduit à une définition cohérente du tourisme » (Barbaza, 1988, p.465).

Donc, peu d'études sont publiées sur l'attractivité touristique et les auteurs qui s'y attardent approchent le phénomène sous différents angles. « Mais une dimension essentielle a été négligée : celle des contraintes spatiales liées aux déplacements des acteurs et à la structuration conséquente de l'espace » (MacPherson, 1995, cité par Gagnon, 2003 p.18) La notion de spatialité devient donc fondamentale dans l'analyse du tourisme.

« Centrée, sur la spatialité, une analyse du tourisme serait susceptible d'éclairer sous un nouveau jour la phénoménologie en question et ainsi produire de nouveaux concepts pour comprendre le développement de cette activité et saisir les transformations en cours » (Knafou, 1997, p.197, cité par Gagnon, 2003, p.30).

La géographie structurale puise dans les modèles et dans les différentes approches vues au chapitre 2 (structuraliste et socio-constructiviste) certains aspects comme l'existence d'un centre organisateur. Mais, elle surpasse les autres approches en y ajoutant une dimension anthropologique, notamment en considérant les notions d'investissement de valeur, d'émotion et d'influence de la genté artistique sur l'attractivité d'un lieu.

L'approche géographique structurale établit une distance, par rapport à la vision classique, qui réduit l'organisation de l'espace géographique à une spatialisation de contenus économiques contraints par les conditions naturelles ou anthropiques. C'est une approche universelle et globale qui intègre la dimension géohistorique dans le cadre d'une modélisation des différenciations régionales (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009). Elle prend en considération les dimensions morphodynamique et géohistorique dans le cadre de modèles d'élaboration identitaires, de différenciations régionales et de catégorisation des territoires (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009). « ...la géographie structurale développe un palier intermédiaire où des concepts opératoires sont rigoureusement définis afin d'assurer l'explication de la genèse des organisations spatiales » (Desmarais et Ritchot, 2000, p.28 cité par Gagnon, Charlebois, Stockli, 2009, p.26).

En conclusion, le concept de la géographie structurale et la méthodologie de la géomatique structurale appliquée au tourisme qui en découle, est celle qui correspond le mieux à l'objectif de ce mémoire de recherche. Contrairement aux autres modèles, méthodes ou approches utilisés pour l'analyse du phénomène complexe d'attractivité touristique qui considère l'espace comme un substrat répondant aux besoins de la société et un support à l'activité, la méthode structuraliste estime que l'espace a une valeur propre. Cette méthodologie vise « la spatialisation du développement et la prise en compte des valorisations investies dans l'espace géographique pour guider les actions d'aménagement » (Gagnon, Charlebois, Stöckli 2009, p.23).

3.2. LA GÉOGRAPHIE STRUCTURALE APPLIQUÉE AU TOURISME

Maintenant que nous avons fait le constat du concept choisie et que la méthodologie de la géomatique structurale appliquée au tourisme est la méthode la plus appropriée dans le cadre de ce mémoire de recherche, voyons comment elle s'applique à l'attractivité d'un lieu.

En 2003, Serge Gagnon publie un ouvrage sur l'émergence et le développement du tourisme au Québec : *L'échiquier touristique québécois*. Se basant sur la théorie géographique structurale de Gilles Ritchot (1985 et 1999) et sur la méthodologie développée par Gaëtan Desmarais (1995, *Morphogénèse de Paris*), Serge Gagnon fait la démonstration que l'attractivité touristique d'un territoire est, entre autres, fondée sur

des apports artistiques qui marquent les territoires sur une longue durée. Afin de mieux cerner l'attractivité touristique des lieux, Serge Gagnon développe une nouvelle méthode : la géographie structurale appliquée au tourisme.

Au début de l'année 2009, en collaboration avec Denis Y. Charlebois et Jean Stöckli, il publie un *Guide de géomatique structurale* et crée le *Laboratoire de modélisation et d'intelligence territoriale* (LabMIT). Cet outil géomatique d'aide à la décision est le résultat d'une méthode qui répond aux problématiques de la planification et du développement régional. Tel qu'indiqué dans le titre du guide, il s'agit de voir *Le rôle de la spatialité dans l'organisation des territoires*. Se voulant volontairement appliqué, le résultat de l'utilisation de la méthode géographique structurale, par l'entremise de la géomatique, sera d'en extraire une carte synthèse sur laquelle apparaîtra l'émergence des dynamiques territoriales afin de mieux cerner les potentialités de développement des zones à l'étude (www.labmit.org).

La méthode a été *testée* lors de la réalisation de deux études de développement régional. La première étude (échelle macro-géographique), *Dynamique spatiale des espaces ruraux de l'Outaouais et de l'Est ontrien : étude de cas comparative* a permis d'expliquer les disparités socio-économiques observables dans des milieux ruraux situés à égales distances du centre de l'agglomération Ottawa-Gatineau et la seconde étude (échelle méso-géographique), *Dynamique spatiale et appartenance territoriale : étude de*

cas de la Ville de Bromont a permis de décrire les fondements de l'appartenance territoriale d'une municipalité : la Ville de Bromont.

Pour synthétiser, la méthode se base donc sur les concepts de la géographie structurale élaborée par Gilles Ritchot, développée par Gaëtan Desmarais et appliquée par Serge Gagnon au tourisme. La méthode comprend deux aspects :

- la théorie (concepts et méthode d'une lecture intelligente des territoires) ;
- l'application (modélisation conceptuelle à l'aide du système d'information géographique communément appelé : SIG).

« L'objectif principal de ce modèle explicatif et prescriptif nouveau vise une meilleure compréhension des contraintes et des facteurs de succès des territoires nationaux, régionaux et locaux, dans une perspective de développement durable des territoires. » (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.16)

Bref, le guide présente un outil d'évaluation de la *spatialisation du développement* permettant de comprendre les dynamiques qui influencent et transforment les territoires. De plus, cela permet de considérer une variable dite *géanthropologique*, un investissement de valeur profonde, qui oriente les acteurs dans les actions d'aménagement du territoire.

3.2.1 UN ESPACE DE NATURE ÉMERGENTIEL

« La géographie structurale décrit les rapports au monde extérieur comme étant indirects, médiatisés par un filtre socioculturel de nature anthropologique et

géopolitique » (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.24). Nous partons du principe que l'espace n'est pas créé mais engendré par une succession d'actions. Cette dynamique d'actions est observable sur le territoire. Ainsi, nous observons des conflits d'utilisation du sol, des disparités économiques et des organisations territoriales autour d'un projet qui mobilisent des acteurs. Mais comment expliquer ces phénomènes complexes ? Par une lecture des dynamiques spatiales appuyée sur des fondements théoriques solides tels que le propose le modèle de spatialisation du développement à trois niveaux. Il s'agit du parcours d'engendrement du territoire (Desmarais, 1995, Gagnon, 2003, 2009). Ce parcours comprend trois strates de spatialisation qui s'interprètent de la couche la plus profonde (géoanthropologique – t1) vers la surface (géoéconomique – t3). Les opérateurs de conversion permettent le passage d'un niveau à l'autre. L'espace est organisé en fonction de ces niveaux issus de dynamiques génératrices de valorisation (t1), d'appropriation (t2) et d'occupation (t3).

3.2.2 LES NIVEAUX D'ANALYSE

Tel que présenté dans le tableau 3.1, le niveau d'analyse de surface *géoéconomique*, dit du *développement* dépend du niveau intermédiaire, de nature *géopolitique*. Ce niveau, dit de la *gouvernance*, comprend et explique les règles qui régissent et influencent l'appropriation et l'utilisation de l'espace ainsi que le niveau d'autonomie des acteurs. Encore une fois, ce niveau dépend d'un niveau plus profond *géoanthropologique*, dit de l'*imaginaire* qui explique les valeurs et significations accordées aux paysages qui peuvent être de nature esthétique, culturelle ou utilitaire.

TABLEAU 3.1 PARCOURS D'ENGENDREMENT DU TERRITOIRE

	Niveau d'analyse	Strate de spatialisation	Dynamique génératrice
Temps 3	GÉOÉCONOMIQUE (développement)	Superficielle AMÉNAGEMENT	D'occupation
Opérateur conversion	Rachat de la rente de situation Actualisé par le déploiement des formes rurales de production et urbaines de contemplation/récréation		
Temps 2	GÉOPOLITIQUE (gouvernance)	Intermédiaire TERRITOIRE	D'appropriation
Opérateur conversion	Contrôle politique de la mobilité Actualisé par la détermination de la capacité d'action et de mobilisation des acteurs		
Temps 1	GÉOANTHROPOLOGIQUE (imaginaire)	Profonde PAYSAGE	De valorisation
Opérateur conversion	Émergence paysagère Actualisé par l'engendrement d'un imaginaire localisé esthétique, culturelle ou utilitaire		

Source : Desmarais, 1995 ; Gagnon, 2003, 2009.

Le temps *géoanthropologique* (t1) qui est la couche la plus profonde, renvoie à l'imaginaire, à la perception des espaces par les acteurs à différentes époques. Il fait référence aux paysages, tels que décrit par Alain Roger (1998), c'est-à-dire ajouter un filtre d'interprétation socio-culturel à la nature brute (qualités physiques du paysage). Il s'agit de la valorisation des paysages. La représentation du territoire est véhiculée par l'image des représentations anciennes, des récits, des informations, etc. Plus les images sont fortes et ancrées dans l'imaginaire collectif, plus il sera difficile de modifier la vocation du

lieu. Il s'agit d'un ancrage profond face aux références paysagères (esthétiques, culturelles ou utilitaires). Pour les besoins de ce mémoire de recherche, c'est le niveau géoanthropologique qui sera mobilisé en raison de la compréhension de l'émergence de l'attractivité qui est liée à l'imaginaire localisé.

Ensuite vient le niveau d'analyse *géopolitique* (t2) qui est la couche intermédiaire. L'analyse de cette couche permet de comprendre les rapports entre les acteurs, leur déplacement et leur appropriation. Il s'agit de la capacité d'action des acteurs territoriaux en rapport avec l'espace dans lequel ils évoluent. Plus un acteur contrôle sa mobilité, plus sa capacité d'action sur un territoire est grande. En relation avec la tenure foncière (affectations municipale, provinciale, fédérale) et la règle de propriété, la mobilité, permet de qualifier les déplacements (ludique et/ou travail) et de préciser les compétences volontaires ou involontaires d'actions des acteurs.

Finalement, le niveau d'analyse *géoéconomique* constitue la couche de surface. Elle représente l'espace géographique tel qu'observé sur le terrain, c'est la valeur réelle des occupations révélée par les deux couches subséquentes (t1 + t2). La valeur géoéconomique des utilisations est définie par l'analyse de l'état du développement en fonction de la qualification de l'intensité de l'utilisation des terres (agricoles, forestières, récréatives).

La résultante des trois couches (t1 + t2 + t3) permet d'établir une typologie des territoires et une catégorisation en domaines distincts (domaine de consécration, domaine de cohabitation et domaine d'occupation).

3.2.3 LES TYPES DE DOMAINES

La superposition de ces niveaux nous offre une synthèse des dynamiques territoriales. Un alignement entre les niveaux de l'imaginaire (géoanthropologique), de la gouvernance (géopolitique) et du développement (géoéconomique) permet de désigner trois types d'espaces, les domaines dit « de consécration, de cohabitation ou d'exploitation » (tableau 3.2). Lorsque les niveaux d'analyse géoanthropologique, géopolitique et géoéconomique sont alignés, on parle alors de *cohérence spatiale*. L'indice de cohérence spatiale (ICS) permet d'identifier les territoires ayant une grande variabilité entre les niveaux d'analyse pour ensuite diagnostiquer les causes d'un manque d'alignement. Par exemple, un territoire de nature hautement esthétique qui serait transformés par les acteurs locaux à des fins d'exploitation, serait source de conflits, cet état de fait rend compte alors d'incohérence spatiale.

TABLEAU 3.2 TYPES DE DOMAINES

<i>Dynamique spatiale</i>			<i>Typologie des domaines</i>
Géoanthropologique T1	Géopolitique T2	Géoéconomique T3	
Investissement de valeurs emblématiques, légendaires et pittoresques	Capacité d'action accrue	Cohérence interne urbaine forte	De consécration
Faiblesse de la valorisation de nature culturelle	Capacité d'action partagée	Cohérence interne instable	De cohabitation

Transformation de la nature en ressources économiques	Capacité d'action limitée	Cohérence interne rurale forte	D'exploitation
-------------------------------------------------------	---------------------------	--------------------------------	-----------------------

Source : Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009

Les domaines de *consécration* sont des lieux dont la valeur esthétique, liée à la beauté des paysages et à des qualités environnementales rares est élevée. Souvent on les retrouve autour des formes géographiques naturelles (montagne, chute, escarpement, plan d'eau, etc.). Ces lieux, investis de valeurs, sont représentés par les artistes. Les acteurs, conscients de la beauté du territoire, le transforme en lieux de conservation ou de récréation (réserves écologiques, parcs marins, sanctuaires, lieux du patrimoine, etc.). Ce sont souvent des lieux où se pratiquent des activités récréatives et touristiques. Ces lieux sont considérés comme des attracteurs, « ils constituent des positions de désir dont la valeur est investie esthétiquement et saisie affectivement » (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.33)

Un lieu de consécration cohérent serait un lieu où les niveaux d'analyse seraient alignés. Par exemple, un lieu pourvu de qualités paysagères esthétiques ayant fait l'objet de représentations (images, cartes postales, peintures, etc.) depuis longtemps – *t1-géoanthropologique* – qui dispose d'une grande capacité de mobiliser les acteurs – *t2-géopolitique* – et qui serait aménagé à des fins de récréation ou de conservation– *t3-géoéconomique* -.

Les domaines d'*exploitation* sont des lieux de production économique où on y exploite généralement la ressource première (bois, eau, terres). Ils ont un fort potentiel

de mise en valeur à des fins de production économique (foresterie, agriculture, activités industrielles, infrastructures de transport, etc.). Ces lieux sont régis par la compétitivité marchande et offre peu ou pas de valeur paysagères esthétiques. Les acteurs locaux y ont peu d'influence et sont soumis aux grandes entreprises. Les valeurs foncières y sont généralement très basses. Une partie importante de la population s'identifie aux notions de productivité et de rentabilité, quitte à mettre de côté l'esthétique du paysage ou la biodiversité.

Les domaines de *cohabitation* sont généralement les espaces tampons entre les domaines de consécration et ceux d'exploitation. On trouve dans ces territoires une diversité de fonctions à caractères économique et ludique (lieux de détente, de récréation et de production). Bien souvent, il s'agit d'espace résidentiel.

Évidemment, la réalité du territoire permet rarement une lecture aussi précise. Aussi, faut-il être en mesure de cartographier ces phénomènes afin d'en faire une analyse spatiale adéquate, ce que la méthodologie développée par Serge Gagnon permet.

3.3 LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Pour rendre compte concrètement des concepts théoriques de la géographie structurale, l'outil utilisé est le système d'information géographique (SIG). La méthodologie permet de donner une signification aux données colligées par l'entremise du SIG. La méthode permet d'évaluer l'alignement et la cohérence spatiale des lieux

considérés et le SIG est l'outil cartographique de communication territoriale de l'analyse. Il convient donc d'analyser des données à références spatiales. La collecte de données se fera en lien avec les indicateurs utilisés pour l'analyse. Les données colligées ont pour la plupart une référence spatiale géographique, qu'il s'agisse de points, de lignes ou de surfaces. Pour les données n'en ayant pas, les données seront associées aux municipalités. Pour chacun des indicateurs analysés, la totalité du territoire est considérée.

La section suivante présentera les indicateurs qu'utilise la méthodologie de la géomatique structurale.

3.3.1 LES INDICATEURS MOBILISÉS

Dans le tableau 3.3 sont proposés des indicateurs pouvant refléter les différents niveaux d'analyse. Pour un détail de justification des indicateurs se référer au *Guide de géomatique structurale* (p. 84 à 122). Évidemment, ces indicateurs varieront légèrement selon le sujet et le but de l'étude et selon la disponibilité des données.

TABLEAU 3.3 LES INDICATEURS DES TROIS NIVEAUX D'ANALYSE

Niveau d'analyse de l'imaginaire – GÉOANTHROPOLOGIQUE (t1)	
Indicateurs des valeurs pionnières	<ul style="list-style-type: none"> - Sites ancestraux ; - Sites, corridors historiques et patrimoniaux ; - Représentations anciennes ; - Toponymes ; - Éléments naturels remarquables.
Indicateurs de la perception actuelle	<ul style="list-style-type: none"> - Images sur Google Earth ; - Perception globale des grands espaces ; - Territoires et corridors d'intérêt ; - Sites signifiants ;








	- <i>Sites d'intérêt écologiques.</i>
Indicateurs de la vision prospective	- <i>Possibilité des terres pour l'agriculture ;</i> - <i>Productivité forestière des terres ;</i> - <i>Potentiel des terres à des fins récréatives ;</i> - <i>Possibilités des terres pour la faune ongulée ;</i> - <i>Possibilités des terres pour la faune sauvagine ;</i> - <i>Contrainte à l'exploration minière.</i>
Niveau d'analyse de la gouvernance – GÉOPOLITIQUE (t2)	
Indicateurs du foncier	- <i>Tenure foncière ;</i> - <i>Pression foncière.</i>
Indicateurs de la qualification des acteurs	- <i>Nomadisme et sédentarité.</i>
Indicateurs de la vision prospective	- <i>Réseau routier ;</i> - <i>Sentier/chemins forestiers.</i>
Niveau d'analyse du développement – GÉOÉCONOMIQUE (t3)	
Indicateurs de la gestion territoriale	- <i>Mises en réserve nationales : parcs, réserves écologiques,</i> - <i>Droits fonciers : foresterie, minier, minéraux, énergie ;</i> - <i>Affectations des autorités locales.</i>
Indicateurs de la nature des occupations	- <i>Utilisation des biens-fonds.</i>
Indicateurs de l'état des occupations	- <i>Classement des bâtiments ;</i> - <i>Valeur des logements ;</i> - <i>Intensité de l'utilisation des terres agricoles ;</i> - <i>Intensité de l'utilisation des terres forestières,</i> - <i>Intensité de l'utilisation des terres récréatives.</i>

Source : Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009

On attribuera une valeur à chaque indicateur qui sera classifié selon une échelle de 1 à 7. Par la suite, le territoire analysé sera divisé en *loci* : quadrillage de parcelles de taille égales. Chaque *locus* est le résultat des données cumulées de tous les niveaux. Au sens figuré c'est comme si une carotte avait été forée dans le territoire. Ainsi, pour chacun des *locus*, une valeur sera attribuée en lien avec la valeur des indicateurs. Cette valeur nous permettra de voir l'appartenance des lieux à un des trois domaines (de consécration, de cohabitation ou d'exploitation). Pour chaque valeur, une couleur y est associée afin d'en faciliter l'interprétation. Donc, la couleur nous permettra de voir l'appartenance au

domaine. Dans le tableau 3.4 nous pouvons voir ces couleurs qui sont associées aux types de domaines.

TABLEAU 3.4 CATÉGORISATION DU TERRITOIRE EN DOMAINES

Valeurs	Domaines	Couleurs
7	Fortement de consécration	
6	De consécration	
5	De cohabitation et de consécration	
4	De cohabitation	
3	De cohabitation et d'exploitation	
2	D'exploitation	
1	Fortement d'exploitation	

Source : Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009

Ce survol de la méthodologie de la géomatique structurale permet de bien situer le lecteur dans le contexte. Pour un détail des domaines, voir le *Guide de géomatique structurale*, 2009, p.31 à 40. Pour les fins de ce mémoire de recherche nous n'utiliserons que le premier niveau d'analyse, celui de l'imaginaire localisé (niveau géoanthropologique). La section suivante porte sur la justification de l'application du premier niveau d'analyse ainsi que les limites de la méthodologie.

3.4. APPLICATION DE LA STRATE DE SPATIALISATION GÉOANTHROPOLOGIQUE (NIVEAU 1)

Même si la méthode est très complète et permet plusieurs applications, pour les besoins de l'analyse de l'attractivité touristique, nous nous sommes concentrés sur le premier niveau du parcours (t1) soit la *strate de spatialisation du temps*

géoanthropologique. Pourquoi s'en tenir qu'au premier niveau d'analyse? Expliquons tout d'abord les fonctions et particularités de cette strate de spatialisation.

La strate de spatialisation *géoanthropologique* est la couche de référence profonde et c'est celle qui vient en amont du parcours d'engendrement du territoire. Elle fait référence à un *imaginaire localisé* qui résulte d'un investissement pionnier de valeurs à cet endroit. C'est l'acteur qui se définit une vision à partir des images transmises, des représentations anciennes, des récits, de l'information et des valeurs véhiculées.

Ces images, essentiellement produites par l'art, «...instaurent des prises de vue particulières et des lieux de prédilection à l'origine d'une attraction sélective au sein d'un même paysage... » (Joliet, Martin, 2007, p.54). Cet *imaginaire localisé* a contribué à la mise en valeur des paysages et à la structuration de l'espace. Elles (les images) correspondent à un « investissement de significations, au niveau anthropologique, mobilisant un ensemble de représentations et de perceptions, historiques, contemporaines ou prospectives » (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.15). « Ces paysages *montrés*, localisés, et de fait projetés et attendus, cristallisent des images références et des zones de sensibilité paysagères qui apparaissent comme en surbrillance sur l'écran des paysages de l'*ordinaire* » (Joliet, Martin, 2007, p.55). Les images et les valeurs forment la valorisation pionnière du lieu.

Rappelons l'objectif du mémoire : présenter une analyse scientifique de l'attractivité touristique de la Petite-Nation. En raison de la portée *géoanthropologique*

d'une localisation touristique, l'imaginaire étant à la base de l'attractivité d'un lieu, l'analyse de cette strate permet justement de répondre à la problématique de la raison d'être des positions touristiques liées à l'investissement de valeurs socio-culturelles dans l'espace (Gagnon 2002).

La strate de spatialisation géoanthropologique permettra d'identifier les attracteurs touristiques du territoire de la Petite-Nation de façon scientifique. Ainsi, à l'aide d'un support cartographique, les variations spatiales d'attractivité touristique apparaîtront. Cette carte ne fait que dégager les lieux hautement attractifs et ceux qui le sont moins.

Le premier niveau d'analyse spatiale du territoire réfère aux valeurs et significations accordées aux paysages qui sont de nature esthétique, culturelle ou utilitaire. Ces références paysagères se qualifient comme suit dans le *Guide de géomatique structurale* :

Les paysages esthétiques « se distinguent par leur caractère unique, atypique. Ils sont surtout construits à partir des formes saillantes de l'espace géographique (montagne, escarpement, chute, etc.), investies de valeur de nature esthétique, légendaire ou pittoresque, souvent depuis fort longtemps... » (p.32)








Les paysages culturels « traduisent l'image que se font les collectivités d'elles-mêmes. Ces paysages se construisent à partir de terroirs (bocage, rang, polders, aboiteaux, etc.) ou de tissus urbains (noyaux villageois, quartiers historiques, vestiges industriels, etc.) dont on estime collectivement, à un moment donné de l'histoire, qu'ils incarnent la spécificité géographique ou culturelle d'un territoire. » (p.39)

Les paysages utilitaires sont des lieux où « la nature y est transformée et non pas produite. [...] Les populations habitant ces territoires ont une relation à un paysage

de proximité lié aux espaces de la quotidienneté. Ces espaces traduisent une certaine familiarité entre un milieu de vie et un lieu de travail. » (p. 35-36)

Étant donné que l'application du premier niveau seulement ne permette pas la catégorisation du territoire en domaines, nous avons repris les mêmes teintes de couleurs auxquelles nous associerons les qualificatifs *esthétique*, *culturel* et *utilitaire* aux types d'espace. Pour chaque item des indicateurs analysés, une valeur de 1 à 7 sera attribuée, 1 étant *utilitaire* et 7 étant *esthétique*. Voici les classes que nous utiliserons.

TABLEAU 3.5 CLASSES DES TYPES D'ESPACE

Valeurs	Valeurs paysagères	Couleurs
7	Très esthétique	
6	Esthétique	
5	Culturel et esthétique	
4	Culturel	
3	Culturel et utilitaire	
2	Utilitaire	
1	Très utilitaire	

Source : Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009

Bref, le niveau 1 permet une identification des attracteurs et une évaluation du niveau d'attractivité sans pour autant faire de prescription. Il serait imprudent à ce stade de proposer des aménagements en fonction des attracteurs. La conclusion de cette recherche n'inclura pas l'appropriation du territoire par les différents acteurs ni la mise en valeur des territoires par l'aménagement d'infrastructures. À partir des images véhiculées, les acteurs du développement se bâtissent une vision empreinte de valeurs géoanthropologiques (un imaginaire localisé) pour ensuite l'appliquer économiquement

au territoire, à l'aide de l'analyse des 2^e et 3^e niveaux. Même s'il serait pertinent de pouvoir inclure ces aspects et ainsi appliquer la méthode dans sa globalité, une analyse complète des niveaux 2 et 3 serait nécessaire.

Ce mémoire de recherche se concentre donc au niveau de l'imaginaire et de l'attractivité profonde des lieux, ce que le niveau 1 permet de réaliser. La strate de spatialisation géoanthropologique met en évidence l'objectivité de la notion de paysage et l'évaluation de la valorisation d'un espace (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009), laquelle est essentiel pour la détermination de l'attractivité touristique d'un lieu.

Passons maintenant à l'étape suivante où nous détaillerons les indicateurs sélectionnés pour l'analyse de la strate géoanthropologique. C'est à l'intérieur du chapitre 4 que les données inventoriées seront présentées et explicitées.

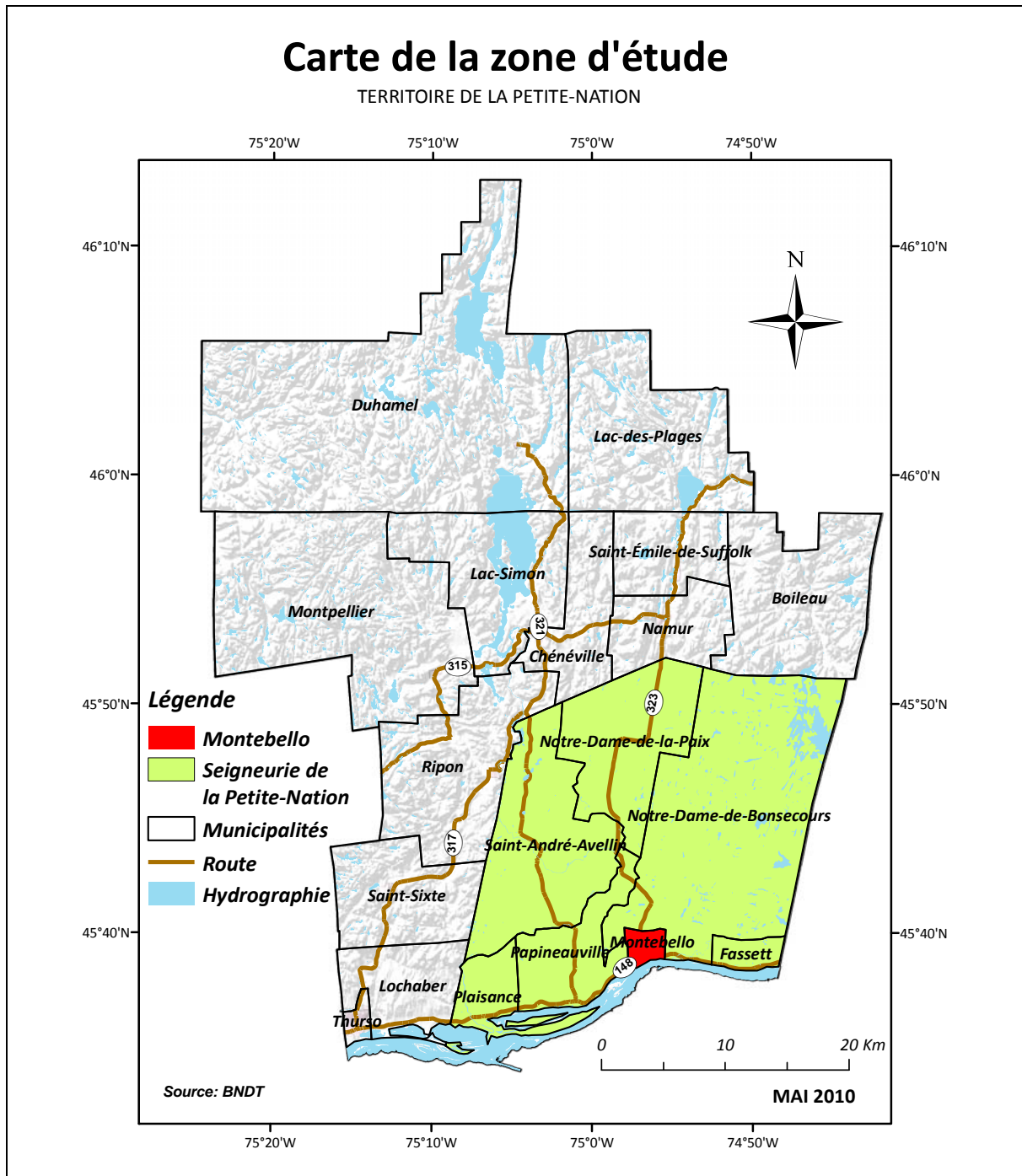
Chapitre 4 – APPLICATION DU NIVEAU GÉOANTHROPOLOGIQUE AU TERRITOIRE DE LA PETITE-NATION

Après avoir explicité la méthodologie de la géomatique structurale appliquée à l'analyse des dynamiques territoriales, voici maintenant comment nous allons l'utiliser dans notre zone d'étude. La première étape sert à déterminer les indicateurs qui seront utilisés pour l'analyse de la strate géoanthropologique, en fonction de leur disponibilité et de leur pertinence. La deuxième étape consiste à inventorier les données de chaque indicateur qui serviront pour l'analyse. Nous procéderons, en troisième lieu, au classement et à la valorisation des données. Concernant l'attribution de la valeur, rappelons qu'elle s'échelonne sur une échelle de 1 à 7 incluant les décimales. Ainsi, pour une valeur très esthétique une valeur de 6,1, 6,2, 6,3 et ainsi de suite jusqu'à 7 peut être attribuée. Cependant, pour la majorité des indicateurs, la valeur mitoyenne de la classe a été attribuée afin de limiter les classes de qualification d'espaces lors de la cartographie. Ainsi, les valeurs que nous retrouverons seront 0,5 – 1,5 – 2,5 – 3,5 – 4,5 – 5,5 et 6,5.

Les données récoltées seront ensuite géoréférencées, c'est-à-dire converties en données spatiales que nous serons en mesure de localiser sur le territoire d'étude (carte 4.1). Finalement, nous intégrerons ces données géoréférencées à un système

d'information géographique. Ce logiciel (ArcGIS) permettra la conception de cartes géographiques que nous pourrons interpréter par la suite.

CARTE 4.1 RAPPEL DE LA ZONE D'ÉTUDE



Avant d'entrer dans le détail des indicateurs (description et présentation des données inventoriées), voici les quinze indicateurs qui seront analysés et interprétés pour l'étude : ils sont affichés dans le tableau 4.1. Nous y retrouvons les différents indicateurs du niveau géoanthropologique ainsi que leurs valeurs accordées qui seront utilisés pour l'analyse du territoire de la Petite-Nation. Les valeurs assignées sont celles proposées dans le *Guide de géomatique structurale* (p.46).

TABEAU 4.1 INDICATEURS DU NIVEAU GÉOANTHROPOLOGIQUE ET LEURS VALEURS CORRESPONDANTES

	Codes de valorisation						
	1	2	3	4	5	6	7
Indicateur de la valeur pionnière							
<i>Sites et corridors historiques et patrimoniaux</i>						■	■
<i>Représentations anciennes</i>	■	■	■	■	■	■	■
<i>Toponymes (autochtones et autres)</i>	■	■	■	■	■	■	■
<i>Sites ancestraux</i>						■	■
<i>Éléments naturels remarquables</i>						■	■
Indicateurs de la perception actuelle							
<i>Images Google Earth</i>	■	■	■	■	■	■	■
<i>Sites et corridors d'intérêt esthétiques (paysages sensibles)</i>					■	■	■
<i>Sites d'intérêt écologique (héronnière, boisé écologique, etc.)</i>							■
<i>Sites signifiants (camping, hôtellerie et attrait</i>					■	■	■
<i>Territoires et corridors d'intérêt (+sentiers motoneige et quads)</i>						■	■
Indicateurs de la vision prospective							
<i>Potentiel agricole</i>	■	■	■	■			
<i>Potentiel forestier</i>		■	■	■			
<i>Potentiel pour la récréation extensive</i>				■	■	■	■
<i>Potentiel pour la faune ongulée</i>				■	■	■	
<i>Potentiel pour la faune sauvage</i>				■	■	■	■

Source : Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009

Tel que précisé dans le tableau 3.5 du chapitre 3, les valeurs accordées correspondent à une référence paysagère précise (esthétique, culturel, utilitaire) qui classifera les types d'espace du territoire. Ceci dit, regardons à présent ces indicateurs plus en profondeur.

4.1. INDICATEURS DE LA VALORISATION PIONNIÈRE⁷

Les indicateurs de la valorisation pionnière permettent de voir comment le territoire était perçu anciennement. À travers des photographies, des images et des récits d'époque⁸ qui reflètent l'imaginaire du lieu, nous pourrions avoir l'image que les acteurs, résidents ou touristes se faisaient du lieu en question. Il s'agit donc de répertorier les représentations iconographiques anciennes qui ont contribué à la mise en valeur de certains paysages, ainsi qu'à leur valorisation et à leur pérennisation jusqu'à aujourd'hui. La cartographie de ces représentations et l'identification des imaginaires localisés divulgueront la valorisation pionnière du lieu. Il est important de souligner que toutes les données sont d'ordre géographique, c'est-à-dire que chaque photo, peinture ou autre pourra être associée à un lieu géographique sur la carte. Rappelons que pour obtenir la valeur pionnière du territoire de la Petite-Nation, nous avons utilisé les cinq indicateurs suivants :

⁷ La démarche de collecte de données est expliquée dans le support des annexes sur CD-ROM.

⁸ Sont considérées "valeur pionnière", toutes données récoltées datant de 1950 et moins.

- 1- Sites et corridors historiques et patrimoniaux;
- 2- Représentations anciennes;
- 3- Toponymes (autochtones et autres);
- 4- Sites ancestraux;
- 5- Éléments naturels remarquables.

4.1.1 SITES HISTORIQUES ET PATRIMONIAUX

Les sites historiques et patrimoniaux sont des lieux qui sont significatifs pour les populations du territoire. Souvent, ils servent de lieux d’ancrage de la culture par rapport au territoire géographique (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.85). À l’intérieur des sites on retrouve les bâtiments patrimoniaux tels que les maisons ancestrales, les églises, les écoles et les presbytères et également les sites comme les cimetières. Ces lieux ont été répertoriés principalement dans le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ). Le répertoire est diffusé en ligne (<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>). On y retrouve deux types de biens soit les biens *inventoriés* et les biens *cités* ou *désignés*.

Les biens ayant le statut *inventorié* ne bénéficient pas d'une protection juridique mais font partie du patrimoine québécois et méritent d’être connus. Les lieux de culte du Québec construits avant 1945 et les ponts couverts ont notamment été inscrits au RPCQ sous le statut *inventorié*. Par contre, les biens possédant le statut *cité* ou *désigné* sont inclus dans le patrimoine protégé par *la Loi sur les biens culturels*. Ces lieux font également parti des *Lieux du patrimoine du Canada*. Un lieu patrimonial est « une structure, bâtiment, groupe de bâtiments, arrondissement, paysage, site archéologique ou autre lieu situé au Canada et reconnu officiellement pour sa valeur patrimoniale » (Lieux

patrimoniaux du Canada, www.lieuxpatrimoniaux.ca). Chaque site a été géoréférencé le plus justement possible à l'aide du logiciel *Google Earth*⁹.

Les *corridors historiques et patrimoniaux* sont des trajectoires empruntées par les pionniers. Ces corridors, se retrouvent à l'intérieur d'ouvrages historiques, dans les documents des municipalités et dans le *schéma d'aménagement révisé* (SAR) de la *municipalité régionale de comté* (MRC) de Papineau. Les valeurs attribuées à ces corridors sont de 5,5 ou 6,5, selon leur niveau d'importance dans l'histoire (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.86).

La recherche des sites patrimoniaux et historiques nous a permis de trouver un total de 370 localisations dont 19 qui sont protégées par la Loi sur les biens culturels. Nous avons attribué une valeur de 6,5 (très esthétique), à ces derniers (19). Ils comprennent entre autres, le Manoir Louis-Joseph Papineau (photo 4.1), le caveau funéraire de la famille Bourassa et l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours à Montebello (photo 4.2). Les autres sites sont classifiés esthétiques avec une valeur de 5,5. On y retrouve des maisons, des bâtiments de ferme, des croix de chemin. Tous les sites ont été photographiés et géoréférencés. Ils sont présentés aux annexes 1a et 1b (CD-Rom).

⁹ Google Earth offre la possibilité de trouver la position d'un lieu (coordonnées géographiques) par rapport à son adresse civique, par exemple, ou en cliquant sur le point en question. Par contre, de légères déviations peuvent exister (quelques mètres à quelques centaines de mètres). Étant donné que le territoire d'étude est à l'échelle régionale et que cette marge d'erreur ne modifie pas le résultat global, nous avons fait le constat que dans ces conditions Google Earth, est l'outil le plus adéquat pour ce mémoire de recherche.

PHOTO 4.1 LE MANOIR LOUIS-JOSEPH PAPINEAU



Source : Ministère de la Culture et des Communications, Jean-François Rodrigue, 2005

PHOTO 4.2 L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS À MONTEBELLO



© Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003

Au niveau des corridors historiques et patrimoniaux, nous avons retenu le corridor de la rivière des Outaouais et celui de la rivière Petite-Nation avec tous deux une valeur de 6,5 (très esthétique). Dans ces corridors nous incluons une zone tampon de 1 km. Ainsi, les berges et les routes à proximité y sont incluses. Pour la rivière des Outaouais, le corridor englobe donc l'axe de la route 148 ainsi que la voie ferrée.

4.1.2 REPRÉSENTATIONS ANCIENNES

Un autre indicateur de la valorisation pionnière regroupe les représentations anciennes. Ces représentations anciennes comprennent des contes, des légendes, des récits et des représentations picturales. Afin de limiter les erreurs possibles sur le lieu représenté, seules les représentations picturales ont été utilisées. Elles incluent les photographies, les peintures, les gravures, les cartes postales, les cartes, les plans, etc. Pour l'analyse spatiale, chaque image est classée en fonction de la municipalité qu'elle représente. On retrouve ainsi des photographies prises sur ladite municipalité, représentant des paysages ou des bâtiments, des peintures de paysages du territoire et des cartes postales. Dans cet ouvrage nous considérons les représentations anciennes à partir de 1950 et en-deçà.

Les sources de données des représentations anciennes sont multiples. Bien que les principales soient le *Répertoire du Patrimoine Outaouais* et *Bibliothèque et Archives nationales du Québec* qui ont un inventaire de plusieurs représentations anciennes provenant de la *Société historique Louis-Joseph Papineau*, du *Centre d'interprétation du*

patrimoine de Plaisance, du *Comité des affaires culturelles de Papineauville*, du *Club de l'âge d'or de Chénéville* et de la *Société historique de Saint-André-Avellin Inc.*, nous en avons également retrouvées dans le site du *musée virtuel du Canada* (www.museevirtuel-virtualmuseum.ca), celui du *musée McCord* (<http://www.musee-mccord.qc.ca>), ou encore dans différents sites Internet d'organismes de la région comme le CLD ou la MRC (http://www.papineau.ca/CLD_Papineau/, www.mrcpapineau.com).

Pour l'interprétation des représentations anciennes, une valeur se situant entre 1,5 et 6,5 leur est attribuée. Pour des valeurs plus élevées (6,5) nous retrouveront des paysages ou des bâtiments emblématiques (esthétiques) tandis que les valeurs les plus faibles (1,5) représenteront des lieux dégradés ou d'activités industrielles (utilitaires). Les valeurs moyennes (3,5) quant à elles, reflèteront des représentations de rangs, de champs, de noyaux villageois (culturels). Évidemment, dans ce spectre de valeur si grand, nous trouverons une certaine subjectivité quant à la valeur octroyée à une représentation. La valeur accordée dépend beaucoup de ce que l'artiste (peintre ou photographe) a voulu mettre en image. Par exemple, une photo prise sur le terrain du Château Montebello ne sera pas nécessairement esthétique tout comme un couvent pourrait être plus que simplement culturel.

Voilà pourquoi une grille, présenté au tableau 4.2, dans laquelle nous retrouvons le type d'image avec sa valeur associée a été élaborée dans le but de diminuer cette subjectivité.

Nous avons répertorié 614 représentations anciennes dont 538 photographies et peintures, 51 cartes postales et 25 cartes et plans. Elles se trouvent aux annexes 2a, 2b et 2c sur CD-Rom, avec une description associée (année, lieu, source, etc.).

TABEAU 4.2 .VALEUR ACCORDÉE AUX TYPES DE REPRÉSENTATIONS ANCIENNES

Contenu de la représentation ancienne	Valeur	Justification
<i>Château Montebello et Manoir Papineau</i>	6,5	<i>Emblématique</i>
<i>Manoir Papineau</i>	6,5	<i>Emblématique</i>
<i>Église</i>	6,5	<i>Emblématique</i>
<i>Presbytère</i>	5,5	<i>Culturel et emblématique</i>
<i>Lac et Rivière</i>	4,5 à 5,5	<i>Paysage remarquable</i>
<i>Plans, Cartes</i>	1,5 à 5,5	<i>Associé à ce que le plan représente avec une valeur plus faible</i>
<i>Vue générale, paysage</i>	4,5 à 5,5	<i>Culturel ou esthétique</i>
<i>Ruisseau</i>	3,5 à 4,5	<i>Culturel ou esthétique</i>
<i>Auberges, restaurants</i>	4,5	<i>Reflète l'urbanité qui entoure un lieu esthétique</i>
<i>Maison</i>	3,5 à 4,5	<i>Lieu culturel et parfois doté d'esthétisme</i>
<i>Pont</i>	2,5 à 4,5	<i>Dépend de la photo, de la prise de vue.</i>
<i>École, Hôpital, Couvent</i>	3,5 à 4,5	<i>Culturel ou un peu plus esthétique selon l'architecture</i>
<i>Villages</i>	3,5	<i>Culturel</i>
<i>Champs</i>	2,5	<i>Culturel et utilitaire</i>
<i>Commerces (magasin général, fromagerie)</i>	2,5	<i>Culturel et utilitaire</i>
<i>Grange, moulin à scie, moulin à farine</i>	1,5	<i>Infrastructure utilitaire</i>

Exposons maintenant des exemples de représentations anciennes inventoriées. D'abord une « peinture » du moulin à scie *Cooke Mills*, datant du milieu des années 1800 (photo 4.3) et une autre d'un paysage à Montebello (rivière des Outaouais), peinte par

Napoléon Bourassa vers 1860 – 1870 (photo 4.4) auxquelles nous avons accordé des valeurs de 1,5 et 5,5. La photo 4.3 représente un lieu utilitaire tandis que la photo 4.4 représente la rivière des Outaouais, un lieu esthétique. Nous nous référons toujours à la grille d'évaluation du tableau 4.2

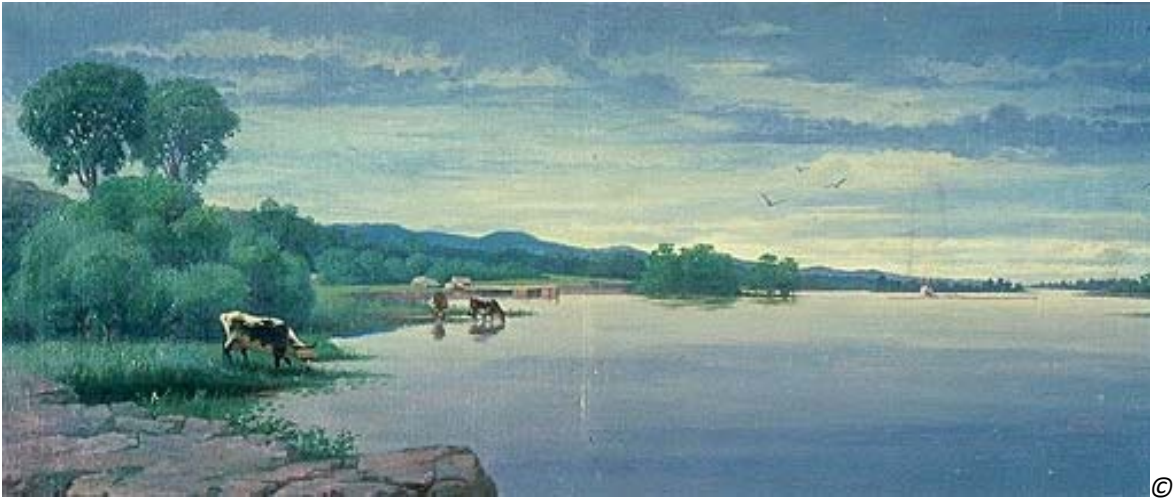
Ensuite, nous verrons une « photographie » du magasin Quesnel à Montebello (photo 4.5), avec une valeur de 2,5. Nous retrouvons également deux exemples de « cartes postales » soit, le couvent de Papineauville (photo 4.6) et Souvenir d'été à l'Hôtel Mon chez nous de Lac-des-Plages (photo 4.7), auxquelles nous avons attribué des valeurs de 4,5 et 5,5. Finalement, un exemple de « cartes et plans », le plan du Maître-autel de l'église Notre-Dame de Bonsecours à Montebello dessiné par Napoléon Bourassa vers 1894-1895 (photo 4.8) avec une valeur de 4,5.

PHOTO 4.3 LE MOULIN À SCIE « COOKE MILLS », PEINTURE DATANT DU MILIEU DES ANNÉES 1800



Source : Centre d'interprétation du patrimoine de Plaisance

PHOTO 4.4 PAYSAGE À MONTEBELLO PAR NAPOLÉON BOURASSA (1860/70)



Musée national des beaux-arts du Québec (Don de la succession Bourassa en 1941)

PHOTO 4.5 LE MAGASIN QUESNEL À MONTEBELLO



Source : Site Internet de la Municipalité de Montebello (www.ville.montebello.qc.ca)

PHOTO 4.6 LE COUVENT DE PAPINEAUVILLE



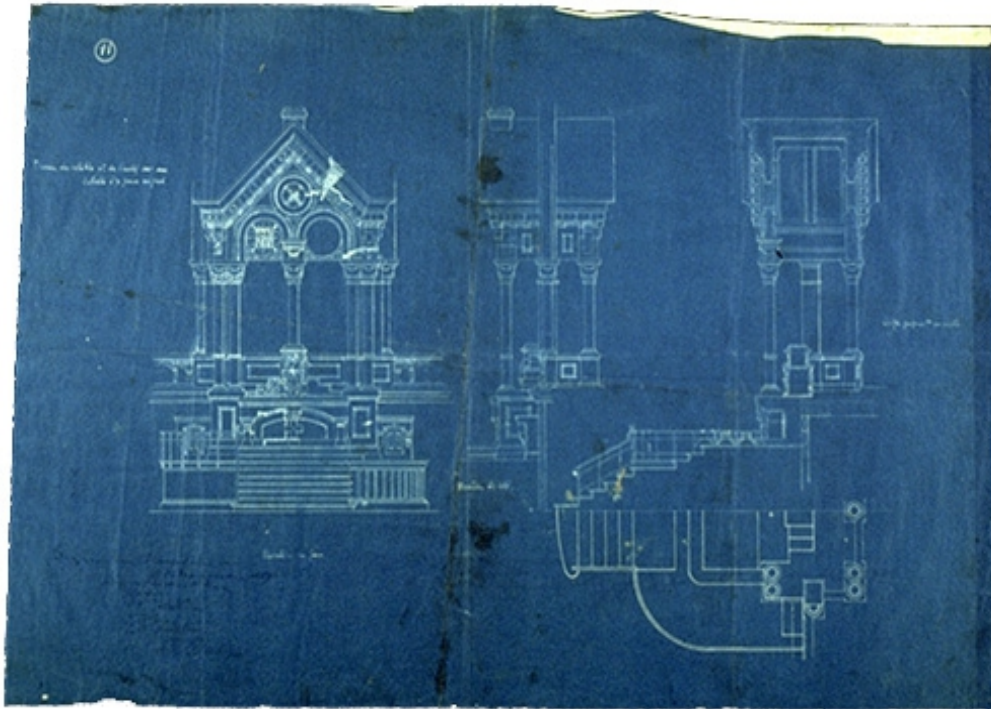
Source: Bibliothèque nationale du Québec - CP 1236

PHOTO 4.7 SOUVENIR LAC-DES-PLAGES, HÔTEL MON CHEZ NOUS



Source : Collection Magella Bureau de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
COTE: P547,S1,SS1,SSS1,D345

PHOTO 4.8 PLAN DU MAÎTRE-AUTEL (ÉLEVATION) DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE BONSECOURS À MONTEBELLO (NAPOLÉON BOURASSA, 1894-1895)



©Musée national des beaux-arts du Québec (Don de l'Université Laval)

4.1.3 TOPONYMIE

L'indicateur « toponymie » permet la saisie des entités géographiques sous l'angle culturel. Les toponymes servent à identifier les lieux qui deviennent l'ancrage de l'identité du territoire et du sentiment d'appartenance (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p. 87). Leur interprétation varie en fonction de la profondeur historique. Tel que mentionné dans le *Guide de géomatique structurale* (p.87), plus un site a un toponyme ancien, plus la valeur accordée y est élevée. Les toponymes d'origine amérindienne auront donc une profondeur historique plus importante qu'un lieu sans toponyme. La source des

toponymes provient essentiellement des bases de données de la Commission de Toponymie du Québec (www.toponymie.qc.ca).

Le *Guide de géomatique structurale* (p.46) propose l'attribution des classes 5, 6 et 7 aux toponymes et une classe neutre pour les lieux sans spécificité particulière. À l'intérieur de cette recherche nous nous sommes permis d'élargir le spectre de valeurs. Les valeurs attribuées se réfèrent aux mêmes critères que ceux des représentations anciennes avec des valeurs de 1 à 7. Ainsi un toponyme faisant référence à un industriel, se verrait attribué une valeur de 1 puisque le lieu a une référence utilitaire. Le tableau 4.3 propose une valeur accordée selon le genre de toponyme.

TABLEAU 4.3 VALORISATION DE L'INDICATEUR « TOPONYMIE »

Genre de toponyme	Valeur
<i>Toponyme amérindien</i>	6,5
<i>Toponyme attribué par les pionniers et faisant référence à un lieu esthétique</i>	4,5 ou 5,5
<i>Toponyme attribué par les pionniers et faisant référence à un lieu de la provenance des premiers colons</i>	3,5 ou 4,5
<i>Toponyme faisant référence ou rendant hommage à une personne :</i>	1,5 à 5,5
- <i>Un industriel ou une compagnie :</i>	1,5
- <i>Une personne qui a travaillé pour la municipalité (maître de poste) :</i>	3,5
- <i>Fondateur de la municipalité :</i>	4,5
- <i>Un membre de l'Église ou un membre Royal</i>	5,5
<i>Lieux sans toponyme</i>	3,5

Les toponymes analysés pour le territoire sont essentiellement des noms de municipalités ou de cours d'eau. Le tableau 4.4 affiche les toponymes utilisés pour la

cartographie ainsi que la valeur accordée à chacun. Il est à noter que la description du toponyme est un résumé avec les mots-clés. Les toponymes ont été puisés dans le site Internet de la Commission de Toponymie du Québec et leur description et origines détaillées se trouvent dans le tableau de l'annexe 3 (CD-Rom).

TABEAU 4.4 RÉSUMÉ DE LA SIGNIFICATION DES TOPONYMES

Nom du toponyme	Origine	Valeur
Boileau	Nommé d'après une ville du comté de Cumberland en Angleterre [...] tirée du patronyme du premier maître de poste, Pierre Boileau.	3,5
Chénéville	[...] neveu d'Hercule Chéné né vers 1864, année de l'ouverture du bureau de poste.	3,5
Duhamel	Le nom de monseigneur Joseph-Thomas Duhamel (1841-1909), deuxième évêque d'Ottawa (1874-1909), promu au rang d'archevêque en 1886, le premier de la région de l'Outaouais, [...]	5,5
Fassett	[...] hommage à Jacob Sloat Fassett [...], président de la Haskell Lumber Company fondée en 1904 et devenue la Fassett Lumber Company en 1910.	1,5
Lac-des-Plages	Lieu de prédilection de bien des gens, la plage [...] n'offrant que la beauté naturelle et sauvage de son emplacement [...] loisirs, aux sports et au délassement.	4,5
Lac-Simon	[...] une Iroquoise d'Oka (Kanesatake), Marie-Louise Cimon qui, avec son époux Amable Leblanc, surnommé Canard Blanc, s'installent en 1845 en compagnie de huit autres familles sur une île du Grand Lac.	6,5
Lochaber	[...] petit village du district d'Inverness en Écosse, site largement boisé et très montagneux sur le golfe de Mornay, au sud-ouest du célèbre Loch Ness.	4,5
Montebello	LJP [...] rendre hommage à Napoléon-Auguste Lannes, duc de Montebello (1801-1874), diplomate français et ministre des Affaires étrangères en 1839 qu'il avait connu lors de son exil en France de 1839 à 1845. [...] similitude du paysage de Montebello avec celui de la commune du même nom en Lombardie, près de Pavie.	5,5
Namur	les premiers colons, [...] arrivent [...] en 1865, en provenance, pour la majorité, de la province belge de Namur	4,5
Notre-Dame-de-Bonsecours	elle a reçu le surnom de Berceau de la seigneurie de La Petite-Nation (1674). [...] première chapelle érigée en 1821.	6,5
Notre-Dame-de-la-Paix	Bien que l'on ignore toujours à quel événement particulier fait allusion l'appellation [...] dans la thématique outaouaise des municipalités consacrées à la Vierge	3,5
Papineauville (Sainte-Angélique)	reconnaissance populaire envers Denis-Benjamin Papineau (1789-1854), [...] fondateur de l'endroit vers 1850. Son épouse, Angélique-Louise Cornud, avait fait don du terrain sur lequel l'église et le presbytère ont été érigés. [...]	4,5
Plaisance North Nation	[...] seigneur Joseph Papineau avait fait construire, dès 1803, une maisonnette [...] et lui avait attribué le nom de Plaisance en souvenir d'une	5,5

Mills	ville française, [...] remarquables par le panorama qui les entoure, portent ce nom, [...] Plaisance-du-Gers (Gers) et Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne). [...] les Plaisance français sont issus d'une influence italienne.	
Ripon	[...] Frederick John Robinson (1782-1859), le 1 ^{er} comte de Ripon.	5,5
Saint-André-Avellin	hommage à André Trudeau, arpenteur, qui procède, en 1832, à la division des lots de ferme de la seigneurie de La Petite-Nation [...] Saint-André-Avellin évoque saint André Avellin ou Avellino (Castronuovo, 1521 - Naples, 1608).	5,5
Saint-Émile-de-Suffolk	[...] hommage à Émile Quesnel, de Saint-André-Avellin, [...] Le canton de Suffolk (1874), [...] rappelle un comté d'Angleterre.	4,5
Saint-Sixte	d'origine amérindienne [...] variations orthographiques : San-Sic, Sans-Sik, Sincique, Sinsic, Sincic. [...] Sinsic [...] cours d'eau [...] de Saint-Sixte.	6,5
Thurso	[...] originaires de Thurso en Écosse, dans les Highlands, près de Lochaber, de Gore [...] du nord de l'Écosse.	4,5
Petite-Nation	[...] servi à qualifier les Ouescharini, nom parfois écrit Ouescarini ou Oueskarini, tribu de la nation algonquine qui habitait et chassait autrefois dans la région.	6,5
Outaouais	La plus ancienne dénomination que l'on relève pour la rivière des Outaouais est « Kitchisipi », orthographiée aussi « Kitchissippi » et « Katchissippi », signifiant <i>grande rivière</i> . On s'entend généralement pour dire que le nom « Outaouais » provient de l'algonquin <i>adawe</i> , signifiant <i>acheter et vendre</i> .	6,5
Île du Canard-Blanc	Amable LeBlanc [...] surnommé le Canard Blanc, [...] Ce grand défricheur [...] A cause de sa peau plus blanche que celle des autres habitants de l'endroit, on le surnomma "Canard Blanc".	6,5
Lac Viceroy	Le lac Viceroy rappelle la mémoire de lord Ripon.	4,5

Source : Commission de toponymie du Québec

4.1.4 SITES ANCESTRAUX

Un site ancestral « *correspond aux lieux de transcendance reconnu par les populations anciennes d'un espace donné* » (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.85).

Dans le présent mémoire de recherche est nommé « site ancestral » tout site décrit comme étant un lieu significatif pour les amérindiens. Du moment où les Européens s'installeront sur le territoire, nous évoquerons plutôt « sites historiques ». Les sites ancestraux contiennent ici deux éléments soit les sites ancestraux reconnus dans la population à travers de son histoire et des sites archéologiques identifiés dans le schéma

d'aménagement de la MRC de Papineau comme potentiel archéologique. Ces sites archéologiques sont également mentionnés dans plusieurs textes et récits.

« La notion de potentiel archéologique peut être définie par la probabilité qu'un emplacement naturel ait servi de lieu d'arrêt à des groupes humains en déplacement sur un territoire donné. Le postulat fondamental soutenant la légitimité des études de potentiel archéologique tient au fait que les populations humaines ne s'installent pas au hasard sur un territoire. La sélection des lieux d'établissement est plutôt influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux. Ainsi, toutes les zones cartographiées par cette étude ne recèlent pas nécessairement des sites archéologiques. Ce sont des emplacements naturels qui, par leur caractéristique, doivent être retenus comme des surfaces d'accueil possibles. (SAR, MRC de Papineau, mise à jour, 2007, pp. 8-4, 8-3).

Tel que précisé dans le tableau 4.5, une valeur de 5,5 est attribuée aux sites ancestraux et 6,5 aux sites archéologiques. Tous ces sites font référence à la toute première occupation du territoire et ils ont une valeur profonde.

TABLEAU 4.5 VALORISATION DES SITES ANCESTRAUX

Noms	Description et source	Valeur
Rivière des Outaouais	Lieu de commerce des Algonquins	5,5
Rivière de la Petite-Nation	Lieu de chasse et d'habitation.	5,5
Baies Martin et Noire-est à Plaisance	Habitat et Poste de traite. On trouve un poste de traite à la baie Martin vers 1760 (SAR MRC de Papineau)	5,5
Sites archéologiques	Onze (11) sites identifiés dans le schéma d'aménagement de la MRC de Papineau comme « site d'intérêt archéologique connu », dont les chutes de Plaisance.	6,5

Source : SAR MRC de Papineau

Dans le *Guide de géomatique structurale* (p.85), il est mentionné qu'une zone tampon est appliquée aux sites ancestraux selon l'ampleur de leur importance, nous avons appliqué une zone tampon de 500 mètres de part et d'autre des rivières.

Étant donné que l'entièreté des rivières est considérée « site ancestral », nous avons accordé une valeur un peu moindre (5,5) contrairement aux onze sites archéologiques qui correspondent à un point précis s'étalant sur une superficie plus petite.

4.1.5 ÉLÉMENTS NATURELS REMARQUABLES

L'indicateur *éléments naturels remarquables* permet de voir les éléments physiographiques qui se démarquent du territoire. Plus nous retrouvons d'éléments, moins le paysage du territoire est monotone et plus les beautés physiques ressortent. Les éléments naturels remarquables ont été puisés dans les données de l'Inventaire des terres du Canada (ITC), sous le « potentiel récréatif ». Tel que proposé dans le *Guide de géomatique structurale* (p.82), cinq classes sont considérées. Elles sont présentées au tableau 4.6. Puisqu'il nous était difficile de juger du niveau d'esthétisme des éléments naturels remarquables, tous ont la même valeur (5,5). Le territoire sans affectation particulière, se verra classé comme territoire neutre (3,5).

TABLEAU 4.6 CLASSES DES ÉLÉMENTS NATURELS REMARQUABLES RETENUES

Lettre	Nom	Description
<i>F</i>	<i>Chutes et Rapides</i>	<i>Chute ou rapide</i>
<i>L</i>	<i>Relief</i>	<i>Élément topographique intéressant autre que des formations rocheuses.</i>
<i>Q</i>	<i>Patron topographique</i>	<i>Régions présentant une variété de topographie, de terrains et de plans d'eau rehaussant le potentiel des activités récréatives extérieures telles que la randonnée, l'interprétation de la nature ou pour l'aspect esthétique de la région.</i>
<i>R</i>	<i>Formation rocheuse</i>	<i>Formations rocheuses intéressantes.</i>
<i>V</i>	<i>Paysage</i>	<i>Point de vue ou région offrant un paysage supérieur par rapport à la classe de l'unité dont il fait partie. Peut aussi être un couloir ou un autre élément permettant des possibilités de vue fréquentes.</i>

Puisqu'il y a plusieurs classes d'éléments naturels dans le même fichier et qu'une zone contient souvent plus d'un élément, nous avons fait une requête (avec le logiciel Arc GIS) des éléments contenant l'une ou l'autre de ces classes dans leur attribution au territoire. Nous avons été vigilants de n'utiliser, parmi les classes sélectionnées, que celles classées au premier rang. Cela signifie que c'est l'élément majeur du territoire. Les classes retrouvées sur le territoire sont surtout celle des patrons topographiques et celle des chutes et rapides.

4.1.6 .RÉSUMÉ DES INDICATEURS DE LA VALORISATION PIONNIÈRE

Le tableau 4.7 permet de voir en un coup d'œil, les données inventoriées pour les cinq indicateurs de la valorisation pionnière.

TABLEAU 4.7 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE LA VALORISATION PIONNIÈRE

Indicateurs	Nombre et description	Valeurs
Sites historiques et patrimoniaux	368 photos	5,5 à 6,5
Représentations anciennes	327 photos 51 cartes postales 26 cartes et plans	0,5 à 6,5
Toponymie	22 toponymes	0,5 à 6,5
Sites ancestraux	4 sites ancestraux (dont les rivières des Outaouais et de la Petite-Nation)	5,5 à 6,5
Éléments naturels remarquables	5 catégories d'éléments naturels Territoire sans élément naturel remarquable particulier	3,5 à 5,5

Observons à présent les inventaires et caractérisations des indicateurs de la perception actuelle.

4.2. INDICATEURS DE LA PERCEPTION ACTUELLE

Maintenant que nous pouvons repérer les différenciations spatiales des valeurs d'antan (pionnières), nous allons vérifier si celles d'aujourd'hui correspondent au même degré de valorisation.

« Le profil de la perception actuelle a pour finalité de valider l'apport des déterminants géoanthropologiques du territoire. [...] il s'agit de montrer que la valorisation pionnière est à l'origine des perceptions actuelles du territoire » (Gagnon, Duval, 2007b)

Voici les cinq indicateurs utilisés au niveau de la perception actuelle:

- 1- Images Google Earth;
- 2- Sites et corridors d'intérêt esthétiques (paysages sensibles);
- 3- Sites d'intérêt écologiques (héronnière, boisé écologique, etc.);
- 4- Sites signifiants (camping, hôtellerie et attrait);
- 5- Corridors d'intérêt récréatifs et touristiques;

4.2.1 IMAGES GOOGLE EARTH

Les images *Google Earth* sont des photographies prises par les internautes et affichées sur les cartes, lorsque la fonction est activée. Elles offrent l'opportunité de voir comment les touristes et les résidents perçoivent la région de la Petite-Nation. Ces photographies permettent de naviguer en images autour de la planète. *Google Earth* et *Google Maps* ont une politique de sélection des photos. Ils sélectionnent seulement les photos faisant référence à des lieux extérieurs permettant de reconnaître l'endroit. On y trouve donc des photos de paysages, de rues, de bâtiments, de parcs, etc. Toutes les photos qui ne montrent pas l'extérieur (voiture, personnes, intérieur, etc.) ne sont pas mises sur les cartes de *Google Maps* et *Google Earth*.¹⁰ Aujourd'hui, plusieurs personnes utilisent ce moyen afin de se donner une idée de ce qu'aura l'air le lieu qu'ils iront visiter.

Bien que le *Guide de géomatique structurale* (p.82) propose d'y inclure les images *Google Earth*, nous n'y retrouvons pas plus d'explication ou de détail. En conséquence, nous avons suivi le même déroulement de pensée que nous avons employé pour l'indicateur des représentations anciennes. Les images ont toutes été géoréférencées et

¹⁰ http://www.panoramio.com/help/policies_legalities

les valeurs accordées varient entre 1 et 7 (réellement 0,5 et 6,5). Généralement, les images sont de nature plutôt culturelle ou esthétique mais parfois nous y retrouvons des images d'usine qui se classeraient dans l'utilitaire.

Nous avons répertorié 168 photographies, en date du 25 mars 2010, prises sur le territoire de la Petite-Nation. Celles-ci représentent surtout des bâtiments et des paysages. Toutes les photos sont affichées à l'annexe 4 sur le CD-Rom, avec leur titre, leur auteur et la municipalité correspondante. Les photos suivantes offrent quelques exemples des photos répertoriées.

PHOTO 4.9 LE CHÂTEAU MONTEBELLO



Source: Google Earth / antoniospadari

PHOTO 4.10 LE LAC SIMON



Source: Google Earth / jclaurin

PHOTO 4.11 LES CHUTES DE PLAISANCE



Source: Google Earth / ronroz

La photo 4.9 représente le Château Montebello avec une valeur de 6,5. La photo 4.10 est une vue du Lac Simon et elle aussi a une valeur très esthétique (6,5). Finalement la photo 4.11 fige les chutes de Plaisance. Nous lui avons accordée une valeur de 5,5. Plusieurs photos des chutes de Plaisance ont été prises et, selon la prise de vue des valeurs se situant entre 4,5 et 6,5 ont été attribuées.

4.2.2 LES SITES ET CORRIDORS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUES

Les sites et corridors d'intérêt esthétiques sont des lieux reconnus qui sont inscrits au schéma d'aménagement de la MRC de Papineau et pour lesquels des orientations et des principes d'intervention leur sont associés. Ils représentent une appréciation certaine pour les gens de la région et reflètent les valeurs de la société à l'égard des espaces. Plusieurs d'entre eux [sites et corridors d'intérêt] se classent dans la « perception actuelle » mais d'autres se retrouvent dans la « valeur pionnière » (sites d'intérêt historiques, patrimoniaux et archéologiques) et comme la limite n'est pas toujours très évidente quelques-uns pourraient se retrouver dans les deux catégories.

Concernant le présent mémoire de recherche, les sites d'intérêt analysés pour la « perception actuelle » sont les suivants : les sites d'intérêt esthétiques et les sites d'intérêt écologiques, qui constituent chacun un indicateur différent.

Les *sites et corridors d'intérêt esthétiques* visent à valoriser les milieux forestiers aménagés tout en maintenant une qualité visuelle du paysage. La MRC reconnaît

« ...que le développement de l'industrie touristique est tributaire de la qualité visuelle des paysages forestiers. Or, l'exploitation forestière est perçue par plusieurs comme une activité qui affecte négativement la qualité visuelle des paysages » (SAR de la MRC de Papineau).

Afin de cibler et classer ces sites et corridors esthétiques, la MRC de Papineau a procédé à une étude visant l'identification et la cartographie des paysages visuellement sensibles afin de favoriser un zonage du territoire en fonction de la sensibilité paysagère. Pour la réalisation de l'étude, la MRC s'est basé sur l'inventaire des paysages sensibles réalisé par Madame Josée Pâquet, consultante en aménagement des paysages naturels: *Les paysages forestiers: Méthodologie visant à intégrer paysages et aménagement forestier*, et sur une enquête concernant les paysages forestiers de la MRC de Papineau afin de déterminer les seuils d'acceptabilité de l'impact visuel de différentes pratiques forestières.

Dans le but de déterminer le niveau de sensibilité paysagère des secteurs, deux variables ont été mises en relation : le niveau d'importance socio-économique (appliqué selon l'enquête) et l'objectif de qualité visuelle (en fonction de l'inventaire).

Le tableau 4.8 montre le niveau d'importance socio-économique qui est déterminé selon la valeur sociale, la fréquentation et l'importance des infrastructures et des équipements.

TABLEAU 4.8 NIVEAU D'IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES SITES ET CORRIDORS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUES

Critères	Cotes d'importance		
	1 (Valeur 6,5)	2 (Valeur 5,5)	3 (Valeur 4,5)
Valeur sociale	Provinciale	Régionale	Locale
Fréquentation	Forte	Moyenne	Faible
Importance des infrastructures et des équipements	Majeure	Moyenne	Mineure
Total	Très grande importance pour la région	Importance pour la région	Intérêt local

Source : SAR, MRC de Papineau

Concernant les niveaux d'objectifs visuels, ils sont classés selon trois niveaux. Le détail des significations des niveaux d'objectifs visuel se trouve à l'annexe 5 (CD-Rom).

- Niveau 1 : Sauvegarde de l'encadrement visuel (valeur 6,5);
- Niveau 2 : Altération modérée de l'encadrement visuel (valeur 5,5);
- Niveau 3 : Altération acceptable de l'encadrement visuel (valeur 4,5).

Pour le traitement des données appliquées à la cartographie, nous avons remplacé les codes de valeurs (1, 2 et 3) par les valeurs (4,5–5,5 et 6,5). Nous considérons que les paysages dont l'objectif visuel est la « sauvegarde de l'encadrement visuel » et dont le niveau d'importance socio-économique est « élevé » sont des paysages très esthétiques. Les lieux non considérés se verront attribuer une valeur neutre (3,5). Il y a un total de 35 sites et corridors de répertoriés comprenant des routes, des rivières, des plans d'eau et des centres villageois. Nous les retrouvons tous dans le tableau 4.9. L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (LATINO), en accord avec la MRC de Papineau, a bien voulu partager les données facilitant ainsi la cartographie.

TABLEAU 4.9 VALEUR ACCORDÉE AUX SECTEURS D'INTÉRÊT SELON L'IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET L'OBJECTIF DE QUALITÉ VISUELLE

Secteurs d'intérêt	Importance socio-économique	Objectif de qualité visuelle	Valeur
Centres villageois			
Boileau	3	3	4,5
Chénéville	1	1	6,5
Duhamel	2	2	5,5
Fassett	3	3	4,5
Lac-des-Plages	2	2	5,5
Montebello	1	1	6,5
Montpellier	3	3	4,5
Namur	3	3	4,5
Notre-Dame-de-la-Paix	3	3	4,5
Papineauville	2	2	5,5
Plaisance	2	2	5,5
Ripon	2	2	5,5
Saint-André-Avellin	1	1	6,5
Saint-Émile-de-Suffolk	3	3	4,5
Saint-Sixte	3	3	4,5
Thurso	2	2	5,5
Rivières et plans d'eau			
Lac Gagnon	2	2	5,5
Lac-des-Plages	1	1	6,5
Lac Simon	1	1	6,5
Lac Viceroy	3	3	4,5
Rivière de la Petite-Nation nord	2	2	5,5
Rivière de la Petite-Nation sud	1	1	6,5
Rivière des Outaouais	1	1	6,5
Routes			
148	1	1	6,5
315	3	3	4,5
317	2	2	5,5
321	2	2	5,5
323	1	1	6,5
Namur-Boileau	3	3	4,5
Sainte-Julie Est	2	2	5,5
Tracé projeté de l'autoroute 50	1	1	6,5

Source: MRC de Papineau

4.2.3 LES SITES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUES

Tout comme les sites d'intérêt esthétiques, les sites d'intérêt écologiques sont reconnus dans le schéma d'aménagement de la MRC de Papineau. « La reconnaissance de la vulnérabilité de certains écosystèmes est à la base de la désignation des réserves écologiques » (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009). La préservation de ces sites fragiles ou vulnérables, est signe que la population reconnaît leur grande valeur. Nous avons déjà mentionné au chapitre 3 que les sites considérés très esthétiques sont souvent mis en réserve ou en conservation par les acteurs. Ils représentent des lieux où se pratiquent des activités récréatives et touristiques (randonnée, observation, etc.)

Il s'agit ici des boisés écologiques, des aires de confinements du cerf de Virginie (communément appelés ravages de chevreuils), des héronnières, des aménagements de la société Canards Illimité Canada et des terres humides. Les données se trouvent toutes dans le SAR de la MRC sauf pour les terres humides qui sont dans la BNDT. Toutes sont déjà en format compatible avec le logiciel Arc GIS. Nous avons donc attribué une valeur de 6,5 (très esthétique) dans les champs contenant l'un ou l'autre des sites d'intérêt écologique et une valeur neutre (3,5) pour le reste du territoire.

4.2.4 LES SITES SIGNIFIANTS

Les sites signifiants sont des lieux d'intérêt par rapport à leur esthétique. En général ils ont une vocation récréotouristique. On retrouve ces sites notamment dans les guides touristiques (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.89). Dans l'indicateur des *Sites*

signifiants, il existe deux catégories de sites signifiants, soit les hébergements et les attraits. Dans l'hébergement nous retrouvons tout aussi bien les campings, que les gîtes, les auberges, les résidences de tourisme ou l'hôtellerie. Les attraits comprennent, des parcs, des musées, des galeries d'art, des golfs. Les activités comme l'observation de la faune, la chasse, la pêche, ou les activités d'aventure comme le kayak ou la motoneige ne sont pas compris dans les attraits. Par contre, nous prendrons en considération l'équipement de support tels les parcs, les sentiers¹¹, etc. De plus, les événements de tous les types (festivals, tournées, expositions, etc.) n'ont pas été répertoriés puisqu'il s'agit d'attraits éphémères. Ce que nous cherchons sont des items visibles et concrets, au moins une bonne partie de l'année.

Les données ont été puisées dans le guide touristique *Balade au cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre 2009-2010* et dans le site Internet de Tourisme Outaouais. Concernant la valeur accordée pour les lieux d'hébergement, nous nous sommes basés sur la classification de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) avec les étoiles et les soleils.¹² La signification du nombre d'étoiles ainsi que la valeur que nous leur avons accordée sont exposées dans le tableau 4.10. Nous avons répertorié 47 lieux d'hébergement (11 campings et 36 établissements hôteliers¹³) et 30 attraits. Tous ces

¹¹ Voir l'indicateur suivant: les corridors d'intérêt récréatifs et touristiques

¹² La CITQ a le mandat de classer les catégories d'hébergement visées par la Loi et le Règlement. Elle doit également élaborer et mettre à jour les grilles de classification propres à chaque catégorie incluse dans son mandat puis visiter et classer à tous les deux ans ces établissements (www.bonjourquebec.com).

¹³ Sont compris les gîtes touristiques, les chalets, les hôtels, les motels et les auberges.

items sont représentés en détail aux annexes 6a et 6b sur le CD-Rom. Nous avons fait un tableau synthèse selon leur classification et la valeur accordée.

TABLEAU 4.10 VALORISATION DES SITES SIGNIFIANTS (HÉBERGEMENT)

Nb d'étoile	Description	Valeur
0 étoile	Établissement hôtelier dont l'aménagement respecte les normes minimales de classification.	3,5
1 étoile	Établissement hôtelier au confort élémentaire, dont l'aménagement et les services sont conformes aux normes de qualité.	4,5
2 étoiles	Établissement hôtelier de bon confort, doté d'un aménagement de bonne qualité, qui fournit quelques services et commodités.	4,5
3 étoiles	Établissement hôtelier très confortable doté d'un aménagement d'une qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités.	5,5
4 étoiles	Établissement hôtelier de confort supérieur doté d'un aménagement d'une qualité remarquable et qui offre un éventail de services et de commodités.	5,5
5 étoiles	Établissement hôtelier de confort exceptionnel doté d'un aménagement haut de gamme et qui offre une multitude de services et de commodités.	6,5

Source : www.bonjourquebec.com)

Puisqu'aucun classement de types « étoiles » ou « soleils » n'est prévu pour les attraits, le classement a été fait selon l'importance de l'attrait. Ils ont été classés suivant une échelle variant de 4,5 à 6,5. Leur classification ainsi que celle des hébergements sont présentées dans le tableau 4.11

TABLEAU 4.11 CLASSIFICATION DES SITES SIGNIFIANTS

Catégorie	Classification	Valeur	Nombre
Camping	★	4,5	2
	★★	4,5	2
	★★★	5,5	3
	★★★★	5,5	1
	★★★★★	6,5	0
	<i>Non classifié</i>	4,5	2
Établissement hôtelier	★	4,5	3
	★★	4,5	8
	★★★	5,5	14
	★★★★	5,5	6
	★★★★★	6,5	1
	<i>Non classifié</i>	4,5	3
Circuit Les créateurs de la Petite-Nation	<i>Attrait</i>	4,5	10
Parc	<i>Attrait de grande notoriété</i>	6,5	1
	<i>Attrait de notoriété moyenne</i>	5,5	2
	<i>Attrait</i>	4,5	3
Golf	<i>Attrait de grande notoriété</i>	6,5	2
	<i>Attrait</i>	4,5	1
Infrastructure culturelle	<i>Attrait de grande notoriété</i>	6,5	3
	<i>Attrait de notoriété moyenne</i>	5,5	2
	<i>Attrait</i>	4,5	2
Centres touristiques	<i>Attrait de notoriété moyenne</i>	5,5	2
	<i>Attrait</i>	4,5	1

Les hébergement et attraits ont tous été géoréférencés à l'aide de *Google Earth*.

Les hébergements représentent des points (adresse civique) et les attraits représentent des points ou des polygones, selon leur surface attribuable sur le territoire. Les golfs et les

centres touristiques sont affichés avec une zone tampon de 3 km et les parcs avec une zone tampon de 10 km¹⁴ afin de représenter plus fidèlement leur superficie.

4.2.5 LES CORRIDORS D'INTÉRÊT RÉCRÉATIFS ET TOURISTIQUES

Les corridors récréatifs correspondent aux sentiers et circuits créés pour la récréation. Ils comprennent les routes, les sentiers de véhicules récréatifs (motoneige et QUAD), les voies cyclables, les sentiers pédestres, équestres, etc. Ils sont utilisés dans un but premier pour le plaisir, les loisirs et la récréation. Évidemment, ils peuvent également servir de voie de transport, notamment dans le cas des voies cyclables. Seuls les sentiers significatifs ou faisant partie d'un réseau national sont considérés. À tous ces sentiers, une valeur de 6,5 (très esthétique) est accordée.

Les corridors touristiques sont pour la plupart du temps des voies de circulation automobile (route, rangs) qui présentent des attraits au niveau du paysage et/ou suffisamment de ressources et d'équipements de support pour la pratique du tourisme. Ces corridors sont reconnus dans le schéma d'aménagement de la MRC. Ces corridors sont esthétiques (5,5).

Voici les corridors répertoriés et utilisés pour l'analyse.

Corridors récréatifs (valeur de 6,5) :

- Sentiers de motoneige (Fédération des clubs de motoneigistes du Québec);
- Sentiers de QUAQ (Fédération québécoise des clubs de QUAD);
- Voies cyclables (Route verte et Parcours Louis-Joseph Papineau).

¹⁴ Il s'agit en fait de points avec un diamètre de 3 km ou 10km.

Corridors touristiques inscrits au schéma d'aménagement de la MRC (valeur de 5,5):

- Axe Saint-André-Avellin / Duhamel (route 321) ;
- Axe Saint-Sixte / Montpellier (route 317) ;
- Axe Namur / Lac-des-Plages (route 323)
- Axe de la route 148 (Montebello, Plaisance)

Les données géoréférencées ont été puisées dans les données de la BNDT.

4.2.6 .RÉSUMÉ DES INDICATEURS DE LA PERCEPTION ACTUELLE

Le tableau 4.12 est un résumé des cinq indicateurs de la perception actuelle, de leurs données inventoriées ainsi que de leurs valeurs accordées.

TABLEAU 4.12 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE LA PERCEPTION ACTUELLE

Indicateurs	Nombre et description	Valeurs
Images Google Earth	168 photos	0,5 à 6,5
Sites et corridors d'intérêt esthétiques	16 centres villageois 7 rivières et plans d'eau 8 routes	4,5 à 6,5
Sites d'intérêt écologiques	8 héronnières, 3 boisés écologiques, 5 sites d'aménagement de Canards Illimités Canada, 3 sites de terres humides 4 grandes zones d'aire de confinement du cerf de Virginie	3,5 à 6,5
Sites signifiants	47 hébergements 30 attraits	3,5 à 6,5
Corridors d'intérêt récréatifs et touristiques	Réseaux de sentiers de quad et de motoneige, 2 voies cyclables 4 routes régionales	5,5 à 6,5

La section suivante présentera les indicateurs de la vision prospective. Tout comme les deux sections précédentes, nous verrons les données inventoriées en détail.

4.3. INDICATEURS DE LA VISION PROSPECTIVE

La vision prospective représente une image projetée du territoire par rapport à son potentiel d'utilisation des terres. C'est une projection en fonction d'aptitudes ou de contraintes du territoire. Les indicateurs appliqués à cette couche géospatiale fournissent un aperçu des possibilités ou des contraintes relatives à la mise en valeur des terres à des fins diverses.

Ces indicateurs proviennent tous de l'Inventaire des terres du Canada (ITC), élaboré dans le cadre des études menées suite à l'adoption de la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA)*. Bien que cet inventaire ait été élaboré dans les années 1960, il fournit des données pertinentes permettant d'imaginer la mise en valeur des terres du territoire.(Gagnon, Charlebois, Stöckli 2009). Les données spatiales étaient toutes disponibles. Nous n'avons qu'attribué la valorisation en cours selon l'indicateur et en fonction du *Guide de géomatique structurale*.

Les cinq indicateurs utilisés sont les suivants :

- 1- Potentiel agricole;
- 2- Potentiel forestier;
- 3- Potentiel pour la récréation extensive;
- 4- Potentiel pour la faune ongulée;
- 5- Potentiel pour la faune sauvagine.

4.3.1 LE POTENTIEL AGRICOLE

Le potentiel agricole indique si la terre est apte à recevoir des cultures. Plus le potentiel est élevé, plus nous considérons le lieu utilitaire. En contre partie, un lieu ayant un potentiel agricole faible ne signifie pas nécessairement qu'il est esthétique. Dans l'inventaire, sept classes sont utilisées pour qualifier le sol. Des valeurs fortement utilitaires à des valeurs culturelles seront attribuées à cet indicateur. La discrétisation se fait donc en sept classes de même amplitude avec des valeurs de 0,5 à 3,5, tel que présenté au tableau 4.13.

TABLEAU.4.13 VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL AGRICOLE »

Classe	Description	Valeur
1	Aucune limite significative	0,5
2	Limites modérées; des pratiques de conservation modérées sont nécessaires	1
3	Limites assez importantes: l'étendue des récoltes est restreinte ou des pratiques de conservation sont nécessaires	1,5
4	Limites importantes	2
5	Cultures fourragères - Possibilité d'amélioration des pratiques	2,5
6	Cultures fourragères - Aucune possibilité d'amélioration des pratiques	3
7	Aucune possibilité de culture ou de pâturages permanents	3,5
8	Régions non classifiées	3,5
O	Sols organiques	1
W	Eau	3,5

Source: Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009 et Ressources Naturelles Canada, Inventaire des terres du Canada

4.3.2 LE POTENTIEL FORESTIER

Cet indicateur montre l'aptitude des sols pour la culture forestière d'envergure commerciale en sept classes. Les valeurs de cet indicateur varient de 1,5 à 3,5 et seront réparties à même amplitude en sept classes (voir tableau 4.14). Les lieux à fort potentiel forestiers seront classés utilitaires.

TABEAU 4.14 VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL FORESTIER »

Classe	Description	Valeur
1	Aucune limite significative; la productivité est de plus de 111 pieds cubes/acre/an.	1,5
2	Limite légère; la productivité se situe entre 91 et 110 pieds cubes/acre/an.	1,8
3	Limite modérée; la productivité se situe entre 71 et 90 pieds cubes/acre/an.	2,2
4	Limite de modérée à importante; la productivité se situe entre 51 et 70 pieds cubes/acre/an.	2,5
5	Limite importante; la productivité est se situe entre 31 et 50 pieds cubes/acre/an.	2,8
6	Limite très importante; la productivité se situe entre 11 et 30 pieds cubes/acre/an.	3,2
7	Limite importante qui empêche la croissance de forêt commerciale.	3,5
8	Région non classifiée.	3,5
W	Eau	3,5

Source: Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009 et Ressources Naturelles Canada, Inventaire des terres du Canada

4.3.3 LE POTENTIEL RÉCRÉATIF

Le potentiel récréatif, tel que définit dans l'ITC est : « la classification de l'intensité de l'utilisation à des fins récréatives extérieures ou sur la quantité de loisirs d'extérieur

soutenus pouvant être générés par unité de terrain par année, dans des conditions de mise en marché parfaites ». Les terrains sont définis selon 25 éléments récréatifs (sous-classes), présentés dans le tableau 4.15.

TABLEAU 4.15 SOUS-CLASSES DE L'INDICATEUR « POTENTIEL RÉCRÉATIF » REPRÉSENTANT LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS RÉCRÉATIFS

<i>Éléments récréatifs compris dans l'ITC</i>	
<i>1. Pêche sportive</i>	<i>14. Faune de hautes terres</i>
<i>2. Plage</i>	<i>15. Paysage culturel</i>
<i>3. Canotage</i>	<i>16. Patron topographique</i>
<i>4. Eaux intérieures profondes</i>	<i>17. Formations rocheuses</i>
<i>5. Végétation</i>	<i>18. Centres de ski</i>
<i>6. Chutes et rapides</i>	<i>19. Sources thermales</i>
<i>7. Glacier</i>	<i>20. Navigation en eaux profondes</i>
<i>8. Site historique</i>	<i>21. Paysage</i>
<i>9. Cueillette et récolte</i>	<i>22. Faune de terres humides</i>
<i>10. Camping organisé</i>	<i>23. Divers</i>
<i>11. Relief</i>	<i>24. Navigation en famille</i>
<i>12. Petites étendues d'eau</i>	<i>25. Éléments fabriqués par l'homme</i>
<i>13. Hébergement</i>	

Puisque les activités récréatives utilisent majoritairement un support naturel intéressant; paysage d'une grande beauté, nous considérons ces sites esthétiques. Les valeurs associées aux classes s'étalent de 3,5 à 6,5 (tableau 4.16). Ainsi, un terrain offrant un fort potentiel à la récréation extensive recevra une valeur élevée.

TABEAU 4.16 VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL POUR LA RÉCRÉATION EXTENSIVE »

Classe	Description	Valeur
1	Les unités de terres de cette classe ont un très haut potentiel pour les activités récréatives extérieures.	6,5
2	Les unités de terres de cette classe ont un haut potentiel pour les activités récréatives extérieures.	6
3	Les unités de terres de cette classe ont un potentiel moyen à élevé pour les activités récréatives extérieures.	5,5
4	Les unités de terres de cette classe ont un potentiel moyen pour les activités récréatives extérieures.	5
5	Les unités de terres de cette classe ont un potentiel moyen à faible pour les activités récréatives extérieures.	4,5
6	Les unités de terres de cette classe ont un faible potentiel pour les activités récréatives extérieures.	4
7	Les unités de terres de cette classe ont un très faible potentiel pour les activités récréatives extérieures.	3,5
8	Cas spéciaux - voir les métadonnées des fichiers sur le potentiel récréatif.	3,5

Source: Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009 et Ressources Naturelles Canada, Inventaire des terres du Canada

4.3.4 LE POTENTIEL POUR LA FAUNE ONGULÉE

Un ongulé est «un mammifère dont le pied est terminé par un sabot et comprend les espèces suivantes :Antilope, Caribou, Cerf d'Amérique, Élan, Chèvre, Orignal, Mouflon de montagne pour tout le Canada » (Inventaire des terres du Canada). À l'intérieur de notre territoire d'étude, les cerfs et les orignaux sont les ongulés.

« Le potentiel pour la faune ongulée c'est l'aptitude du territoire à satisfaire les besoins de chaque espèce d'ongulés quant aux caractéristiques de terrain et aux facteurs tels que le climat qui influence la végétation et la faune. En général, les ongulés ont des besoins assez semblables. Chaque espèce doit disposer d'une nourriture de qualité en quantité suffisante, d'un couvert protecteur et de l'espace nécessaire pour assurer sa survie, sa croissance et sa reproduction. » (Inventaire des terres du Canada)

La présence de faune ongulée est souvent propice à l'observation de la faune et à la chasse, empreints d'émotivité et donc de possibles territoires très esthétiques. Comme pour les autres indicateurs de l'ITC, nous retrouvons sept classes allant du très haut potentiel au très faible potentiel. L'amplitude des valeurs qui s'étale de 3,5 à 5,5 et qui est répartie en sept classes, est montrée au tableau 4.17.

TABLEAU 4.17 VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL POUR LA FAUNE ONGULÉE »

Classe	Description	Valeur
1	Terres ne présentant aucune limitation à la production d'ongulés.	5,5
2	Terres présentant de très faibles limitations à la production d'ongulés.	5,2
3	Terres présentant de faibles limitations à la production d'ongulés.	4,8
4	Terres présentant des limitations modérées à la production d'ongulés.	4,5
5	Terres présentant des limitations modérément importantes à la production d'ongulés.	4,2
6	Terres présentant des limitations importantes à la production d'ongulés.	3,8
7	Terres présentant des limitations si importantes que la production d'ongulés y apparaît peu probable.	3,5
8	Zones non classifiées	3,5

Source: Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009 et Ressources Naturelles Canada, Inventaire des terres du Canada

4.3.5 LE POTENTIEL POUR LA FAUNE SAUVAGINE

Voici le dernier indicateur de la vision prospective. Cet indicateur est assez semblable à celui du *potentiel pour la faune ongulée*. Cette fois, on considère la faune sauvagine, donc les oiseaux aquatiques. Ici encore, un potentiel élevé de la sauvagine

suggère des lieux d'observation et de chasse. Ces lieux ont donc un potentiel d'esthétisme élevé. Les classes des valeurs sont exposées au tableau 4.18.

TABLEAU 4.18 VALORISATION DE L'INDICATEUR « POTENTIEL POUR LA FAUNE SAUVAGINE »

Classe	Description	Valeur
1	Terres ne présentant aucune limitation à la production de sauvagine.	6,5
2	Terres présentant de très faibles limitations à la production de sauvagine.	6
3	Terres présentant de faibles limitations à la production de sauvagine.	5,5
4	Terres présentant des limitations modérées à la production de sauvagine.	5
5	Terres présentant des limitations modérément importantes à la production de sauvagine.	4,5
6	Terres présentant des limitations importantes à la production de sauvagine.	4
7	Terres présentant des limitations si importantes que la production de sauvagine y apparaît peu probable.	3,5
8	Zones non classifiées	3,5

Source: Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009 et Ressources Naturelles Canada, Inventaire des terres du Canada

4.3.6 RÉSUMÉ DES INDICATEURS DE LA VISION PROSPECTIVE

Le tableau 4.19 reprend les cinq indicateurs de la vision prospective, incluant un bref descriptif et les valeurs accordées pour chacun de ces indicateurs.

TABLEAU 4.19 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS DE LA VISION PROSPECTIVE

Indicateurs	Nombre et description	Valeurs
Potentiel agricole	Territoire qualifié selon 10 catégories, réparties en 7 classes de potentiel allant de zones de potentiel extrêmement faible à extrêmement élevé pour le potentiel agricole	0,5 à 3,5
Potentiel forestier	Territoire qualifié selon 9 catégories, réparties en 7 classes de potentiel allant de zones de potentiel extrêmement faible à extrêmement élevé pour le potentiel forestier	1,5 à 3,5
Potentiel pour la récréation extensive	25 éléments récréatifs compris dans 8 catégories réparties en 7 classes de potentiel allant de zones de potentiel extrêmement faible à extrêmement élevé pour le potentiel de la récréation extensive	3,5 à 6,5
Potentiel pour la faune ongulée	Territoire qualifié selon 8 catégories, réparties en 7 classes de potentiel allant de zones de potentiel extrêmement faible à extrêmement élevé pour le potentiel de la faune ongulée	3,5 à 5,5
Potentiel pour la faune sauvage	Territoire qualifié selon 8 catégories, réparties en 7 classes de potentiel allant de zones de potentiel extrêmement faible à extrêmement élevé pour le potentiel de la faune sauvage	3,5 à 6,5

La section suivante présentera la façon dont seront réalisées les cartes synthèses.








4.6 SYNTHÈSE DES CARTES D'INVENTAIRE

Pour la production des quatre cartes synthèse (la première pour la valeur pionnière, la deuxième pour la perception actuelle, la troisième pour la vision prospective et la carte finale pour laquelle on additionnera les trois cartes nommées précédemment),

nous procéderons par addition des indicateurs. Chaque indicateur compte pour la même proportion du poids total; ils ont tous la même importance. Le résultat des trois cartes donnera la carte finale.

Un quadrillé sera ensuite appliqué au territoire, divisant le territoire en parcelles de même grandeur. Dans notre cas, les parcelles mesurent 1km par 1km. Pour chaque parcelle, nous afficherons la moyenne de l'addition des valeurs de chaque indicateur. Le territoire sera donc couvert de petits carrés ayant des valeurs entre 0,5 et 6,5, et comme pour les cartes d'inventaire, un qualificatif y sera associé (utilitaire, culturel, esthétique), selon le tableau 4.20.

TABEAU 4.20 CLASSES DES TYPES D'ESPACE

Valeurs	Valeurs paysagères	Couleurs
6,5	Très esthétique	
5,5	Esthétique	
4,5	Culturel et esthétique	
3,5	Culturel	
2,5	Culturel et utilitaire	
1,5	Utilitaire	
0,5	Très utilitaire	

Source : Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009

Passons maintenant à l'étape plus visuelle du mémoire de recherche : la réalisation des cartes. Le chapitre 5 exposera les 15 cartes d'indicateurs, les 3 cartes synthèses et la carte finale. Chaque carte sera expliquée et analysée.

Chapitre 5 – RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS DES CARTES

Suite à l’inventaire des données et à leur discrétisation, nous allons maintenant pouvoir mettre en images les résultats. Pour chacun des indicateurs, quinze en tout, une carte d’inventaire sera réalisée. Ensuite nous exposerons les cartes synthèses des trois sous-niveaux : valeur pionnière (cinq indicateurs), perception actuelle (cinq indicateurs) et vision prospective (cinq indicateurs). Finalement nous pourrons constater la somme de tous les indicateurs sur une même carte synthèse de la valorisation profonde du territoire : carte qui reflètera la strate de spatialisation du temps géoanthropologique. Il s’agit du cœur de l’étude, du sens profond de l’attractivité du territoire de la Petite Nation. Ainsi, nous y retrouverons des lieux chargés de valeur esthétique et d’autres à l’opposé, plus utilitaires. Pour chacun des indicateurs et pour leur synthèse, nous interpréterons ces résultats, toujours en lien avec le terrain d’étude, la vallée de la Petite-Nation.

La cartographie a été réalisée avec le logiciel *Arc GIS* de la firme *ESRI* (Environmental System Research Institute Inc.). Les données cartographiques pour faire la base des cartes (délimitation des municipalités, hydrographie, routes) proviennent des bases de données BNDT (Base nationale de données topographiques) et SIGAT (Système d’information et de gestion en aménagement du territoire), des feuillets 31G et 31J. La

projection utilisée est la NAD 83 (1983 North American Datum) UTM (Universal Transverse Mercator) Zone 18N (nord).

Comme nous le mentionnions à l'intérieur du chapitre 3, les catégories et couleurs utilisées pour les cartes correspondent à celles utilisées pour catégoriser les types de domaines. Rappelons que les valeurs de 1 à 7 sont associées à des références paysages utilitaires à esthétiques. Les références paysagères les plus esthétiques seront cartographiées en rouge tandis que celles les plus utilitaires en bleu violacé. Au centre de cet arc-en-ciel de couleur, nous passerons par l'orangé, le jaune et le vert qui seront attribuées aux valeurs moyennes (références paysagères culturelles).

Passons maintenant à la découverte des résultats cartographiques et à leur interprétation.

5.1. CARTOGRAPHIE ET INTERPRÉTATION DE LA VALORISATION PIONNIÈRE

5.1.1 SITES ET CORRIDORS HISTORIQUES ET PATRIMONIAUX

Les sites historiques sont pour la plupart des bâtiments du patrimoine religieux (églises, presbytères, calvaires). S'y trouvent également les écoles et couvents, les cimetières et calvaires, les bâtiments de ferme et plusieurs maisons des rues principales des municipalités et, bien sûr, le manoir Papineau. Concernant les corridors, ce sont les axes des rivières des Outaouais et de la Petite-Nation.

La carte ci-dessous (carte 5.1) illustre que sur un total de 370 sites, les 19 considérés comme très esthétiques, représentés par les points rouges, sont pratiquement tous situés à Montebello et à Papineauville. Les sites esthétiques (en orange) sont concentrés dans les municipalités qui longent la rivière des Outaouais (Fassett, Montebello, Papineauville, Plaisance et Thurso), à Saint-André-Avellin et à Chénéville. Nous en trouvons également une petite concentration dans la municipalité de Lac-des-Plages.

Comme la plupart des sites historiques et patrimoniaux représentent le patrimoine bâti, il est logique de constater une concentration de points dans les agglomérations. D'ailleurs, plusieurs de ces bâtiments font aujourd'hui office de gîtes touristiques, de restaurants, d'hôtels, de boutiques ou de Caisse Populaire. Ces sites de valeur esthétique ont également une affectation esthétique (tourisme, loisirs). Également, il est intéressant de voir que la distribution spatiale des sites historiques et patrimoniaux suit à peu les rivières des Outaouais et de la Petite-Nation, ce qui vient doublement confirmer ces corridors comme étant historiques et patrimoniaux. Les rivières et leurs zones tampon, considérées très esthétiques sont identifiées en bleu et non en rouge afin de ne pas masquer les sites historiques et patrimoniaux.

Ces corridors sont empreints de valeurs esthétiques et à l'intérieur, toute une histoire y est gravée. Les rivières ont été la zone d'accès au territoire : les Algonquins en canots et les touristes bien nantis en bateaux à vapeur (photo 5.1).

CARTE 5.1 DISTRIBUTION SPATIALE ET CARACTÉRISTIQUE DES SITES ET CORRIDORS HISTORIQUES ET PATRIMONIAUX

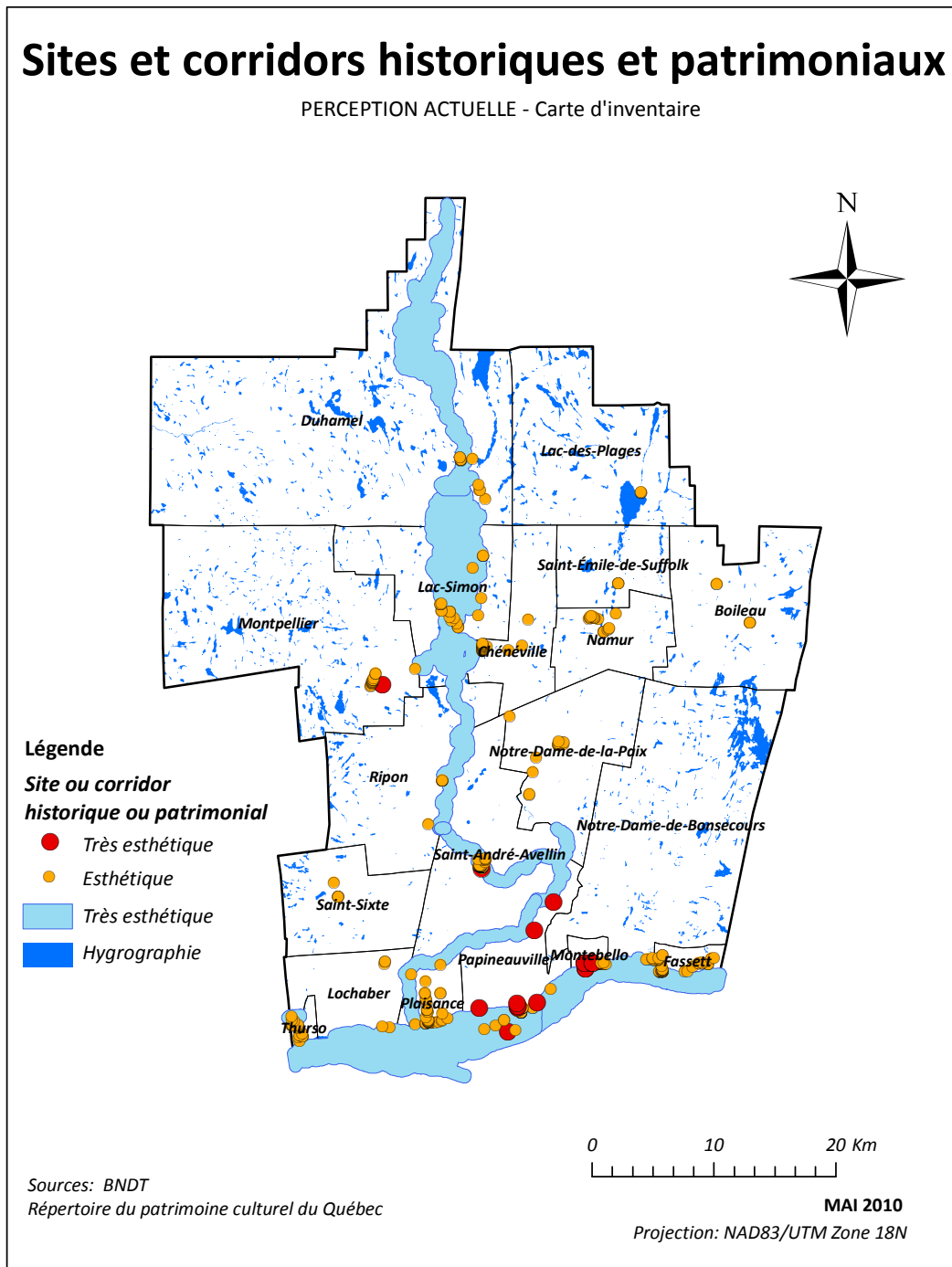


PHOTO 5.1 EXCURSION SUR LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS (THURSO, 1906)



Source : Quebec Heritage (Famille Thomson)

Nous remarquons que les municipalités de Fassett, Plaisance, Papineauville et Saint-André-Avellin possèdent un plus grand nombre de sites patrimoniaux, suivies de Montebello, Thurso et Lac-Simon. Montebello et Papineauville sont celles qui possèdent le plus de sites patrimoniaux avec une valeur de 6,5. Nous pouvons faire une corrélation entre le nombre de sites et la date de fondation des municipalités. Le tableau 5.1 affiche les dates de première colonisation des municipalités. Plus une municipalité est ancienne plus elle compte de sites patrimoniaux sur son territoire. Il est à noter que Thurso, bien que nous l'ayons incluse dans la Petite-Nation a été développée, sous le régime des cantons, et colonisée avant.

TABLEAU 5.1 LISTE DES MUNICIPALITÉS PAR ORDRE DE COLONISATION

Municipalités	Date de première colonisation
Thurso	1807
Montebello	1821
Notre-Dame-de-Bonsecours	1821
Papineauville	1826
Saint-André-Avellin	1841
Lac-Simon	1845
Ripon	1846
Chénéville	1854
Fassett	1855
Lochaber	1855
Namur	1870
Saint-Émile-de-Suffolk	1881
Boileau	1882
Saint-Sixte	1885
Montpellier	1892
Lac-des-Plages	1895
Plaisance	1900
Notre-Dame-de-la-Paix	1902
Duhamel	1926

Source : MAMROT

5.1.2 REPRÉSENTATIONS ANCIENNES

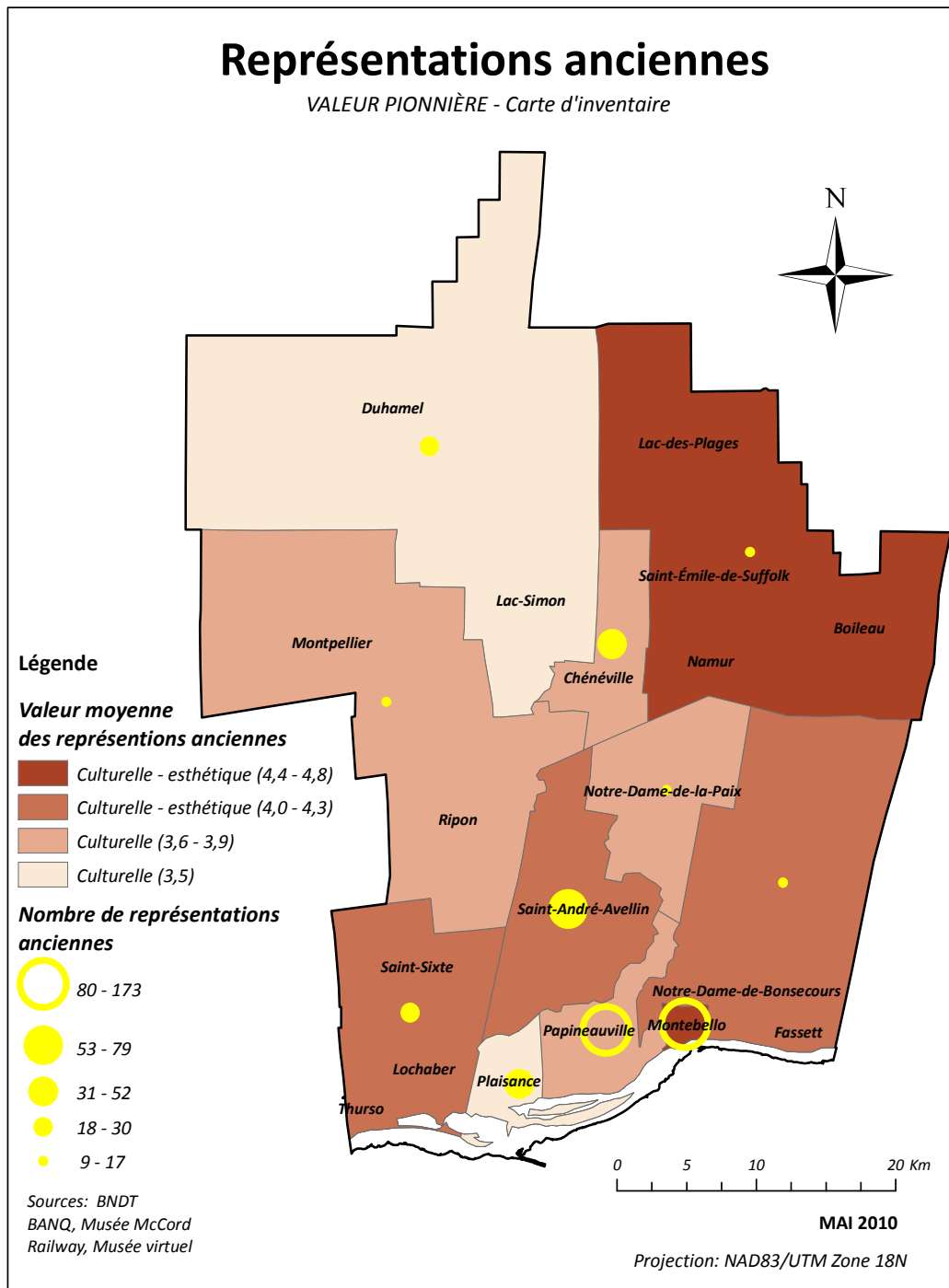
Malgré le nombre considérable de représentations anciennes (614) répertoriées, nous avons dû procéder à un regroupement de municipalités par secteur géographique. Certaines municipalités ne possédant pas un nombre de représentations anciennes suffisantes pour l'analyse statistique, nous avons regroupé Thurso avec Saint-Sixte et Lochaber, Montpellier avec Ripon, Notre-Dame-de-Bonsecours avec Fassett, Duhamel avec Lac-Simon et finalement Lac-des-Plages avec Namur, Saint-Émile-de-Suffolk et Boileau.

La couleur des municipalités (carte 5.2) représente la valeur moyenne de la somme des représentations anciennes par municipalité. Comme les résultats sont très rapprochés (valeurs de 3,5 à 4,8), nous avons augmenté le nombre de classes afin de faire ressortir les variations spatiales et opté pour un dégradé de couleurs plutôt que la gamme standard utilisée dans ce mémoire de recherche. Les résultats montrent que les paysages aux valeurs les plus esthétiques sont à Montebello et dans regroupement des municipalités du Nord-est (Lac-des-Plages, Boileau, Namur et Saint-Émile-de-Suffolk). La municipalité de Plaisance et le regroupement Duhamel et Lac-Simon affichent les valeurs les plus basses. Ceci est dû au fait qu'à Plaisance comme à Duhamel il y avait des moulins à scie. Plusieurs photos et peintures des activités en lien avec l'industrie du bois ont été prises et font partie du patrimoine historique de la région. Étant donné la valeur utilitaire des moulins à scie, des valeurs de 1,5 leur ont été attribuées. Or, la valeur moyenne accordée aux municipalités diminue considérablement.

Ce dernier point mériterait d'être discuté lors de l'application de la méthode dans le cadre de recherches futures. Pourquoi les représentations anciennes des moulins à scie ne seraient-elles pas esthétiques? Par exemple, lorsque l'on fait référence aux représentations anciennes de l'ancien village de *North Nation Mills*, fondé par la même compagnie du moulin à scie sur un ancien site de campement amérindien, sachant que ces mêmes représentations anciennes font maintenant partie du patrimoine et sont exposées au centre d'interprétation de Plaisance, ne parle-t-on pas de valeur esthétique? De plus, quelques maisons de *North Nation Mills* ont été déplacées dans le village de Plaisance et font partie du patrimoine immobilier de la région. Également, l'ancien site du moulin est maintenant transformé en lieu naturel touristique et d'interprétation : le site des chutes de Plaisance qui fait partie des attraits touristiques majeurs du territoire.

Revenons maintenant à la carte présentée pour la présente étude : la carte 5.2. Les cercles jaunes représentent le nombre de représentations anciennes répertoriées. Plus le cercle est gros, plus il y a de représentations anciennes. Encore une fois, Montebello ressort par rapport au nombre avec 173 représentations et Papineauville suit de près avec 160 représentations.

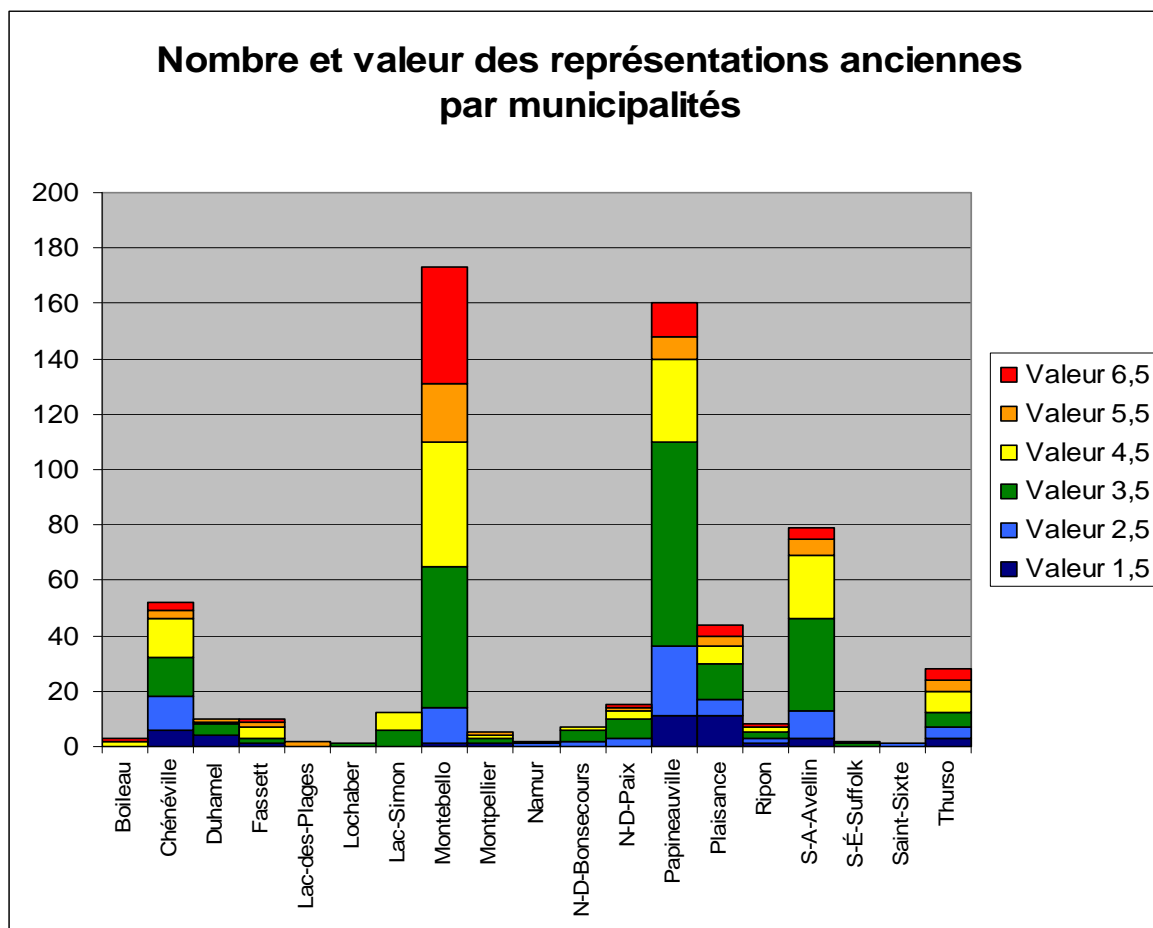
CARTE 5.2 VALEUR ET NOMBRE DES REPRÉSENTATIONS ANCIENNES



Les représentations anciennes comme variable des valeurs pionnières reflètent toute l'identité et les liens affectifs qu'ont les gens envers le territoire. Par contre, il est impossible de rendre compte de la récolte des images par cartographie. Plusieurs facteurs peuvent être en cause : soit le nombre reste insuffisant malgré les regroupements, soit les valeurs attribuées sont trop étendues et donnent un effet d'annulation. Par exemple, certaines municipalités se verraient attribuer une valeur neutre (3,5) lorsqu'il y a un manque de données alors que d'autres pourraient avoir une moyenne de 2,5 et être qualifié de *culturel – utilitaire* malgré un nombre important de représentations anciennes. N'avons-nous pas déjà mentionné dans les chapitres précédents que les lieux artialisés devenaient encore plus attractifs et susceptibles de se faire appropriés par les acteurs?

Afin de rendre justice au nombre de représentations ancienne récoltées, une valeur minimale neutre de 3,5 pourrait être attribuée lors de la réalisation de recherches futures appliquant cette méthode. Ainsi, il n'y aurait pas de confusion en lien avec le nombre de représentations et la valeur attribuée à celles-ci.

À titre informatif seulement, puisque le résultat comptabilisé ne tiendra compte que de la valeur et non du nombre, voici la répartition des valeurs des représentations anciennes par municipalité. Le tableau 5.2 représente beaucoup plus la réalité que la carte 5.2 qui diminue l'importance accordée au nombre.

TABEAU 5.2 NOMBRE ET VALEUR DES REPRÉSENTATIONS ANCIENNES PAR MUNICIPALITÉS

Suivant le graphique du tableau 5.2, nous voyons bien que Montebello est la municipalité possédant le plus grand nombre de représentations anciennes au total et également le plus grand nombre de représentations anciennes de valeur paysagère très esthétique. La municipalité de Papineauville n'est pas très loin derrière suivie des municipalités de Saint-André-Avellin, Chénéville, Plaisance et Thurso. Ensuite il y a une différence tellement grande par rapport au nombre de photos que nous entrons dans une catégorie difficilement comparable.

Tout comme les sites historiques et patrimoniaux,

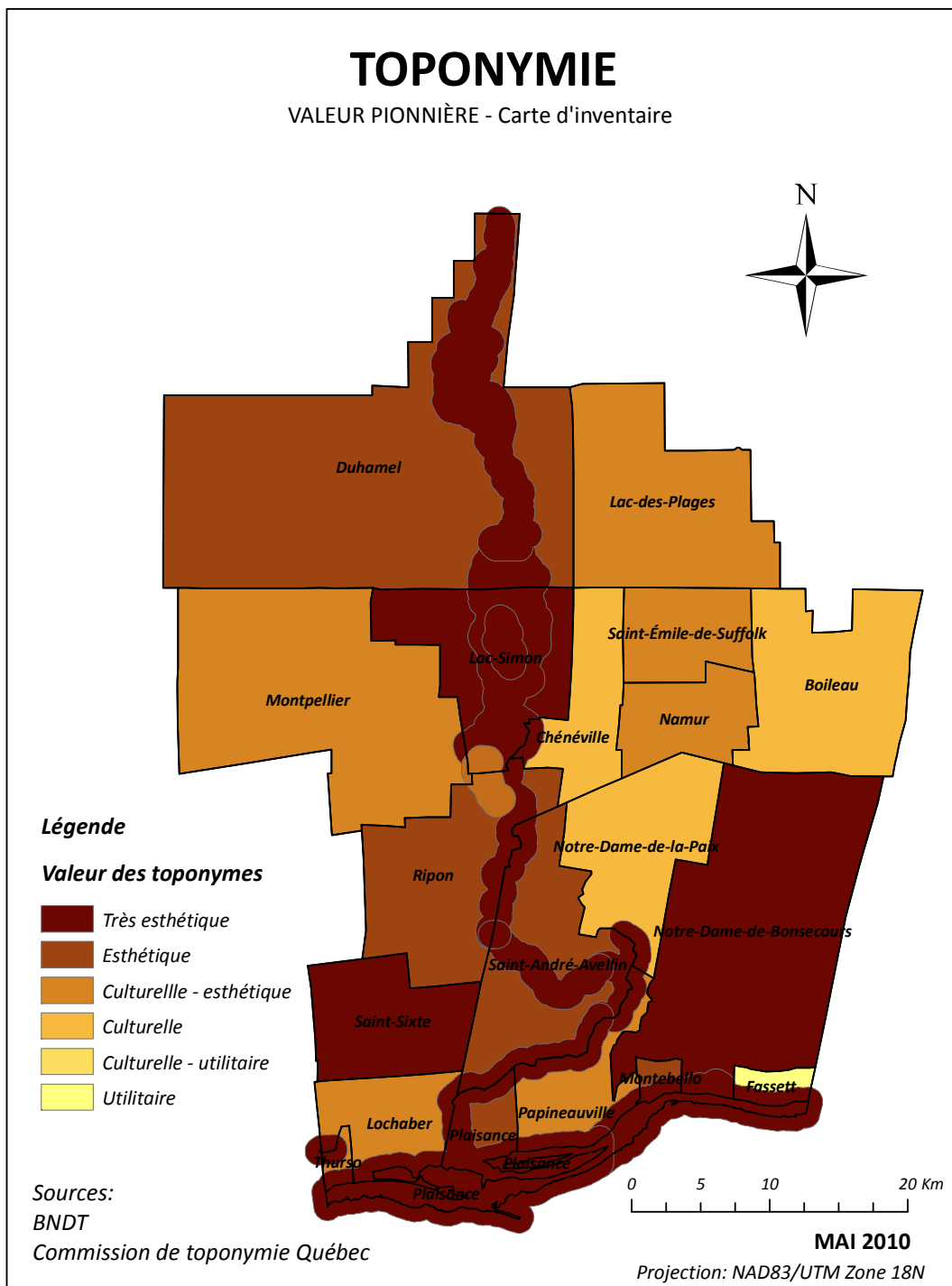
« ...la compilation de ces documents historiques (cartes postales, photo d'époque, représentations picturales) nous a permis de constater que ce sont essentiellement les paysages propres aux municipalités constituantes du fief de la seigneurie de Louis-Joseph Papineau [...] il s'agit principalement de paysages relatifs aux villages situés aux abords de la rivière Petite-Nation et de la rivière des Outaouais. [...] Outre les séquences de vie, les photographies de commerces et d'infrastructures qui sont fortement concentrées dans ces lieux, on y recense plusieurs photos et cartes postales de rues principales, [...] de paysages urbains et naturels [...] ainsi que des représentations photographiques et picturales relatives au patrimoine religieux [...]. » (Gagnon, Duval, 2007b).

C'est ainsi que Serge Gagnon et Jean-François Duval concluaient sur l'apport des représentations anciennes dans le territoire de la MRC de Papineau.

5.1.3 TOPONYMIE

La carte suivante (carte 5.3) nous montre la cartographie des valeurs toponymiques. Étant donné que certains toponymes se superposent, la valeur la plus élevée sera retenue dans l'attribution de la valeur pour chaque parcelle. Une fois de plus, la rivière des Outaouais et celle de la Petite-Nation se démarquent avec des valeurs paysagères très esthétiques. Elles réfèrent à toute l'histoire amérindienne et pionnière de la région. Mise à part la municipalité de Fassett, a qui nous avons attribué une valeur utilitaire, le territoire reflète des toponymes aux valeurs culturelles à esthétiques. Nous remarquons encore une fois la très grande valeur accordée aux couloirs des rivières.

CARTE 5.3 REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE DE LA VALEUR DES TOPONYMES



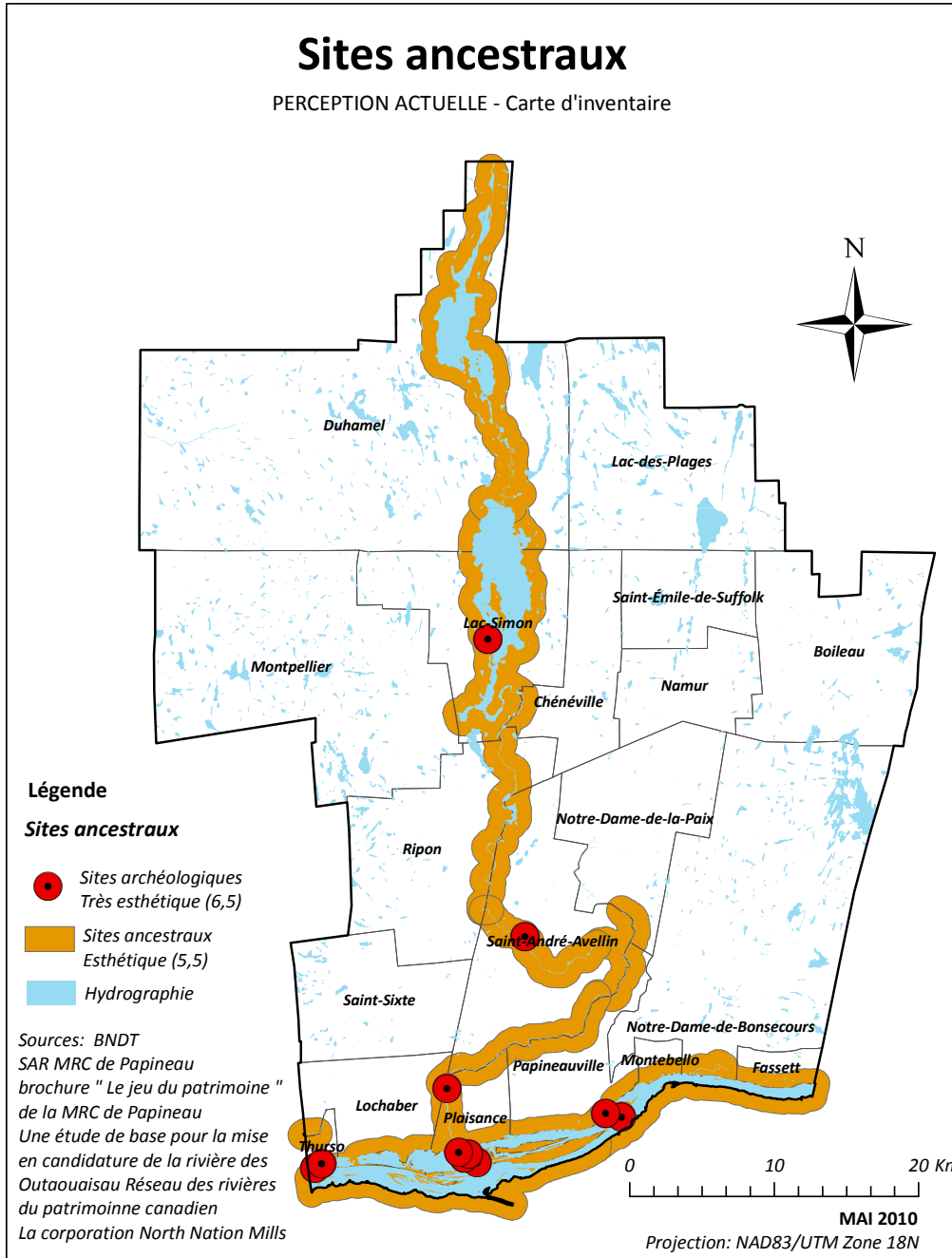
5.1.4 SITES ANCESTRAUX

La carte des sites ancestraux (carte 5.4) montre les sites archéologiques et ancestraux. Les points rouges (valeur très esthétique) de la carte 5.4 représentent les sites archéologiques inscrits au schéma d'aménagement de la MRC. Ils proviennent d'une étude du potentiel archéologique du territoire de la MRC de Papineau. La MRC a mandaté un consultant en archéologie pour faire une étude. Celle-ci présente entre autre la chronologie de l'occupation humaine du territoire de l'Outaouais. L'étude permet de protéger les sites archéologiques, dans un contexte de développement. Afin de confirmer la présence de vestiges amérindiens ou euro-canadiens dans ces zones, il importe par la suite de procéder à un inventaire, par sondages, au terrain. La MRC indique :

« ...un autre projet consisterait à retrouver le poste de traite normalement situé à l'embouchure de la rivière de la Petite-Nation. Une mise en valeur éventuelle de ce poste permettrait de présenter les caractéristiques du tout début de l'occupation Euro-canadienne en Outaouais ». (SAR, chap.8, p.3)

Évidemment les sites ne sont pas perceptibles sur le territoire mais ils réfèrent très souvent à des lieux de première occupation. Les populations avaient probablement élu ces lieux parce qu'ils étaient pratiques mais possiblement par leur beauté. C'est pour cette raison que nous leur avons concédé une valeur paysagère très esthétique.

CARTE 5.4 SITES ANCESTRAUX (ANCESTRAUX ET ARCHÉOLOGIQUES)

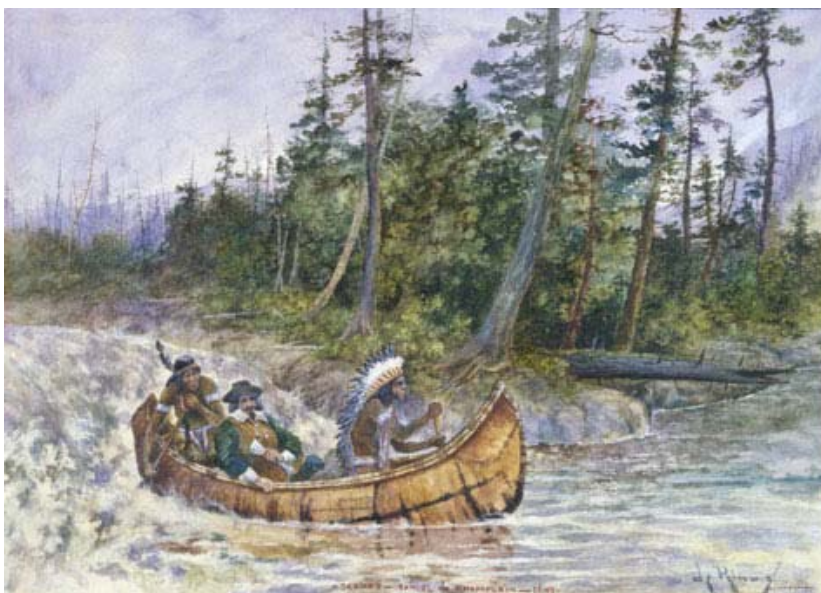


Bref, ces sites sont des points décrits dans l'histoire des récits des premiers explorateurs, dont Champlain (voir photo 5.5), et qui sont diffusés par la suite.

« Vers l'an 4000 avant notre ère, deux groupes d'Amérindiens au physique différent sont présents dans la région. Des objets trouvés dans les baies Martin et Noire-est à Plaisance, ainsi qu'à Thurso, ont permis d'identifier ces ancêtres des Algonquins et des Iroquois. Ils se disputeront longtemps le contrôle de la rivière des Outaouais. La tribu algonquienne des Oueskarinis (mot que l'on peut traduire par « gens de la Petite-Nation ») s'installe de façon permanente. Ses membres vivent de chasse, de pêche et de cueillette» (Brochure *Le jeu du patrimoine* produite par la MRC de Papineau).

La zone orangée représente les sites esthétiques, soit la rivière des Outaouais et celle de la Petite-Nation. Tel que mentionné au chapitre 4, une valeur moindre leur a été accordée puisque les lieux ancestraux sont plus diffus. Donc les rivières avec une zone tampon de 500 mètres de chaque côté représentent les sites esthétiques. Encore une fois, lorsque deux sites se superposent, c'est la valeur la plus élevée qui sera inscrite dans la couche finale.

PHOTO 5.2 CHAMPLAIN DANS UN CANOT (RIVIÈRE DES OUTAOUAIS)

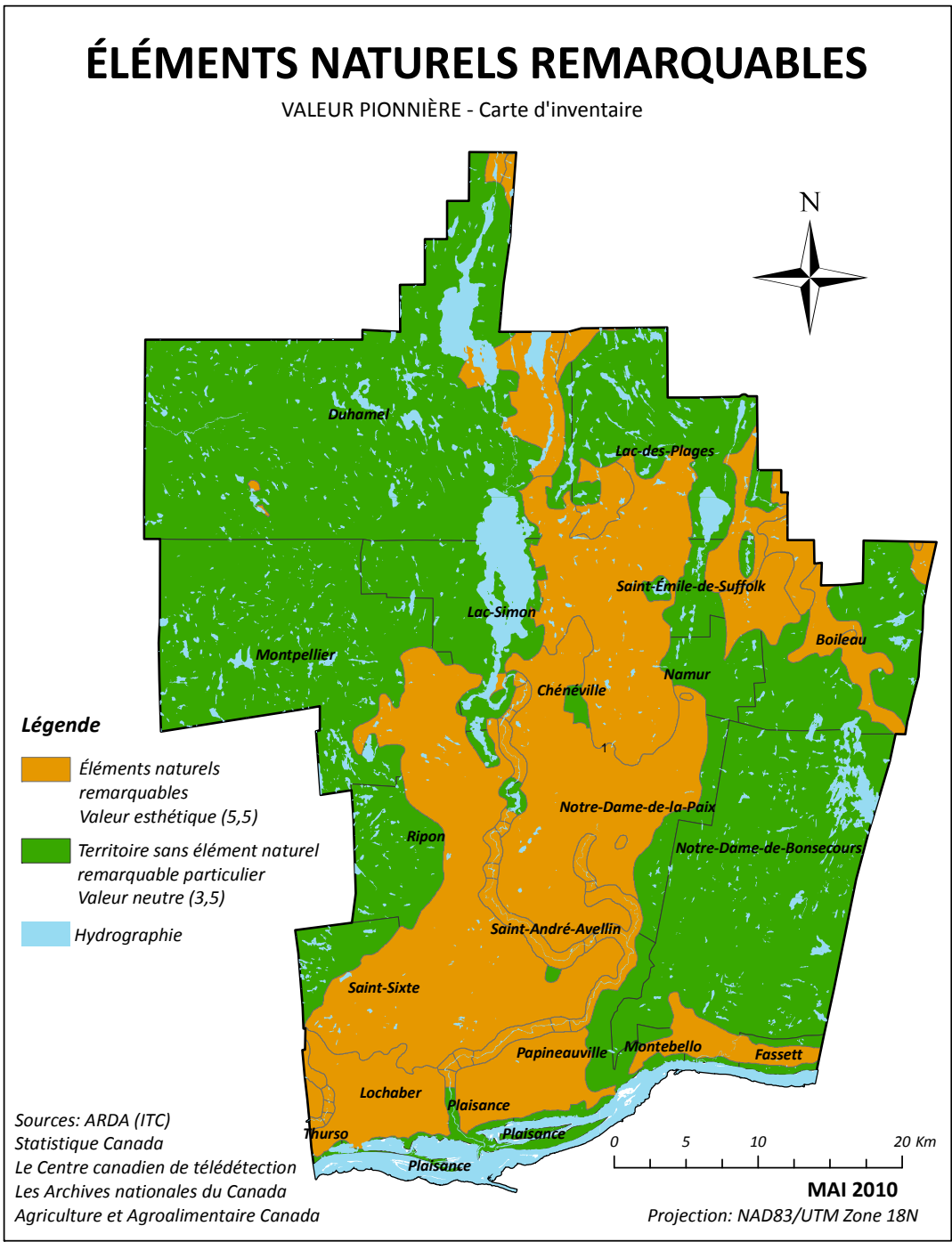


Source: John Henry de Rinzy/ Bibliothèque et Archives Canada/C-013320

5.1.5 ÉLÉMENTS NATURELS REMARQUABLES

La carte des éléments naturels remarquables (carte 5.5) n'affiche que deux catégories, les zones neutres et les zones comportant des éléments naturels remarquables. L'orangé représente les zones où nous retrouvons des éléments naturels remarquables et le vert où il n'y a pas d'élément naturel remarquable particulier. L'orangé se concentre au centre du territoire entourant le couloir de la rivière Petite-Nation. Évidemment, les chutes et rapides s'y trouvent et pour les autres éléments, nous retrouvons surtout des patrons topographiques (*Régions présentant une variété de topographie, de terrains et de plans d'eau rehaussant le potentiel des activités récréatives extérieures telles que la randonnée, l'interprétation de la nature ou pour l'aspect esthétique de la région*). Les zones vertes indiquent donc que le territoire est « monotone » à ces endroits.

CARTE 5.5 CARTE DES ÉLÉMENTS NATURELS REMARQUABLES

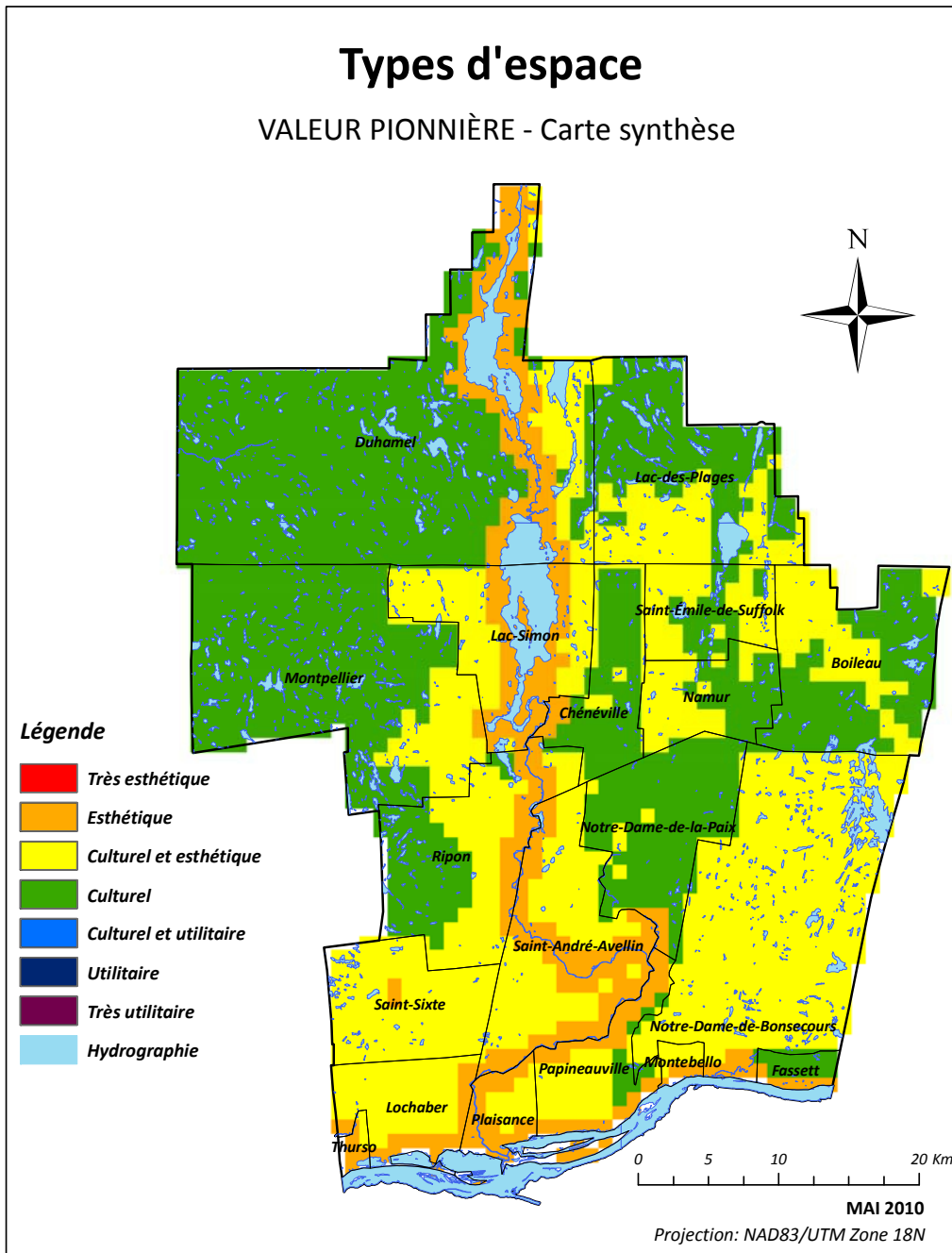


5.1.6 SYNTHÈSE DE LA VALORISATION PIONNIÈRES

La carte synthèse (carte 5.6) est une superposition des cinq indicateurs précédents sur une même carte (sites et corridors historiques et patrimoniaux, représentations anciennes, toponymie, sites ancestraux et éléments naturels remarquables). Cette superposition propose une classification de la qualification des types d'espace. Nous en distinguons trois par rapport à notre territoire d'étude, soit les espaces de valeur culturelle (valeur 3,5), les espaces de valeur culturelle et esthétique (valeur 4,5) et les espaces de valeur esthétique (valeur 5,5).

Quant à leur distribution spatiale, nous constatons que ce sont essentiellement les rivières Petite-Nation et des Outaouais qui sont catégorisées *valeur esthétique*. Les zones de *valeur culturelle et esthétique* sont distribuées autour des lieux esthétiques. Les valeurs *culturelles* se situent encore plus loin des rivières. Par curiosité nous avons augmenté le nombre de classes afin de révéler plus de variations spatiales mais essentiellement le résultat est demeuré le même à la différence près que les zones les plus esthétiques restent la rivière Petite-Nation et la rivière des Outaouais mais avec des zones plus esthétiques entre Plaisance et Chénéville, à Montebello et entre Plaisance et Thurso. Donc la valorisation pionnière de la région de la Petite-Nation est esthétique et culturelle. Que les rivières représentent les zones les plus esthétiques n'est guère surprenant lorsqu'on lit les récits de la région, que l'on se réfère aux toponymes ou que l'on regarde les représentations anciennes.

CARTE 5.6 TYPES D'ESPACE DE LA VALORISATION PIONNIÈRE



Par contre, ces rivières représentent également des voies d'accès, des lieux d'échange et la valeur économique du territoire (exploitation). Elles ont également été un lieu de travail et de production économique, l'Outaouais n'est-elle pas le pays de la drave? La photo 5.3 montre des draveurs en action sur la rivière de la Petite-Nation.

PHOTO 5.3 LA DRAVE SUR LA RIVIÈRE PETITE-NATION



Source : Centre d'interprétation du patrimoine de Plaisance

Nous retrouvons également dans la toponymie, bien qu'elle soit d'origine amérindienne, une notion de valeur plus utilitaire. Voici ce qu'on dit de la rivière des Outaouais :

« On s'entend généralement pour dire que le nom « Outaouais » provient de l'algonquin adawe, signifiant acheter et vendre. Dans les premiers temps de la tradition et aussi pendant la période historique, ces Amérindiens étaient considérés chez leurs voisins comme des commerçants et des trafiquants d'une tribu à l'autre, d'où ce nom qu'on leur décerna » (Commission de toponymie du Québec.).

Et de celle de la Petite-Nation :

«...les Amérindiens se dispersaient par petite groupes de 10 à 20 personnes en hiver et vivaient surtout de chasse...Au printemps, les gens retournaient dans leur territoire respectifs et se regroupaient par bande de 50 à 100 personnes. Le mot « nation » désignait ces bandes ou regroupements, vraisemblablement » (Marois, 1981 cité par Lamarche et Lamarche, 2003).

« Le spécifique Petite Nation, qui prend la forme de Nation River du côté sud de la rivière des Outaouais, en Ontario, a d'abord servi à qualifier les Ouescharini, nom parfois écrit Ouescarini ou Oueskarini, tribu de la nation algonquine qui habitait et chassait autrefois dans la région. Tous les membres de la tribu périrent dans des affrontements avec les Iroquois (1654) (Commission de toponymie du Québec.).

Malgré tout, la cartographie de la valorisation pionnière du territoire de la Petite-Nation met en lumière la valeur paysagère esthétique des rivières. Cela démontre la valeur profonde du lieu. Il s'agit évidemment de la valeur pionnière. Nous verrons, à travers la cartographie des autres indicateurs si cette tendance se maintient.

5.2. INDICATEURS DE LA PERCEPTION ACTUELLE

Les cartes qui suivent représentent le territoire tel qu'il est perçu aujourd'hui selon les cinq indicateurs de la perception actuelle.

5.2.1 IMAGES GOOGLE EARTH

La carte des images Google Earth (carte 5.7) nous montre la distribution spatiale des lieux qui ont été pris en photo. Chaque point représente une photo. Les couleurs affichées sont les mêmes que le code des valorisations. Le rouge représente les photos aux valeurs paysagères très esthétiques et le bleu les photos aux valeurs paysagère culturelles-utilitaires. Malheureusement, nous nous sommes heurtés à un problème cartographique car en considérant le nombre important de photos et leur concentration à certains endroits, il est difficile de voir tous les points. Par exemple, nous avons répertorié 50 photos du Parc Oméga et la carte n'en affiche que six (6) et nous avons répertorié neuf (9) photos des chutes de Plaisance et la carte n'en montre que deux (2). Elles sont superposées exactement au même endroit.

Somme toute, nous sommes en mesure de constater quelques lieux plus artialisés que d'autres. Le secteur de Montebello est sans doute celui qui est le plus pris en photo avec son célèbre Château Montebello (16 photos), comme le montre la photo 5.6 et le Parc Oméga (50 photos). Pas surprenant sachant que le Parc Oméga ait gagné le 1^{er} Prix de l'Outaouais en 2009 dans la catégorie Attraction Touristique 100 000 visiteurs ou plus (Tourisme Outaouais). Ensuite, nous observons une concentration de photos sur les presqu'îles de Plaisance. Ces 20 photos ont été prises dans le Parc national de Plaisance. Depuis que sa vocation de « réserve » ait été élevée à « parc », ce lieu déjà bien important pour la région, attire davantage de visiteurs.

« Un parc national est créé pour protéger des milieux naturels représentatifs ou particuliers et des paysages d'une région. Ces territoires doivent aussi être mis en valeur par l'interprétation du patrimoine naturel et culturel et par des activités de plein air extensives. Les enjeux de conservation découlent alors de la recherche de l'équilibre entre la protection et l'accessibilité de ces aires protégées. » (SÉPAQ)

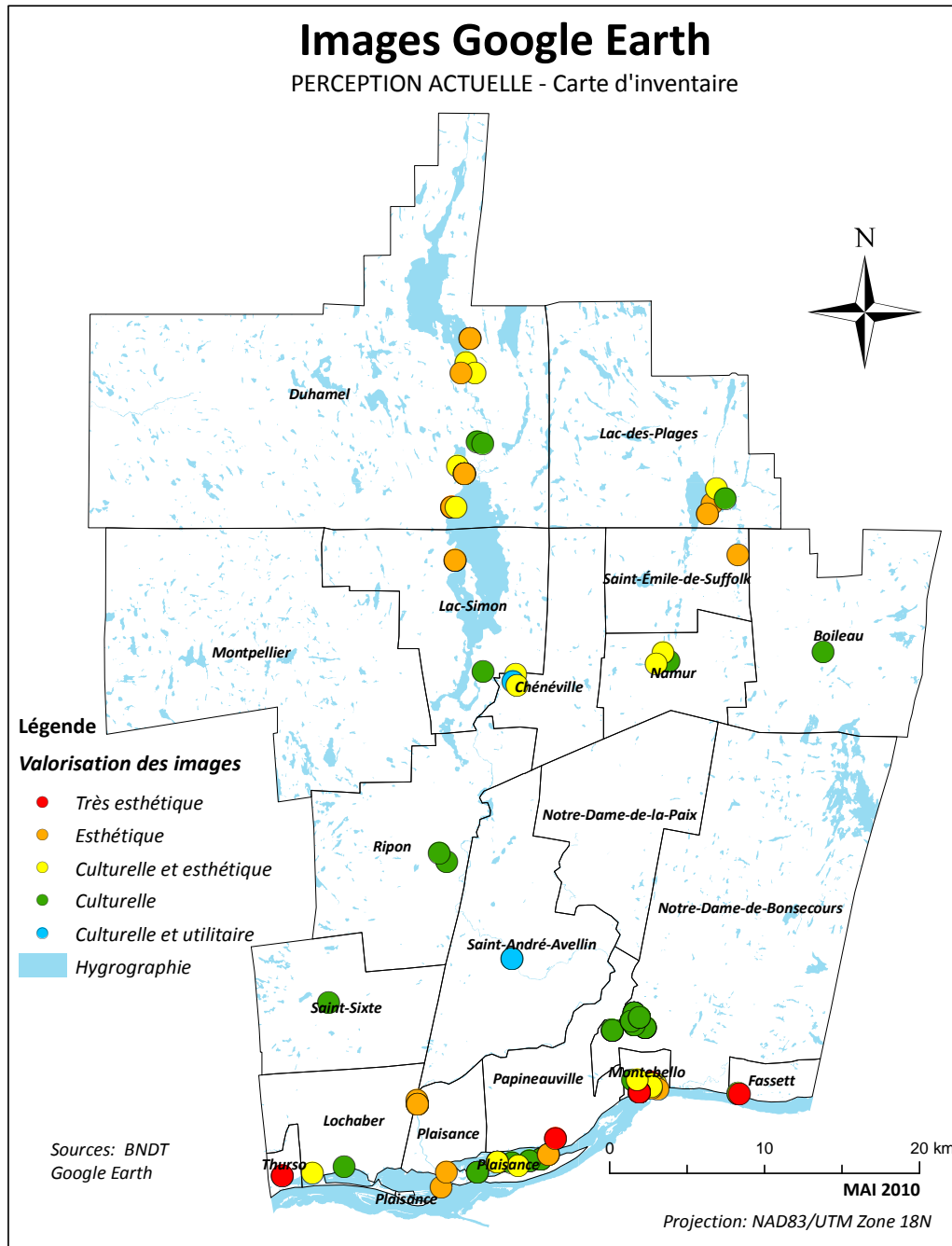
Une autre zone grandement prise en images englobe les lac Simon et Gagnon à Duhamel (26 photos). On y retrouve particulièrement des photos du Centre touristique du Lac-Simon (camping et plage). Finalement le lac des Plages a été photographié six (6) fois. Nous remarquons qu'en règle générale, les lieux où il y a les plus fortes concentrations de photographies sont les attractions touristiques.

PHOTO 5.4 LE CHÂTEAU MONTEBELLO (PHOTO GOOGLE EARTH)



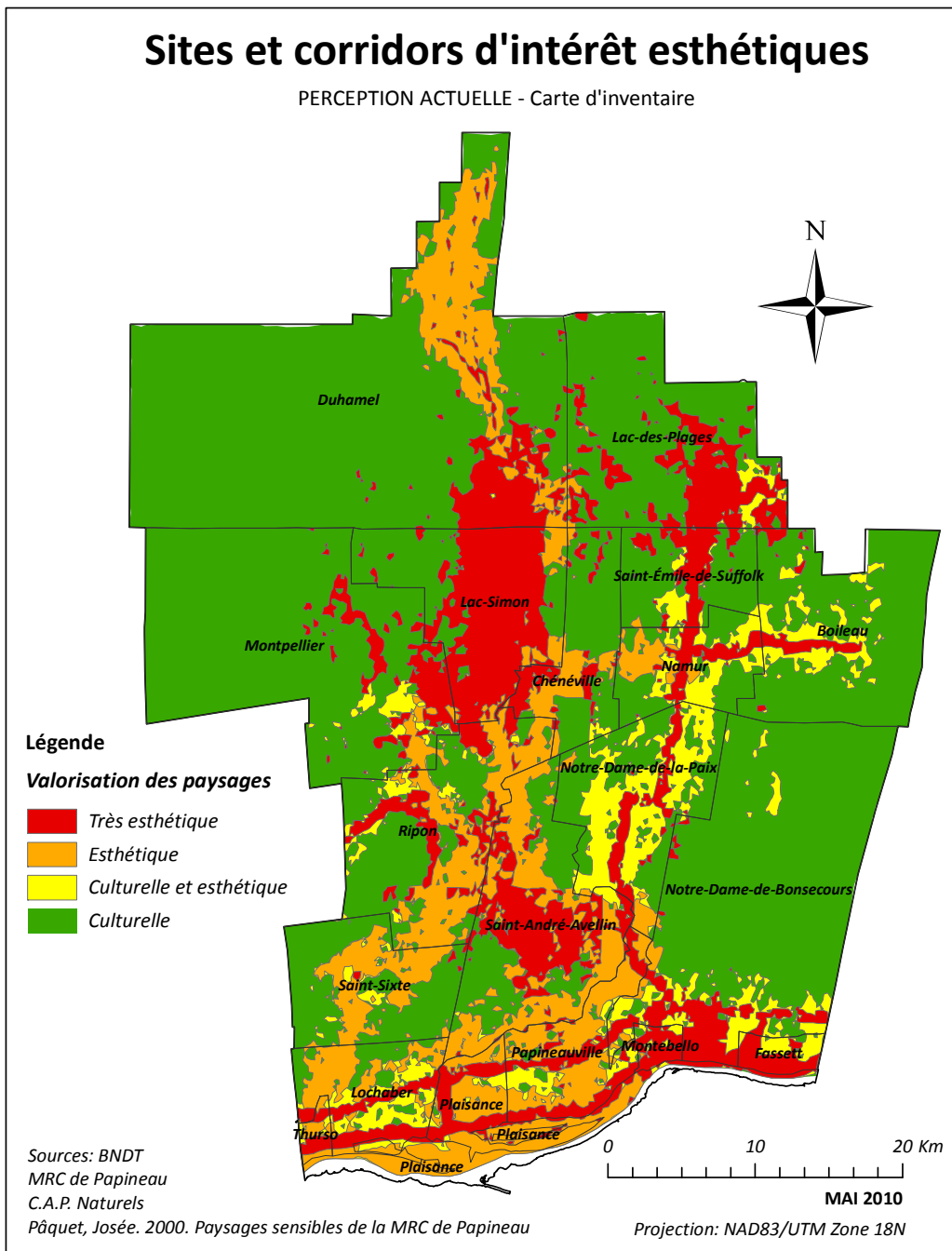
Source: Google Earth / kurtweiss

CARTE 5.7 ..RÉPARTITION DES IMAGES AFFICHÉES SUR GOOGLE EARTH



5.2.2 SITES ET CORRIDORS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUES

CARTE 5.8 . SITES ET CORRIDORS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUES (PAYSAGES REMARQUABLES)



La carte des sites et corridors d'intérêt esthétiques (carte 5.8) montre que les zones très esthétiques, en rouge, sont principalement les lacs Simon et des Plages, Saint-André-Avellin, Montebello, Fassett et les couloirs de la route 323, 148 et de l'autoroute 50. Les zones esthétiques, en orangé, sont ensuite le lac Gagnon, la route 317 et le corridor de la rivière de la Petite-Nation ainsi que les zones des Presqu'îles de la rivière des Outaouais. Finalement, les zones neutres ou culturelles, en vert, sont les mêmes dans presque toutes les cartes. Il s'agit de zones où l'accès est très limité, soit la réserve Kenauk et la réserve faunique Papineau-Labelle. Les zones des lacs, où la principale source d'activité est le tourisme de villégiature, représentent les zones les plus sensibles visuellement. À ces endroits il y aura donc des mesures spéciales à adopter afin de conserver la qualité visuelle, bref la beauté des paysages. Ce sont donc des endroits très esthétiques.

5.2.3 SITES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUES

La carte 5.9 présente les sites d'intérêt écologiques. Tous les sites ont été affectés « très esthétique » avec une valeur de 6,5 et le territoire ne présentant pas d'intérêt écologique particulier une valeur neutre de 3,5. La carte nous montre donc les héronnières, les aires de confinement du cerf de Virginie, les terres humides et les boisés écologiques. En un coup d'œil rapide, nous distinguons deux zones d'importance : le couloir de la rivière des Outaouais et la zone nord entre le lac Simon et le lac Gagnon. Le couloir de la rivière des Outaouais se distingue par ses terres humides et ses

aménagements réalisés par la Société Canards illimités Canada. On y retrouve d'ailleurs le Parc national de Plaisance qui propose, entre autres activités, l'observation de la faune sauvage (photo 5.5) avec des aménagements de sentiers dans les marais (photo 5.6). De plus, les baies de la rivière des Outaouais constituent des milieux humides extraordinaires pour certaines espèces.

L'aménagement de sites par Canards Illimités Canada assure la conservation de ces milieux sensibles. La société de conservation des milieux humides et de la faune a comme mission de « conserver les milieux humides et les habitats qui s'y rattachent au bénéfice de la sauvagine nord-américaine et de promouvoir un environnement sain pour la faune et les humains » (<http://www.ducks.ca/fr/apropos/index.html>).

PHOTO 5.5 BERNACHES DU CANADA, PARC NATIONAL DE PLAISANCE

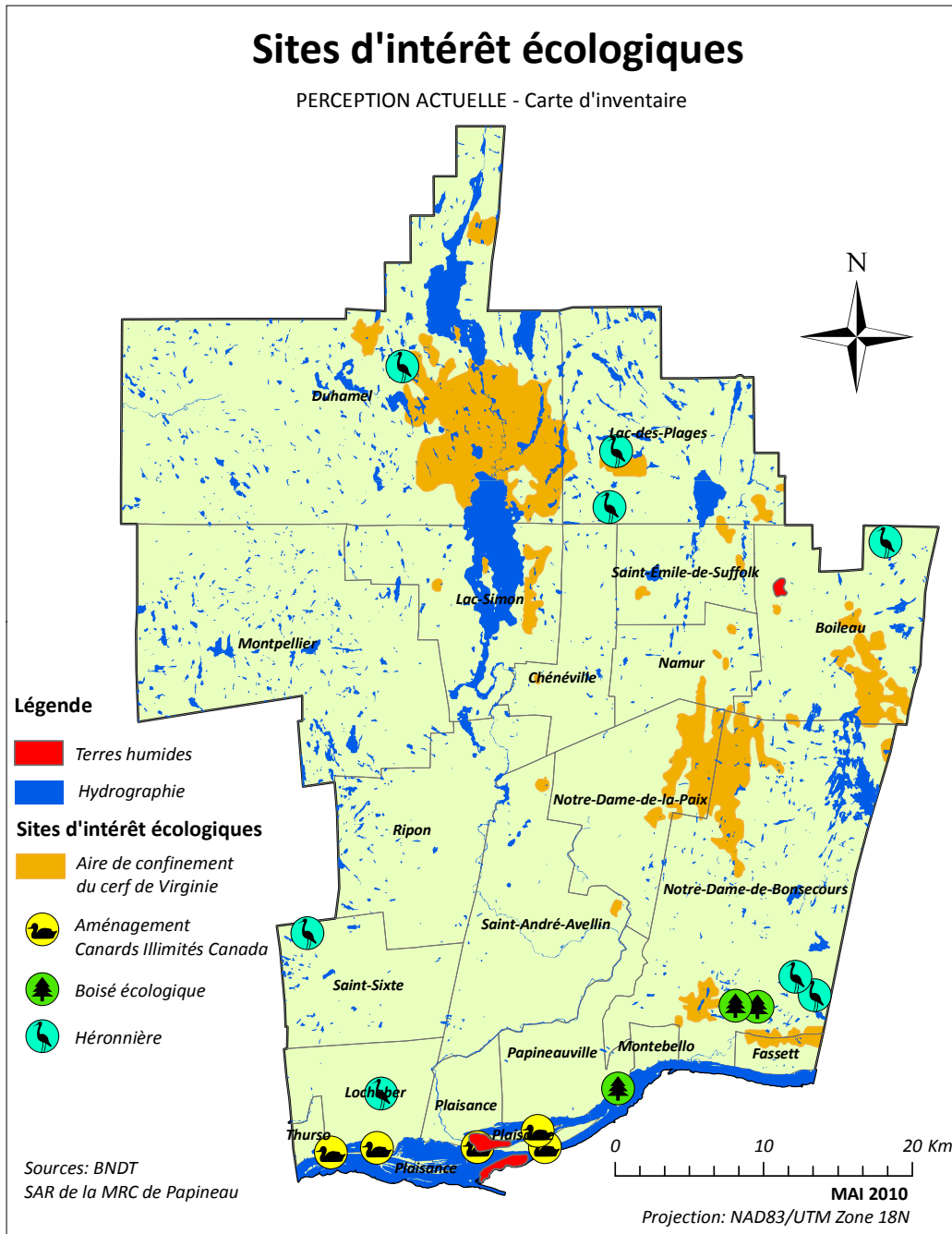


Source : Google Earth, François Quesnel

PHOTO 5.6 LA ZIZANIE DES MARAIS AU PARC NATIONAL DE PLAISANCE



Carte 5.9 Sites d'intérêt écologiques



Au niveau de la faune, le nord du territoire compte de nombreux ravages de chevreuils. Le populaire festival du chevreuil à Duhamel valorise ce cervidé (photo 5.7). On y retrouve également des héronnières qui témoignent de la richesse écologique du territoire avec ses forêts et lacs.

PHOTO 5.7 LES CHEVREUILS DE DUHAMEL



Source: Google Earth / FGuertin

Les boisées écologiques comprennent deux forêts qui comportent des populations d'arbres intéressantes. La première, située, sur l'île à Crépault, à Papineauville, compte entre autres des individus de micocouliers (*Celtis occidentalis* L.) et de carex massette (*Carex typhina* Michx). Le second habitat forestier est situé le long de la rivière Kinonge,

dans la municipalité de Notre-Dame-de-Bon-Secours (réserve Kenauk) et compte un des rares peuplements purs d'érables noirs au Québec (SAR de la MRC de Papineau). La MRC indique qu'elle désire assurer la conservation optimale de ces boisés, elle avait même un projet de réserve écologique pour le boisé à Notre-Dame-de-Bonsecours. Projet qui ne s'est toutefois pas réalisé.

5.2.4 SITES SIGNIFIANTS

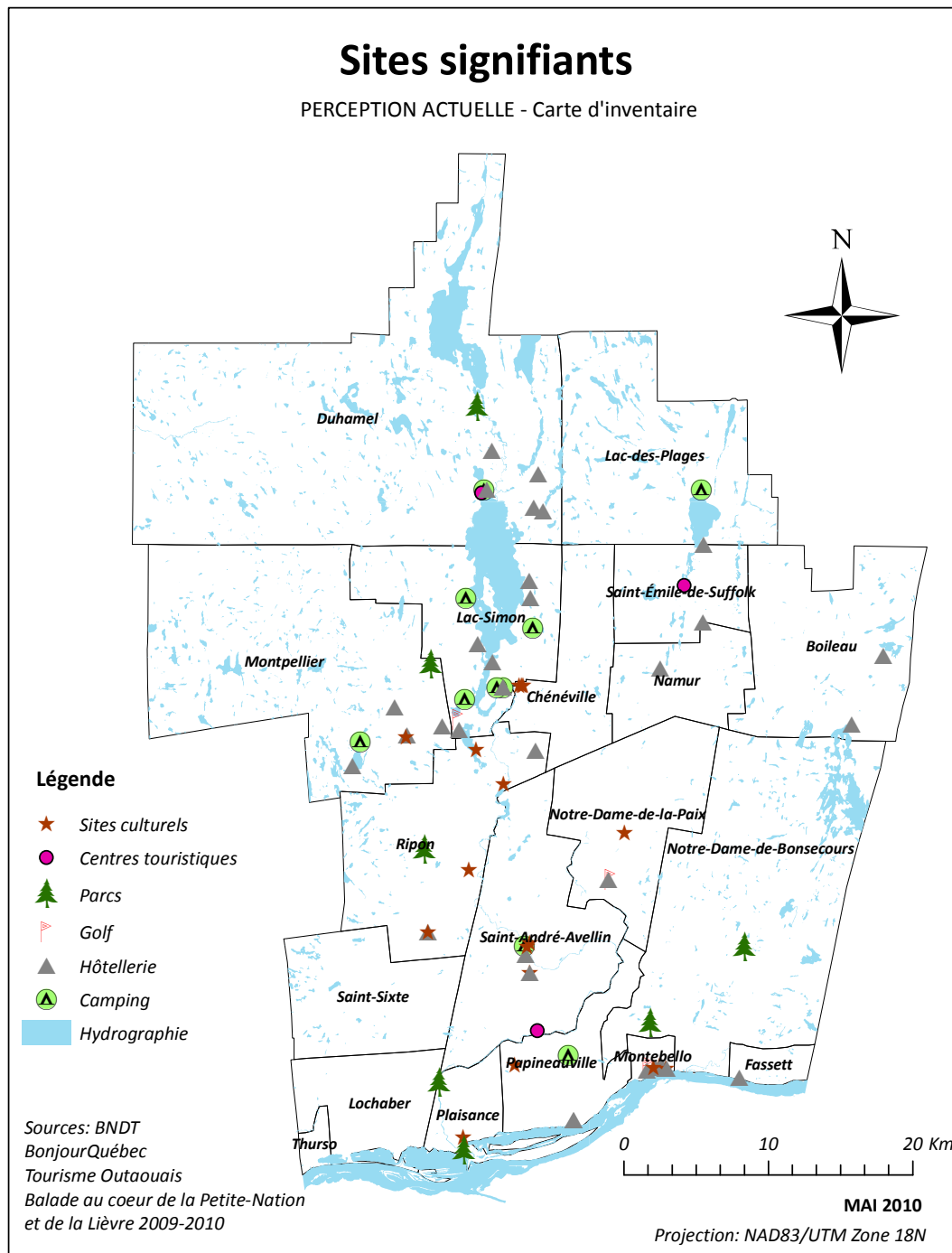
Pour l'indicateur « sites signifiants », qui comprend les hébergements et les attraits touristiques, deux cartes ont été réalisées. La première permet de distinguer chacun des items identifiés par une iconographie distinctive et sur la deuxième, tous les items confondus sont présentés par la même symbolique (triangle) avec la gamme de couleurs des valorisations.

La première carte (carte 5.10a) nous permet donc de voir la distribution spatiale des différents items. On trouve une concentration de campings et d'hébergements aux alentours du lac Simon et quelques-uns dans la municipalité de Lac-des-Plages et dans la zone sud (Montebello – Plaisance). Au centre (Saint-André-Avellin, Ripon et Notre-Dame-de-la-Paix) nous retrouvons plutôt les lieux culturels : galeries d'art et locaux des artisans du circuit des Créateurs parsemés ici et là.

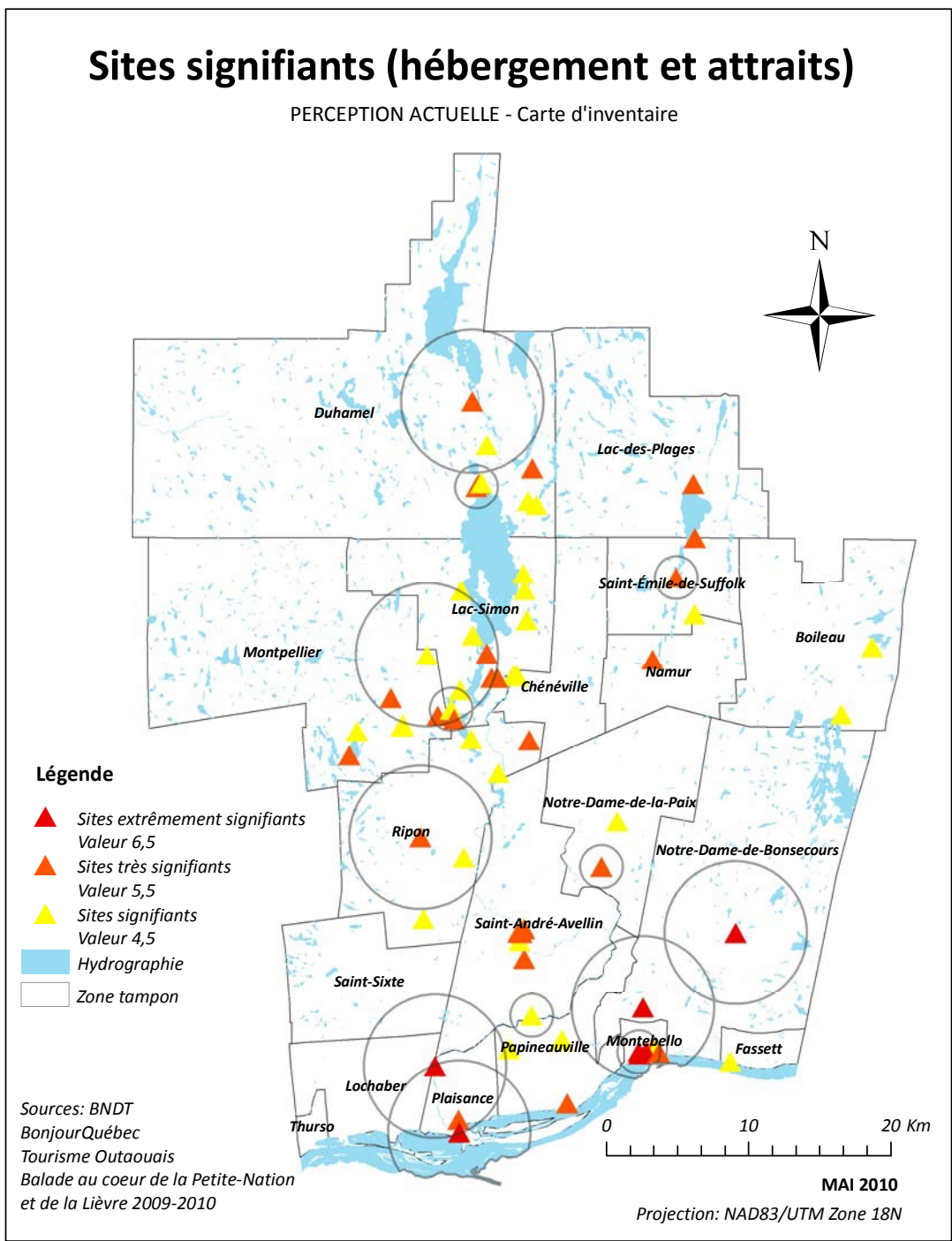
Sur la carte suivante (carte 5.10b) tous les sites significatifs (attraits et hébergements) sont représentés par la même symbolique (triangle). Encore une fois la gamme de couleur a été appliquée (rouge = 6,5, orange = 5,5, etc.). Nous avons appliqué une zone tampon pour certains attraits (surtout pour représenter la superficie de l'attrait). Pour les golfs et les centres touristiques, nous avons appliqué une zone tampon de 3 km et une de 10 km pour les parcs. Les valeurs présentes sont donc très esthétiques (6,5), esthétiques (5,5) et culturelles-esthétiques (4,5). Comme pour les autres indicateurs, là où il n'y a pas d'attrait, le territoire est classé neutre (3,5).

Au niveau de la distribution spatiale, la zone où il y a la plus grande concentration de triangles se trouve à la jonction des municipalités de Ripon, Lac-Simon, Montpellier, Chénéville. La zone s'étale jusqu'à Duhamel au nord du lac Simon jusqu'au lac Gagnon. Les municipalités de Montpellier, Chénéville, Lac-Simon et Duhamel se sont d'ailleurs regroupées afin de développer une image touristique (tourisme nord Petite-Nation). Sur la page d'accueil de leur site Internet nous pouvons lire : « Le nord de la Petite-Nation invite à la détente au sein d'une villégiature qui regorge de lacs, grands espaces naturels et attraits naturels » (<http://www.tourismenordpn.com>). On y note donc l'importance du tourisme et de la villégiature pour ce secteur. Par contre, les sites les plus esthétiques (très esthétique 6,5) se localisent à Montebello, à Notre-Dame-de-Bonsecours et à Plaisance. La MRC de Papineau a d'ailleurs inscrit à son schéma d'aménagement les pôles de Montebello et de Plaisance comme étant très touristiques.

CARTE 5.10A SITES SIGNIFIANTS (ATTRAITES ET HÉBERGEMENTS)



CARTE 5.10B SITES SIGNIFIANTS (MÊME SYMBOLOGIE POUR ATTRAITS ET HÉBERGEMENTS)



5.2.5 CORRIDORS D'INTÉRÊT TOURISTIQUES ET RÉCRÉATIFS

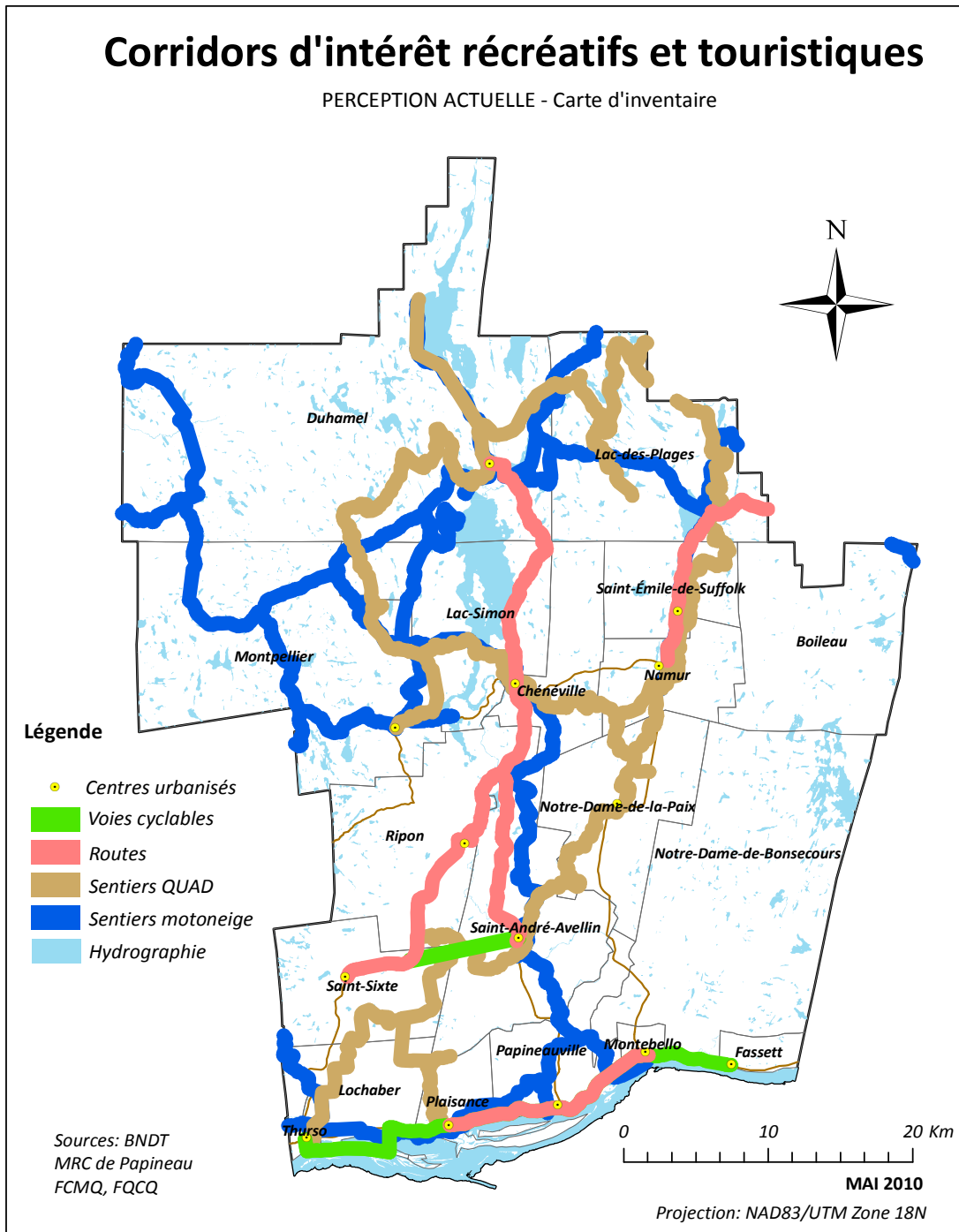
La carte 5.11 montre les corridors d'intérêt pour la région. Il s'agit des sentiers de motoneige, de QUAD, les voies cyclables et les tronçons de routes touristiques. Puisque les corridors ont tous des valeurs de 5,5 ou 6,5, l'intérêt de la carte réside en leur distribution spatiale. Encore une fois, nous observons une concentration d'éléments esthétiques (route verte, sentier de motoneige et route 148) le long de la rivière des Outaouais. Ensuite, la majorité des corridors sont distribués de telle façon qu'ils relient les principaux noyaux villageois de la région. Or, dans le cas des sentiers de motoneige, nous les retrouvons plutôt dans les zones extérieures des villages. Bien que les corridors routiers présentent un esthétisme certain, la MRC de Papineau classait surtout ces corridors en fonction de la répartition du tourisme. C'est ainsi que l'axe de la route 148 existe surtout en fonction des pôles de Plaisance et de Montebello. Quand à l'axe routier Namur/ Lac-des-Plages, il est décrit comme suit:

« Jusqu'à maintenant orienté vers la villégiature, cet axe possède des atouts importants qui pourraient lui permettre de développer une activité touristique intéressante. Ainsi, la présence du plan d'eau qu'est le Lac-des-Plages, de même que le centre touristique de la Petite-Rouge, sans oublier les potentiels de villégiature de plusieurs lacs à Boileau et au nord de Lac-des-Plages, sont tous des facteurs à signaler. » (SAR, MRC de Papineau, 2007)

Et le corridor de la route 317 comme cela :

« Cet axe touristique (route 317) est reconnu pour son paysage enchanteur, grâce à ses magnifiques collines. En plus de la qualité du paysage qui le caractérise, cet axe compte plusieurs attraits touristiques d'importance dont certains sont appelés à jouer un rôle plus significatif dans le développement touristique de la région à plus ou moins long terme. » (SAR, MRC de Papineau, 2007)

CARTE 5.11 .CORRIDORS D'INTÉRÊT RÉCRÉATIFS ET TOURISTIQUES



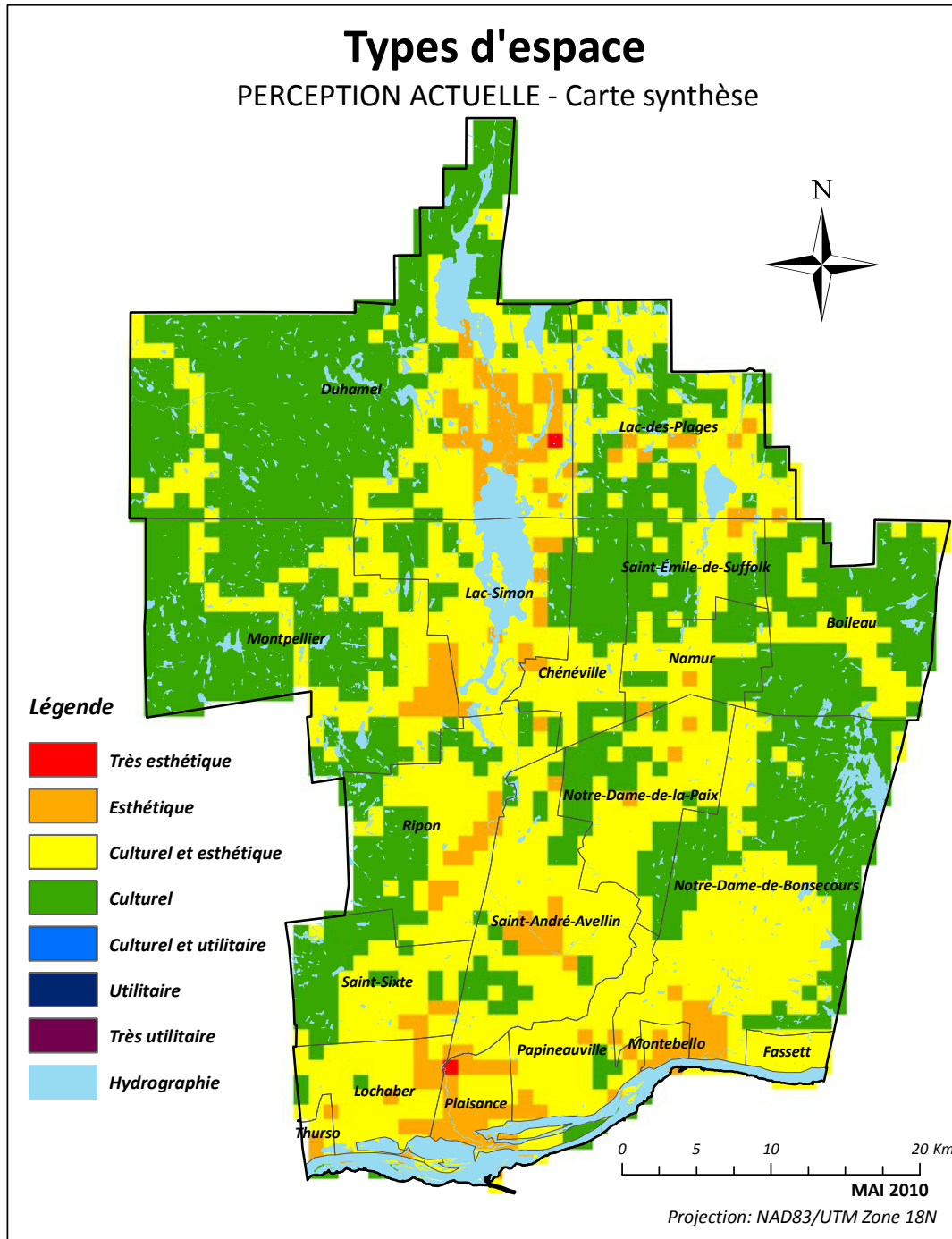
5.2.6 SYNTHÈSE DE LA PERCEPTION ACTUELLE

Contrairement à la carte synthèse de la valeur pionnière, celle-ci (carte 5.12) montre une mosaïque un peu plus diffuse. Le territoire est généralement perçu avec des valeurs paysagères culturelles (vert) et culturelles-esthétiques (jaune). Certains sites esthétiques (orange) se démarquent tels que Montebello, Plaisance, Saint-André-Avellin et le nord du lac Simon. Deux petites parcelles ressortent en rouge donc très esthétiques. Il s'agit du site des chutes de Plaisance où plusieurs photographies ont été prises et une autre, au nord du lac Simon, esthétique mais qui ne représente rien de particulier sinon que des photos prises du lac, géoréférencées au même endroit.

Serge Gagnon et Jean-François Duval avaient réalisé L'état des lieux de la MRC de Papineau en analysant l'état de la valorisation pionnière et l'état de la perception actuelle. Ils étaient arrivés à un portrait assez similaire.

« [...] les lieux de villégiature historiques du nord ainsi que les lieux à forte valeur patrimoniale situés au sud (en marge de la rivière de la Petite-Nation et de la rivière des Outaouais) font l'objet d'une attention particulière. Ces communautés qui, dans la grande majorité, sont les principaux centres de productions économiques (Saint-André-Avellin, Montebello, Papineauville, ...) deviennent également des lieux de prédilection pour les pratiques récréo-touristiques. » (Gagnon, Duval, 2007)

CARTE 5.12 CARTE SYNTHÈSE DE LA PERCEPTION ACTUELLE



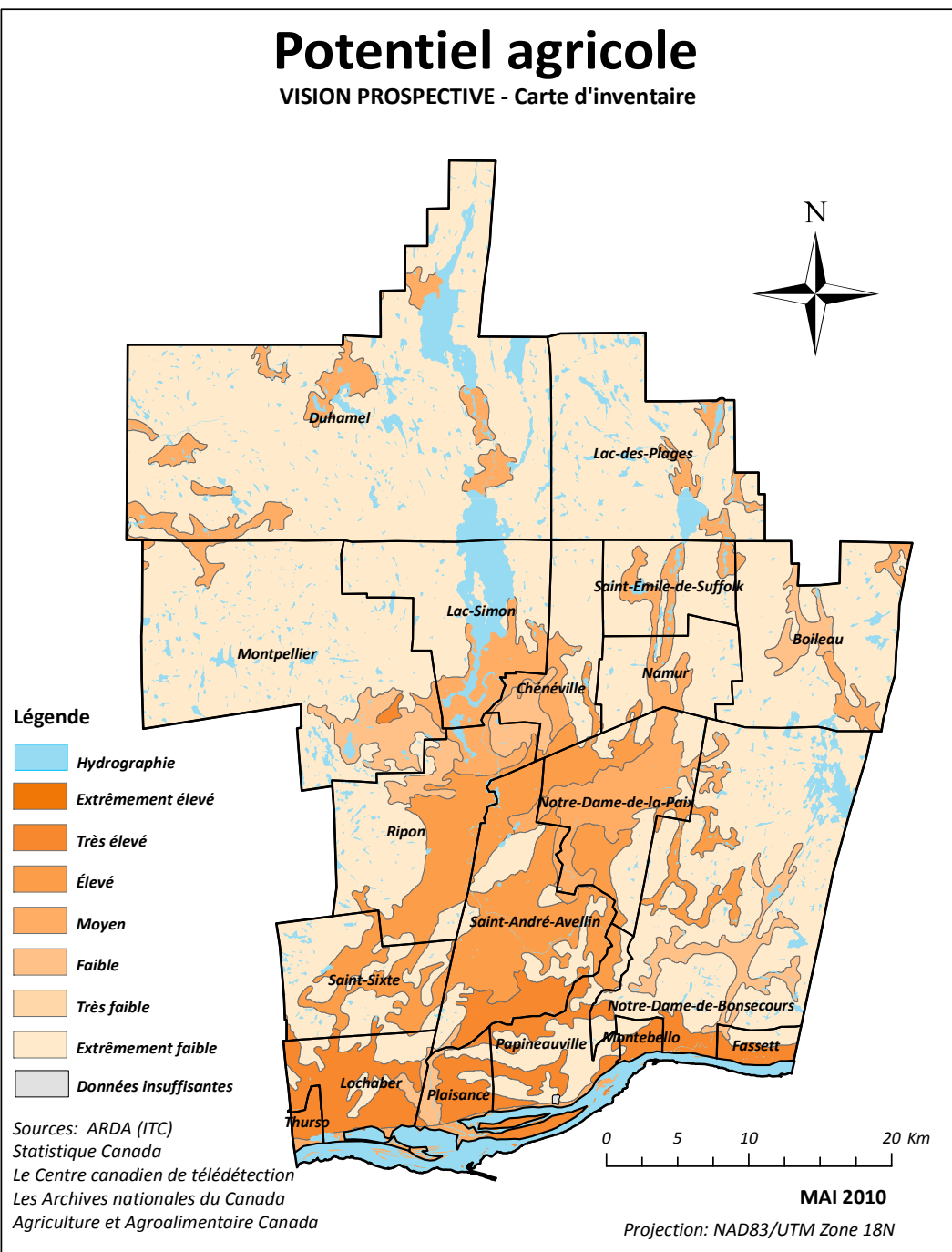
5.3. INDICATEURS DE LA VISION PROSPECTIVE

La vision prospective nous permettra de voir sur les cartes, les potentialités du territoire. Les potentiels sont classés selon les catégories suivantes : extrêmement élevé, très élevé, élevé, moyen, faible, très faible et extrêmement faible. Pour la cartographie des cinq indicateurs, un dégradé de couleurs de même ton a servi pour la classification des espaces. Puisque les classes apparaissant sur les cartes diffèrent très peu, la cartographie aurait révélée un territoire aux valeurs homogènes si nous avions employé le code des valorisations.

5.3.1 POTENTIEL AGRICOLE

Les terres les plus propices à l'agriculture se trouvent évidemment dans les Basses-terres du Saint-Laurent où il y a les dépôts laissés par la mer de Champlain. La carte 5.13, montre que tout le couloir de la rivière des Outaouais est rempli de terres fertiles, donc de potentiel élevé pour l'agriculture. C'est là aussi que nous retrouvons plusieurs fermes mais aussi des terres laissées en friche. Ironiquement là où le potentiel est le plus élevé c'est aussi là qu'on retrouve les lieux les plus esthétiques (en référence aux indicateurs de la valeur pionnière et de la perception actuelle). Par contre, ici ces zones sont classées comme utilitaires étant donné que pour cet indicateur les valeurs accordées s'étalent de 0,5 à 3,5. Plus le potentiel agricole est élevé, plus la valeur attribuée est utilitaire.

CARTE 5.13 NIVEAU DE POTENTIEL POUR L'AGRICULTURE

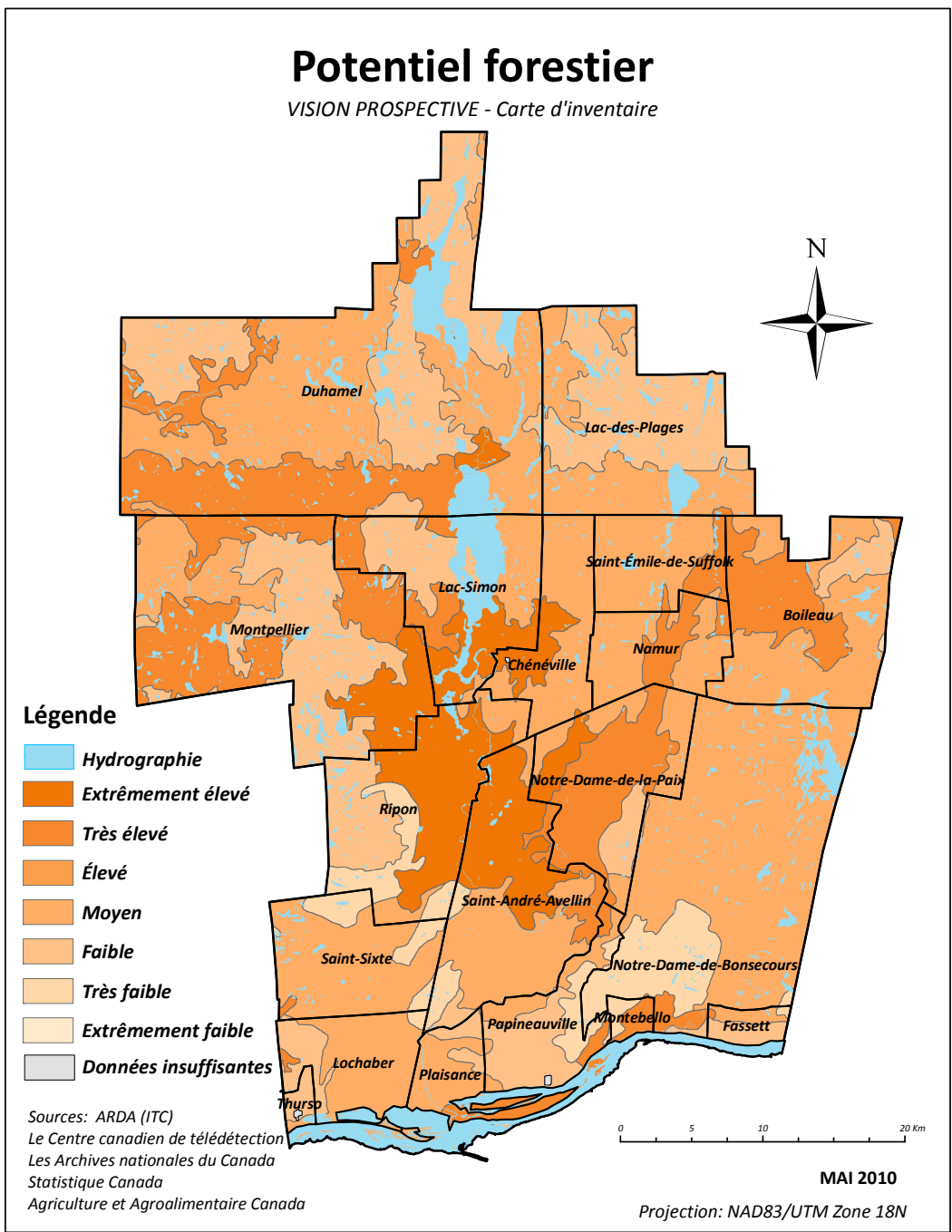


5.3.2 POTENTIEL FORESTIER

La carte suivante (carte 5.14) montre le potentiel forestier de la région, c'est –à-dire, l'aptitude des sols pour la culture forestière commerciale. Les valeurs attribuées pour cet indicateur varient d'utilitaire (1,5) à neutre (3,5). Les lieux possédant un potentiel élevé pour la culture forestière représente les lieux les plus utilitaires. La cartographie affiche les zones où le potentiel forestier est le plus élevé au centre de la région dans une bande d'environ 5km de part et d'autre de la rivière de la Petite-Nation entre Saint-André-Avellin et Lac-Simon. La zone s'étale au Nord-ouest vers Duhamel et Montpellier et au Nord-est vers Boileau. Il y a également une zone à fort potentiel forestier sur les presqu'îles à Plaisance et à Montebello. Ces zones sont classées comme utilitaires pour une vision prospective.

Tout comme le potentiel pour l'agriculture, les résultats de la cartographie du potentiel forestier expose des résultats totalement différents des résultats obtenus pour la valeur pionnière et la perception actuelle.

CARTE 5.14 NIVEAU DE POTENTIEL FORESTIER



5.3.3 POTENTIEL POUR LA RÉCRÉATION EXTENSIVE

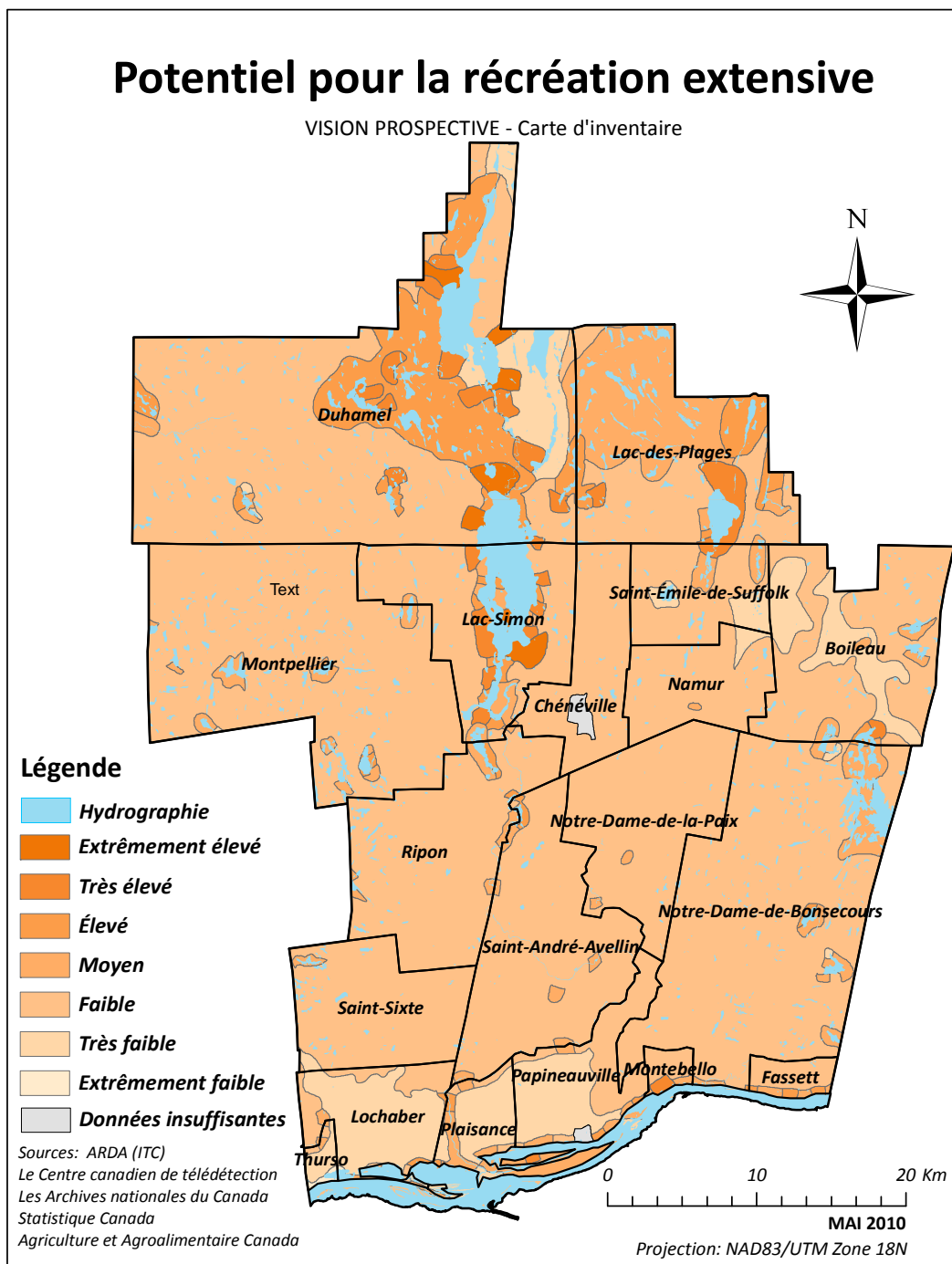
La carte du potentiel pour la récréation extensive (carte 5.15) dévoile un territoire de potentiel généralement moyen. Les zones où le potentiel est extrêmement élevé sont les zones des lacs (Simon, Gagnon, des Plages, Papineau et les lacs de la réserve faunique Papineau-Labelle). La photo 5.8 offre une vue de la plage au Centre touristique du Lac-Simon. Bien que l'on trouve deux poches de potentiel élevé dans le sud (Montebello et les presqu'îles de Plaisance), le nord de la région représente un fort potentiel pour la récréation extensive. On y trouve d'ailleurs une grande concentration d'hébergements touristiques et la villégiature aux abords des lacs y est également très importante. Notons que ces zones correspondent aux sites esthétiques décrits dans les chapitres 1 et 2. Il s'agit de lieux représentant des qualités naturelles exceptionnelles qui suscitent une volonté d'appropriation de la part des acteurs.

PHOTO 5.8 LA PLAGE DU LAC SIMON AU CENTRE TOURISTIQUE DU LAC-SIMON



Source : SÉPAQ

CARTE 5.15 NIVEAU DE POTENTIEL POUR LA RÉCRÉATION EXTENSIVE



5.3.4 POTENTIEL POUR LA FAUNE ONGULÉE

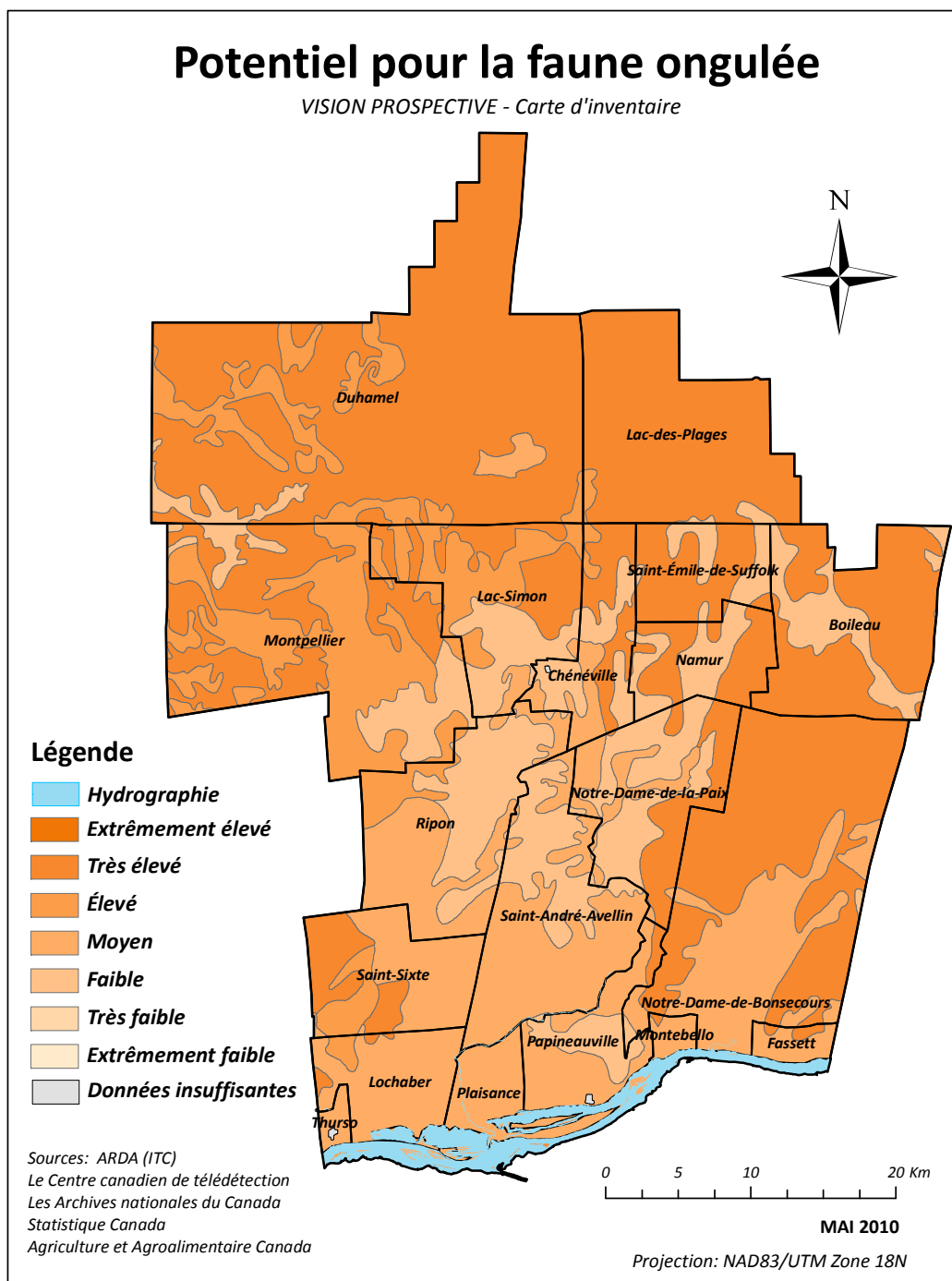
Sur la carte ci-dessous (carte 5.16) nous pouvons voir le potentiel de la présence de cervidés sur le territoire. Toujours réparties en sept classes, les valeurs s'étalent cette fois de neutre (3,5) à esthétiques (5,5). Les lieux esthétiques correspondent au potentiel extrêmement élevé et les valeurs de 3,5 au potentiel extrêmement faible pour la faune ongulée. Les zones de fort potentiel pour la faune ongulée se trouvent plutôt au nord et à l'est de la région englobant tout le territoire forestier, entre autres, la réserve de Kenauk (photo 5.9) et la réserve faunique Papineau-Labelle. Elles se trouvent donc sur le territoire forestier de la région.

PHOTO 5.9.. CHALET AU BORD DU LAC PAPINEAU DANS LA RÉSERVE KENAUK



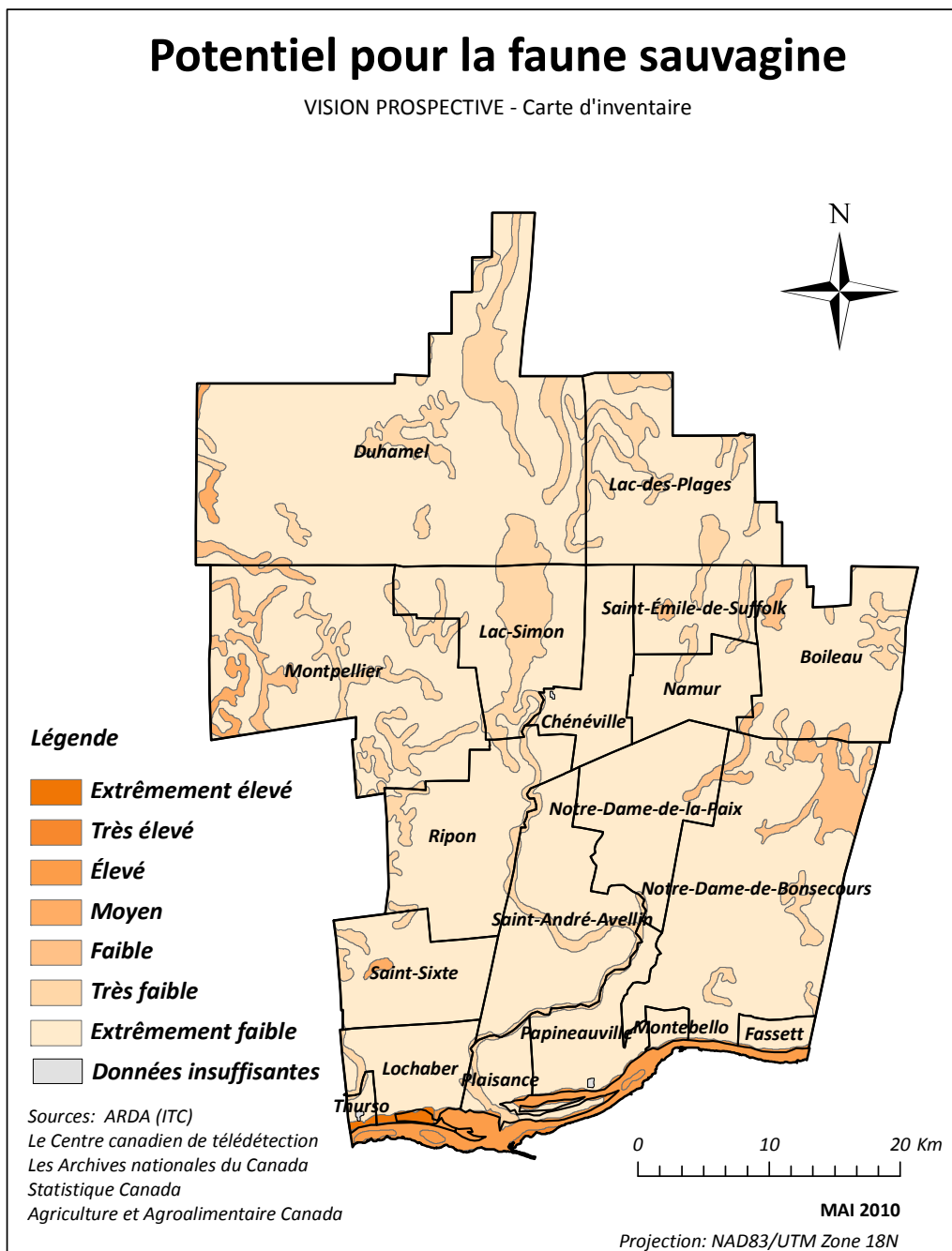
Source : Fairmont Kenauk

CARTE 5.16 NIVEAU DE POTENTIEL POUR LA FAUNE ONGULÉE



5.3.5 POTENTIEL POUR LA FAUNE SAUVAGINE

Cette carte (carte 5.17) du potentiel pour la faune sauvagine présente des valeurs variant de neutres (3,5) indiquant un faible potentiel à très esthétiques (6,5) indiquant un fort potentiel. Le territoire, en règle générale, a un potentiel très faible pour la sauvagine. La carte 5.18 indique que dans les zones de rivières, de lacs et de ruisseaux le niveau varie de faible à moyen. Les niveaux moyens se trouvent dans lacs des réserves Kenauk et Papineau-Labelle. Le seul endroit où le niveau est élevé se trouve à l'intérieur du couloir de la rivière des Outaouais. D'ailleurs à chaque année c'est l'endroit de prédilection pour un arrêt lors de la migration des bernaches du Canada. Le potentiel est même extrêmement élevé dans la partie des terres humides protégées et aménagées par Canards Illimités Canada entre Thurso et Plaisance. Le Parc national de Plaisance est également une zone de très fort potentiel pour la faune sauvagine. Ce sont deux endroits aménagés dans le but spécifique d'observation de la faune sauvagine.

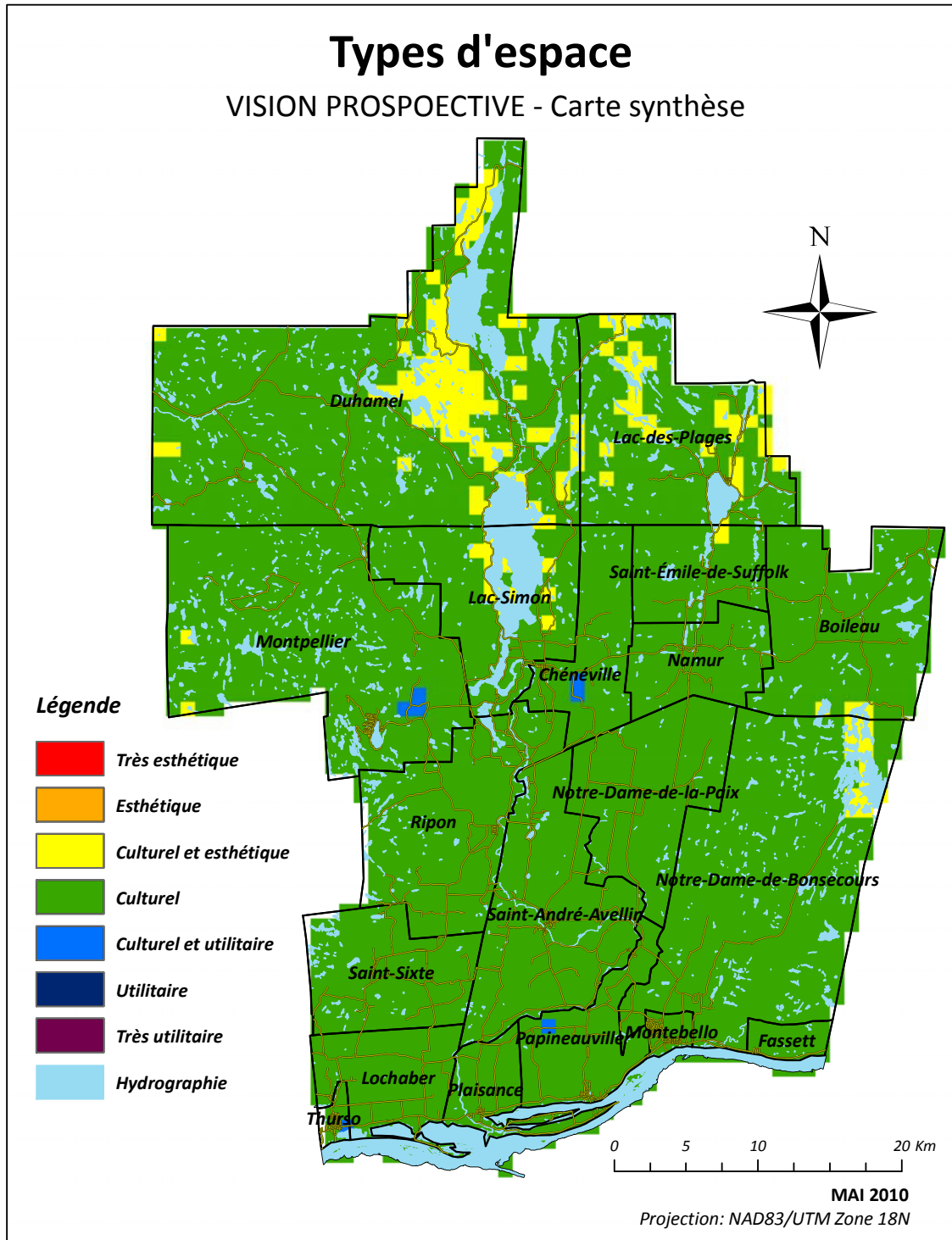
CARTE 5.17 NIVEAU DE POTENTIEL POUR LA FAUNE SAUVAGINE

5.3.6 SYNTHÈSE DE LA VISION PROSPECTIVE

La carte synthèse de la vision prospective (carte 5.18) affiche un espace homogène aux qualités généralement culturelles (neutre : 3,5). Cet espace neutre est la résultante de la classification des indicateurs. Les zones de potentiel élevé pour l'agriculture (0,5 à 3,5) et pour la faune sauvagine (3,5 à 6,5) se trouvent au sud du territoire alors que les zones de potentiel élevé pour la récréation extensive (3,5 à 6,5) , pour la foresterie (0,5 à 3,5) et pour la faune ongulée (3,5 à 5,5) se trouvent au nord. Cela crée donc des zones neutres.

Nous retrouvons, affichées en jaune, les zones plus esthétiques (culturelle et esthétique) localisées au nord de la région aux alentours des lacs Simon et Gagnon. La zone représentant le plus grand niveau de potentialité pour la vision prospective se trouve donc entre le lac Simon et le lac Gagnon. Soulignons qu'il s'agit de potentialité du territoire selon les cinq indicateurs et non pas d'une prescription du territoire. Les résultats de la cartographie de cette vision prospective viendront s'ajouter à la valeur pionnière et à la perception actuelle du territoire pour former la strate de spatialisation de premier niveau de la méthodologie de la géomatique structurale appliqué au tourisme (inspirée de la géographie structurale).

CARTE 5.18 CARTE SYNTHÈSE DE LA VISION PROSPECTIVE



5.4. SYNTHÈSE DE LA STRATE GÉOANTHROPOLOGIQUE

Maintenant que nous possédons tous les indicateurs de la strate de spatialisation géoanthropologique du PARCOURS, il ne nous reste qu'à les superposer sur une même carte synthèse. Rappelons que chacune des trois cartes synthèses (valorisation pionnière, perception actuelle et vision prospective) possède le même poids dans la résultante de la carte finale. Les valeurs des parcelles ont été additionnées puis pondérées afin de rester dans la même gamme de résultats et de couleurs.

C'est sans grand étonnement que le résultat final de la carte synthèse de la strate géoanthropologique (carte 5.19), dévoile un territoire aux valeurs paysagères majoritairement culturelles et esthétiques. Le territoire de la Petite-Nation n'affiche pas d'extrême ni de valeurs utilitaires.

Dans une étude sur la *Dynamique territoriale des espaces ruraux de l'Outaouais et de l'Est ontarien. Étude de cas comparative*, Gagnon et Charlebois avaient fait la conclusion suivante concernant la strate géoanthropologique de la MRC de Papineau.

« Dans le secteur Papineau, la valorisation utilitaire du territoire est enclavée par un ensemble de paysages emblématiques et identitaires¹⁵ qui appellent les représentations artistiques à se réaliser; son caractère utilitaire s'affiche difficilement sur le territoire. De plus, le sud de la MRC est fortement emblématique, sans surprise, et le triangle Montebello-Ripon-Plaisance démontre une forte tendance en ce sens. La présence de petits massifs

¹⁵ Emblématique équivaut à esthétique et identitaire à culturel.

montagneux, de forêts et de nombreux lacs fondent ou créent l'attractivité légendaire et pittoresque de cette région. La valorisation est attestée par le manoir Papineau et le Château Montebello qui sont les figures de proue du navire des valeurs investies dans ces espaces, dès le XIXe par la famille Papineau, et confirmées de nouveau au XXe siècle avec l'arrivée du Canadien Pacifique. » (Gagnon, Charlebois, 2007).

Concernant notre mémoire de recherche, les résultats s'apparentent à la description qu'en font Gagnon et Charlebois, bien que la cartographie montre plutôt un espace de qualité variant entre culturelle et culturelle-esthétique avec quelques lieux esthétiques.

Ces lieux esthétiques sont :

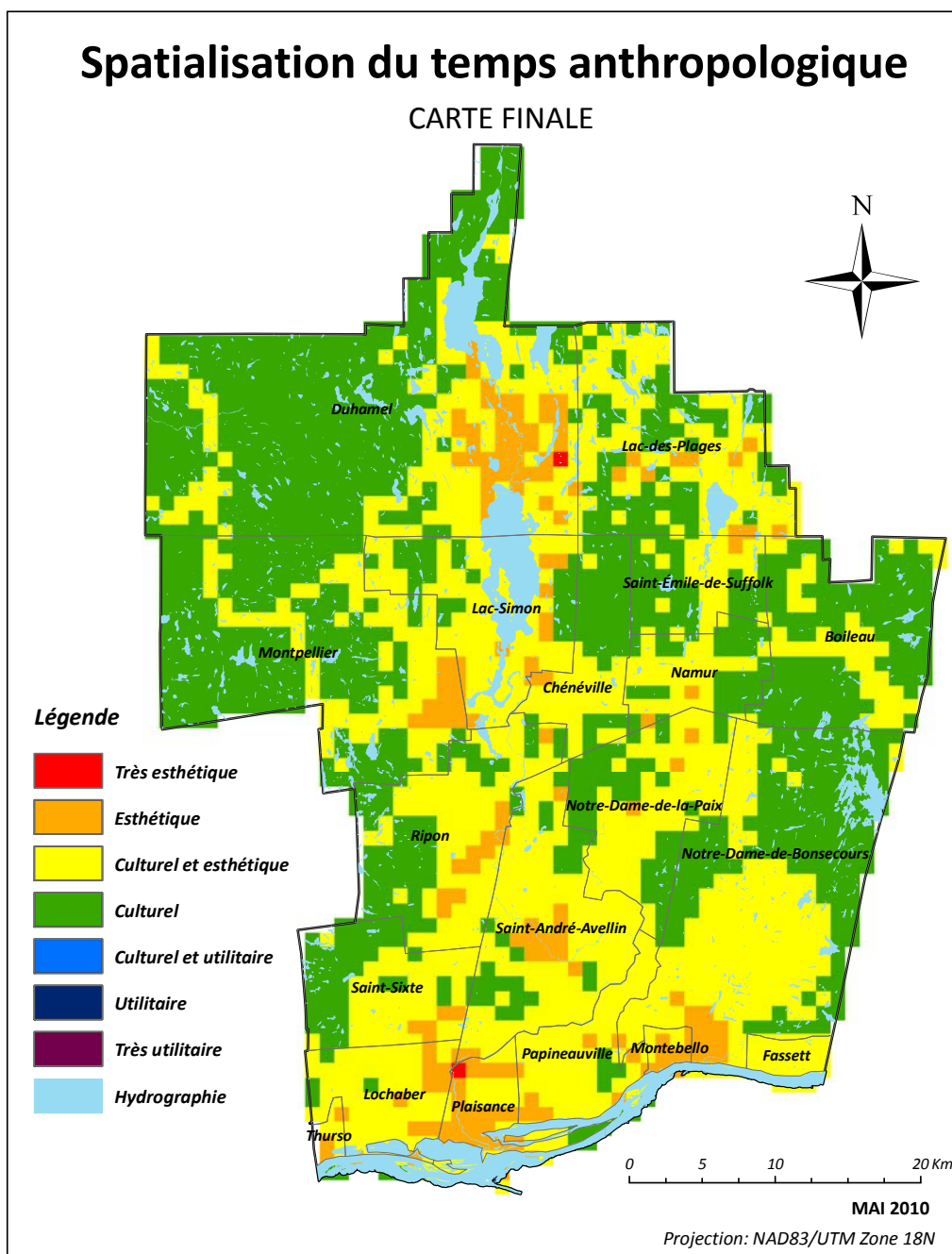
- Montebello;
- Plaisance (du village jusqu'aux Chutes de Plaisance);
- Bordure de la rivière des Outaouais entre Plaisance et Thurso;
- Saint-André-Avellin (le long de la rivière de la Petite-Nation)
- Tour du lac Simon et la zone entre le lac Simon et le lac Gagnon;
- Noyau villageois de Lac-des-Plages

Ce qui est certain c'est que le territoire est doté d'une grande cohérence spatiale.

En ce sens que les parcelles de même valeur sont agglomérées en zones suffisamment grandes pour que nous puissions bien les définir.

Les deux parcelles en rouge (très esthétique) correspondent au site des chutes de Plaisance et à un point de vue du lac Simon. Cela est simplement dû à la position géoréférencée des photos Google Earth. Nous considérons donc ces deux parcelles esthétiques.

CARTE 5.19 CARTE SYNTHÈSE DE LA STRATE DU NIVEAU GÉOANTHROPOLOGIQUE



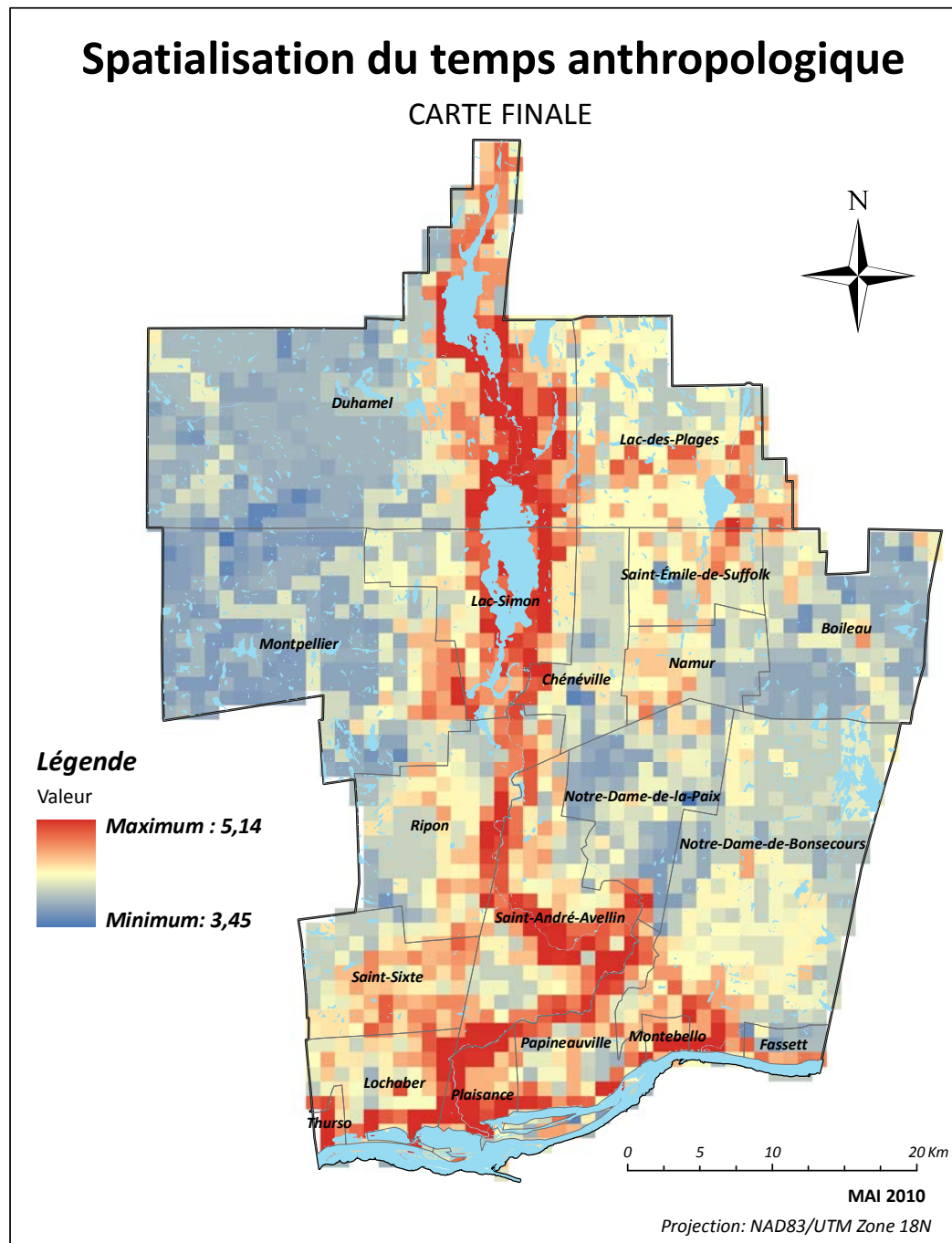
Afin de faire ressortir encore plus les différences de la qualité du territoire, nous avons repris la carte 5.20 en y montrant les valeurs minimum et maximum. Sur cette

carte (carte 5.20), nous voyons bien que les couloirs des rivières se différencient davantage du territoire. Nous pouvons confirmer que les corridors des rivières des Outaouais et de la Petite-Nation ont joué un rôle majeur, sinon le rôle primaire du développement de la région. Elles ont d'abord été la route de commerce pour des algonquins, la route d'exploration pour Champlain, la route de la drave et des moulins pour les pionniers ou la route de plaisance pour les voyageurs et plaisanciers. Ces corridors sont donc sources de déplacements mais également de beauté et de loisirs. D'ailleurs Samuel de Champlain l'a dit en voyageant sur la rivière des Outaouais en parlant de la rivière de la Petite-Nation.

«Nous trouvâmes une rivière fort belle et spacieuse qui vient d'une nation appelée Oueskarini, lesquels se tiennent au nord d'icelle, et à quatre journées de l'entrée. Cette rivière est fort plaisante et à cause des belles îles qu'elle contient et des terres garnies de beaux bois clairs qui la bordent; la terre est bonne pour le labourage. », (extrait du journal de bord de Champlain).

Aujourd'hui les rivières représentent toujours une émotion forte, empreinte de valeurs esthétiques. Nous le voyons, entre autres, par les sites mis en valeurs dans le schéma d'aménagement de la MRC ou par la transformation de la réserve de Plaisance en parc national assurant un meilleur développement et en lui conférant un niveau de conservation supérieur permettant la conservation des espèces et des milieux mais offrant également des possibilités d'observer la faune (aménagement de sentiers). C'est un exemple qui montre à quel point les acteurs et citoyens sont sensibles à la beauté ainsi qu'à la vulnérabilité des sites écologiques.

CARTE 5.20 CARTE FINALE AVEC LES VALEURS MAXIMUM ET MINIMUM



Revenons à notre question de recherche : *Comment caractériser l'attractivité touristique de la Petite-Nation?* et à l'hypothèse proposée : *En lien avec son histoire, la Petite-Nation a une attractivité touristique depuis le XIXe siècle. Dans cette perspective, Montebello serait l'attracteur touristique le plus marquant de cette région*, et voyons comment les résultats de l'analyse y répondent.

Concernant la caractérisation de l'attractivité touristique de la Petite-Nation, le constat a déjà été établi à travers les résultats cartographiques. Bien que le territoire ne contienne que peu de variations spatiales, certaines zones se démarquent. C'est le cas du couloir de la rivière de la Petite-Nation de Plaisance à Duhamel et celui de la rivière des Outaouais de Thurso à Fassett. Selon les classes ressorties, le territoire n'est donc pas du tout utilitaire au niveau de la strate de spatialisation géoanthropologique. Nous retrouvons des territoires « esthétiques », « culturels et esthétiques » et « culturels ». L'attractivité touristique de la Petite-Nation se caractérise donc comme étant de valeurs paysagères culturelles et esthétiques.

Par contre, lorsque nous supposons que Montebello serait l'attracteur majeur de la région, nous n'avons pas raison sur toute la ligne. Bien sûr, Montebello affiche une valeur esthétique, pour la majorité des indicateurs utilisés. Elle possède tous les critères d'un attracteur tel que mentionné au point 2.4 du chapitre 2. Ses qualités naturelles remarquables, spécialement la rivière des Outaouais, se reflètent sur presque toutes les cartes. Quant aux qualités culturelles remarquables qui sont en lien avec

l'artialisation du territoire, Montebello se démarque par sa plus grande concentration de lieux historiques et patrimoniaux, avec ses 173 représentations anciennes et avec une majorité d'images Google Earth de valeur esthétique. Concernant les conditions sociales favorables, rappelons simplement que le lieu a été le berceau de la région au niveau touristique et que maintenant la présence du Château Montebello (construit dans le crash boursier de 1929-1930) avec sa capacité d'accueil et d'attraction, prouve les conditions favorables du lieu. Quand à son accessibilité, nous l'avons vu avec les représentations anciennes (photos de bateaux à vapeur et de gare ferroviaire), le lieu était accessible par voies maritime et ferroviaire. De plus, les corridors d'intérêt récréatifs prouvent bien que l'on arrive à Montebello, par bateaux (marinas), en vélo, en voiture ou en motoneige!

Montebello est donc un attracteur pour la région de la Petite-Nation mais les résultats de ce mémoire démontrent cependant que Montebello n'est pas le seul attracteur à considérer. En faisant référence à la carte 5.20, nous observons que Saint-André-Avellin, Plaisance et le nord du lac Simon représentent autant d'esthétisme que Montebello et sont donc également des attracteurs touristiques de la région. La carte suivante (carte 5.21) montre clairement que les attracteurs sont les rivières des Outaouais et de la Petite-Nation (incluant les lacs Simon et Gagnon).

En conclusion, selon le concept de la géographie structurale appliquée au tourisme et la méthodologie de la géomatique structurale développé par Serge Gagnon, la strate

de spatialisation géoanthropologique du territoire de la Petite-Nation révèle que les attracteurs touristiques majeurs sont les sites de Montebello, Plaisance, Saint-André-Avellin et le nord du lac Simon. Le lien entre ces attracteurs : les couloirs des rivières des Outaouais et de la Petite-Nation.

Conclusion

Bouclons maintenant ce mémoire de recherche en rappelant son objectif principal, en résumant les résultats et l'interprétation de l'analyse de recherche, en constatant les difficultés et les potentiels de la démarche et bien sûr, en ouvrant la porte sur des voies ou des propositions de recherche futures.

Concernant l'objectif de recherche principal, c'est-à-dire la présentation d'une analyse scientifique des lieux de la Petite-Nation qui sont attractifs au niveau touristique à l'aide d'un support cartographique, nous pouvons affirmer qu'il a bien été atteint. Les cartes 5.20 et 5.21 du chapitre 5 le confirment. Celles-ci démontrent avec clarté la qualification des espaces du territoire de la Petite-Nation. Ainsi nous sommes en mesure d'observer les lieux chargés de valeurs paysagères culturelles et esthétiques.

Suite à une revue de littérature portant sur les thèmes du développement régional et touristique, sur l'attractivité touristique et sur le tourisme en général, nous constatons que les modèles touristiques ne reflétaient pas entièrement la réalité territoriale. C'est alors que nous nous sommes questionner sur la meilleure approche à adopter afin d'atteindre l'objectif de recherche. Après avoir lu sur les approches socio-constructivistes et structuralistes, nous avons opté pour une application de la géographie structurale élaborée par Gilles Ritchot, développée par Gaëtan Desmarais et

appliquée par Serge Gagnon au tourisme. Le cadre méthodologique de la géomatique structurale élucide la problématique de l'émergence des espaces géographiques structurant les activités. Cette méthodologie nous permettait d'élaborer une « spatialisation du développement et la prise en compte des valorisations investies dans l'espace géographique pour guider les actions d'aménagement » (Gagnon, Charlebois, Stöckli, 2009, p.23).

Afin de faire le pont entre les concepts théoriques de la géographie structurale et de l'application à l'aménagement du territoire, nous avons utilisés un système d'information géographique ainsi que des bases de données à référence spatiale. Cette application, la géomatique structurale, nous a permis de faire une lecture dynamique du territoire. Ainsi, nous avons été en mesure de produire une carte pour chaque indicateurs ainsi que des cartes synthèses et une carte finale.

Le résultat de la carte finale correspond avec le développement du territoire. La carte montre des valeurs paysagères variant entre culturelles et esthétiques et le territoire de la Petite-Nation se développe comme une destination touristique avec des paysages à la fois emblématiques, à la fois pittoresques. De plus, le territoire soutient les initiatives de petites entreprises agricoles, de services ou artistiques tout en assurant un cadre de vie tranquille pour ses résidents. On retrouve donc une corrélation entre la réalité et le modèle.

En ce qui concerne notre hypothèse de recherche proposant que Montebello soit l'attracteur principal du territoire de la Petite-Nation, nous avons pu constater que tel n'était pas le cas. Certes Montebello est considéré comme un attracteur puisque le lieu possède des qualités esthétiques mais Montebello ferait plutôt partie des couloirs esthétiques de la région. Ces couloirs de la rivière de la Petite-Nation et des Outaouais seraient les attracteurs touristiques principaux de la région et c'est à l'intérieur de ces couloirs que l'on retrouve les pôles importants tels que Montebello, Plaisance, Saint-André-Avellin et Lac-Simon.

Bien qu'il reste beaucoup à faire, nous sommes heureux de constater que depuis une vingtaine d'années le développement du territoire va en ce sens. Prenons par exemple, en bordure de la rivière de la Petite-Nation, le site des chutes de Plaisance. Ce site souvent immortalisé autant par les amateurs (Google Earth) que par les professionnels (photo 5.10), est un ancien site d'exploitation qui a été mis en valeur et devenu site touristique naturel.

L'installation des marinas (Montebello, Papineauville, Thurso), le développement d'hôtels et de gîtes (Montebello, et Papineauville) et le développement de la Route verte prouvent que ce couloir est très important et très valorisé. La population et les développeurs désirent que ces lieux patrimoniaux et esthétiques restent beaux.

Le Plan de développement intégré (PDI) de la rivière Petite-Nation et le concept de l'Outaouais fluvial démontrent également l'importance que présentent les rivières dans le développement de la région. Le concept d'Outaouais fluvial est sans doute un des meilleurs qui soit pour assurer le lien Montebello – Plaisance. Les acteurs du développement de la région devraient concentrer leurs énergies sur les rivières.

PHOTO 5.10 PHOTO DES CHUTES DE PLAISANCE PRISE PAR UN PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL



Source : Serge Roy

La méthodologie de la géomatique structurale offre une multitude de possibilités pour l'analyse spatiale d'un territoire. Le *Guide de géomatique structurale* offre un mode d'emploi extraordinaire pour l'application de la méthodologie. Par contre, lors de la démarche d'inventaire de données à référence spatiale, nous avons pu constater qu'il s'agissait d'un travail long et ardu et qu'il fallait parfois utiliser notre esprit créatif pour

appliquer la méthode le plus rigoureusement possible. Concernant le territoire de la Petite-Nation, les données inventoriées, par exemple les représentations anciennes, ne se trouvaient pas nécessairement dans les quelques sites Internet proposés dans le *Guide de géomatique structurale* mais plutôt éparpillées ici et là sur des sites d'organismes différents. Un autre point à considérer est l'attribution de la valorisation pour certains indicateurs. Soit, nous ne trouvions pas suffisamment de détails dans le guide, soit l'attribution proposée provoquait des résultats toujours trop neutres.

Afin d'avoir le portrait complet de la région de la Petite-Nation, nous croyons qu'il serait évidemment fort intéressant d'analyser les strates de spatialisation géopolitique et socioéconomique. Ces strates de spatialisations révéleraient si le développement touristique en cours dans la région correspond aux valeurs profondes des lieux. Ces résultats s'avéreraient forts utiles pour une région comme celle de la Petite-Nation qui axe beaucoup son développement sur le tourisme.

Pour l'instant ce mémoire de recherche n'a fait que révéler les valeurs paysagères de a couche de spatialisation profonde. Ce n'est qu'en analysant les couches de spatialisation médiane et superficielle que nous serions en mesure de proposer des recommandations quant aux orientations d'aménagement et de développement touristiques.

Bibliographie

- BARBAZA, Y. (1988). « Géographie du tourisme », *Annales de géographie*, n° 540, p.219.
- BEAUDET, Gérard (1999) «Esquisse d'une géographie structurale du tourisme et de la villégiature : l'exemple du Québec», dans N. Cazalais, R. Nadeau et G. Beaudet (dir.), *L'espace touristique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p.133-195.
- BISSONNETTE, Jean (2000), « L'Outaouais fluvial : un grand projet d'aménagement régional », *Revue municipalité*, MAMROT, avril-mai, p.7-9.
- BLANCHARD, Raoul (1960), *Le Canada français : Province de Québec, Étude géographique*, Montréal, Fayard, p.235-245.
- BOYER, Marc (1996). *L'invention du tourisme*, Paris, Découvertes Gallimard, no 288. 160 p.
- CAZELAIS, Normand (1999). «L'espace touristique contemporain», dans N. Cazalais, R. Nadeau et G. Beaudet (dir.), *L'espace touristique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p.6-60.
- CAZES, Georges, LANQUAR, Robert, L'aménagement touristique et le développement durable Que sais-je », no 1882, 5^e édition, 2001 Presses Universitaire de France, 127 p.
- CHRISTALLER, Walter (1964). « Some considerations of tourism location in Europe: The peripheral regions", *Countries Science Association Papers*, p. 95-105.
- DE GRANPRÉ, François. (2007). «Attraits, attractions et produits touristiques», *Téoros*, vol.26, n°2, p. 12-18.
- DEHOORNE, Olivier (2003). « Le monde du tourisme » dans *Le tourisme: Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Éditions Belin, Collection « BelinSup Géographie », p.117-165
- DEMERS, Jacques (1987) *Le développement touristique : Notions et principes*, Québec, Les publication du Québec, 342 p.
- DESMARAIS, Gaëtan (1995). *La Morphogenèse de Paris, des origines à la Révolution*, L'Harmattan, Paris, 285 p.

DUHAMEL, Philippe (2003). « Les lieux touristiques » dans *Le tourisme: Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Éditions Belin, Collection « BelinSup Géographie », p.33-82

GAGNON, Serge. (2007a). «Attractivité touristique et «sens» géo-anthropologique des territoires», *Téoros*, vol.26, n°2, p. 5-11.

GAGNON, Serge. (2003). *L'échiquier touristique québécois*, PUQ, Sainte-Foy, 354 p.

GAGNON, Serge (2002). « Développement touristique et organisation des territoires : Un bilan des études classiques ». CRDC, Série RECHERCHE no 27, UQO, 34 p.

GAGNON, Serge, CHARLEBOIS, Denis Y., STÖCKLI, Jean (2009). « Le rôle de la spatialité dans l'organisation des territoires. Guide de géomatique structurale », LabMIT, CRDT, UQO., Gatineau, 148p.

GAGNON, Serge, DUVAL, Jean-François (2007b). «État des lieux de la MRC de Papineau», Copublication CRDT-UQO et CRDC, Série recherche n°10, 64 p.

JOLIET, Fabienne, MARTIN, Thibault. (2007) « Les représentations du paysage et l'attractivité touristique : le cas « Tremblant » dans les Laurentides », *Téoros*, vol.26, n°2, p. 53-58.

LAMARCHE, Claude, LAMARCHE, Jacques (2003). *La fascinante histoire du Fairmont Le Château Montebello*, Les Éditions de la Petite-Nation, Saint-André-Avellin, 191 p.

LAPLANTE, Marc (1996) *L'expérience touristique contemporaine : fondements sociaux et culturels*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 167 p.

LAPLANTE, Marc (1983) « Les attractions touristiques : un système à décoder », *Téoros*, vol.2, no°2, p.14-22.

LAZZAROTTI, Olivier (2003) «Tourisme et géographie : le grand dérangement» dans *Le tourisme: Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Éditions Belin, Collection « BelinSup Géographie », p.255-277

LEW, Alan E. (1987) « A Framework of Tourist Attraction Research », *Annals of Tourism Research*, vol. 14, no°4, p.553-575.

LEIPER, Neil (1990) « Tourist Attraction Systems », *Annals of Tourism Research*, vol. 17, p.390-407.

MAROIS, Claude (1981), « Modes d'établissement des Amérindiens dans l'Outaouais », *L'Outaouais*, IHRO, Hull, p.8

MACCANNEL, Dean (1979), *The Tourist – A New Theory of the Leisure Class*, New York, Schocken Books.

PÂQUET *et al*, (1994) Les paysages forestiers : Méthodologie visant à intégrer paysages et aménagement forestier.

PEARCE, D. (dir.) (1993). *Géographie du tourisme*, Paris, Nathan Université (coll. Fac. Géographie)

PRÉVOST, Réjean (1995). « 1900-1929 : affirmation du Québec comme destination touristique, *Téoros* », vol. 14, no^o2, p.15-19.

ROGER, Alain (1997) *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, 199 p.

VOILIER, Philippe(2003) «Les acteurs du tourisme » dans *Le tourisme: Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Éditions Belin, Collection « BelinSup Géographie », p.167-208

Auteurs... (2007). « Tourisme et territoires », *Loisirs et société*, Vol. 30, n^o1, Presse de l'Université du Québec (Québec), 286 p.

- GAGNON, Serge (2007) « Au fondement du potentiel touristique d'un territoire : un processus de nature anthropologique et géopolitique » dans « Tourisme et territoires », *Loisirs et société*, Vol. 30, n^o1, Presse de l'Université du Québec (Québec), 286 p.
- Jean-Yves Guillaïn, *Des territoires rêvés aux espaces d'action. Les affiches touristiques à thème sportif de l'entre-deux guerres en France (1819-1939)*
- Jean-Louis Caccamo, *Essai d'application du concept de « régime permanent » à l'analyse des flux touristiques : tendances et impact des chocs sur la dynamique de la fréquentation touristique.*
- Laurent Botti, Nicolas Peypoch, Bernadin Solonandrasana, *Diagnostic touristique régional : le cas du Languedoc-Roussillon.*

DOCUMENTS

Balade au cœur de la Petite-Nation et de la Lièvre, 2009-2010, 56 p.

Brochure « Le jeu du patrimoine » produite par la MRC de Papineau.

Conseil régional de développement de l'Outaouais, Ministère des régions. Entente cadre de développement de la région de l'Outaouais 2000 – 2005. (2000). 93p.

Conseil du paysage québécois. Charte du paysage québécois (2000), 7p.

Franco Materazzi Consult et collaborateurs. 1996. Plan de développement touristique de l'Outaouais. Association touristique de l'Outaouais.

Petite-Nation, 2005, Impression nature, 63 p.

Le guide 1982, la vallée de la Petite-Nation, Les éditions de la Petite-Nation Inc. Saint-André-Avellin, 151 p.

Société technique d'aménagement régional inc. 1988. Plan de développement touristique de l'Outaouais. Association touristique de l'Outaouais, Société d'aménagement de l'Outaouais, Laval, 303p.

Schéma d'aménagement révisé – MRC de Papineau, mise à jour 30 nov. 2007, pp. 8-4, 8-3.

SITES INTERNET

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, (cartes postales) <http://www2.banq.qc.ca/carpos/accueil.htm>, consulté du 22 au 26 mars 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Une visite touristique du Québec 1935-1980, http://www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/branche_sur_notre_histoire/visite-touristique/index.html, consulté le 25 janvier 2011.

Canards Illimités Canada <http://www.ducks.ca/fr/apropos/index.html>, consulté le 24 mai 2010

Commission de la toponymie du Québec, www.toponymie.qc.ca, consulté les 12 et 13 avril 2010

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec <http://www.fcmq.qc.ca>, consulté le 24 mai 2010

Fédération québécoise des clubs de Quad <http://www.fqcq.qc.ca/>, consulté le 24 mai 2010

Gîtes touristiques du Canada www.gitescanada.com consulté le 1^{er} mai 2010

Histoire de la Petite-Nation, www.petite-nation.qc.ca/patrimoine/histoire.html, consulté le 19 mars 2010

Histoire Canada, www.histoirecanada.ca, consulté le 28 décembre 2010 (entrevue avec Marcel Paquet auteur de : *Villégiature et tourisme au Québec – 1800-1910*, Tome 1, Québec, Éditions GID, 2005 et *Villégiature et tourisme au Québec – 1911-1960*, Tome 2, Québec, Éditions GID, 2006.

Images de Panoramia de Google Earth consulté les 28 et 29 avril 2010

La Quinze Nord.com, le journal virtuel des Laurentides, Chronique histoire, Vachet Jocelyn et Théberge Gleason (2007) http://www.la15nord.com/train_du_nord/historique.html, consulté le 25 janvier 2011.

MRC de Papineau, www.mrcpapineau.com, consulté du 1er au 29 avril 2010

Musé de l'Auberge Symmes <http://www.symmes.ca>, consulté le 28 décembre 2010

Musée virtuel du Canada, www.museevirtuel-virtualmuseum.ca, consulté les 13 et 14 mars 2010

Parcs Canada, Lieu historique du Manoir Papineau, <http://www.pc.gc.ca>, consulté le 14 avril 2010

Musée McCord, <http://www.musee-mccord.qc.ca>, consulté les 15 et 16 mars 2010

Parc national de Plaisance <http://www.sepaq.com/pq/pla/index.dot>, consulté le 24 mai 2010

Parc Oméga www.parc-omega.com, consulté le 24 mai 2010

Quebec Heritage WEB, <http://www.quebecheritageweb.com/>, consulté le 22 mars 2010

Répertoire du patrimoine culturel du Québec, www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca, consulté du 15 au 19 mars 2010

Répertoire du patrimoine bâti de l'Outaouais, <http://patrimoineoutaouais.ca>, consulté du 8 au 14 mars 2010

Site touristique des vallées de la Petite-Nation et de la Lièvre www.petitenationlievre.qc.ca consulté les 22, 30 avril et 1^{er} mai 2010
Railway

Site des politiques et aspects juridiques de Panoramio
http://www.panoramio.com/help/policies_legalities, consulté le 24 mai 2010

Tourisme du Nord de la Petite-Nation www.tourismenordpn.com consulté le 1^e mai 2010

Tourisme Outaouais www.tourismeoutaouais.com consulté les 29, 30 avril et 1^{er} mai 2010